

N°81

# à babord !

REVUE SOCIALE ET POLITIQUE

## QUEL AVENIR POUR LE TRAVAIL ?



Messageries Dynamiques

11128 10 966

<b>ACTUALITÉ</b>		<b>FÉMINISME</b>		<b>CHRONIQUE ÉDUCATION</b>	
<b>Hong Kong : entre la Chine et l'Occident</b>	<b>7</b>	<b>Pourquoi promouvoir les femmes dans les médias ?</b>	<b>20</b>	<b>Changer quatre trente sous pour une piastre ?</b>	<b>32</b>
Alexis Boulianne		Maïka Sondarjee		Wilfried Cordeau	
<b>OBSERVATOIRE DES LUTTES</b>		<b>RÉGARDS FÉMINISTES</b>		<b>INTERNATIONAL</b>	
<b>La contestation de la loi 21</b>	<b>9</b>	<b>La cause, la demande et la voix de Tamara Thermitus</b>	<b>22</b>	<b>Des fuites qui dérangent</b>	<b>56</b>
Bochra Manaï		Martine Delvaux		Philippe de Grosbois	
<b>Une nouvelle plateforme politique</b>	<b>10</b>	<b>SOUS LA LOUPE</b>		<b>De la guérilla aux urnes</b>	<b>58</b>
Marie-Jo Bard		<b>Le droit des travailleuses et travailleurs migrants temporaires</b>	<b>24</b>	Gilbert Talbot	
<b>Splendeur et misère des coalitions</b>	<b>16</b>	Amélie Nguyen		<b>CULTURE</b>	
Claude Vaillancourt		<b>ENVIRONNEMENT</b>		<b>Révéler les femmes derrière le masque</b>	<b>60</b>
<b>CULTURE NUMÉRIQUE</b>		<b>Une coalition à la défense du fjord</b>	<b>29</b>	Myriam Boivin-Comtois	
<b>Votre visage, future clé de votre vie privée ?</b>	<b>12</b>	Valérie Beauchamp		<b>De survivante à guérisseuse</b>	<b>62</b>
Yannick Delbecque				Amel Zaazaa	
<b>COUP D'ŒIL</b>				<b>Le corps de la lettre</b>	<b>64</b>
<b>Une marche historique</b>	<b>14</b>			Michel Nareau	
Photo : Dominic Morissette				<b>Recensions</b>	<b>67</b>
				<b>À tout prendre !</b>	<b>70</b>
				Ramon Vitesse	

# 34

## DOSSIER

### QUEL AVENIR POUR LE TRAVAIL ?

Dossier coordonné par Marianne Di Croce, Léa Fontaine et Camille Robert. Illustrations par Anne-Laure Jean.



<b>De la détresse au réseau de soutien</b>	<b>36</b>
Natalie Stake-Doucet et Sabela Titus	
<b>L'enseignement et le piège de la vocation</b>	<b>38</b>
Marianne Di Croce	
<b>La gestionniste aiguë en éducation</b>	<b>40</b>
Rachel Saintus-Hyppolite	
<b>Pour des structures syndicales plus inclusives</b>	<b>42</b>
Marc-Édouard Joubert	
<b>Audisme. L'histoire du précarité</b>	<b>45</b>
Anne-Marie Buisson	
<b>La cigale et la fourmi</b>	<b>46</b>
Stéphanie Barahona	
<b>Travail gratuit</b>	<b>49</b>
Camille Robert	
<b>Dématérialisation des lieux de travail</b>	<b>51</b>
Léa Fontaine	
<b>Conjuguer « travailler » au futur compliqué</b>	<b>54</b>
Maude Prud'homme	

# UNE DROITE RADICALE DÉCOMPLEXÉE

«*Retour du peuple québécois*», «*moment historique*», «*renaissance politique du Québec*»... Le conservateur Mathieu Bock-Côté ne cachait pas sa jubilation, en juin dernier, quant à l'adoption sous bâillon du projet de loi 21 (interdisant le port de signes religieux chez les enseignant·e-s, policiers·ères et juges) dans le sillage du projet de loi 9 (éliminant plus de 18 000 dossiers d'immigration).

De fait, le conservatisme québécois enregistre actuellement ses plus grandes victoires des dernières décennies. Plus largement, le Québec et plusieurs sociétés dans le monde sont confrontés à la montée d'une droite radicale qui ne cache plus son intolérance et sa haine pour certaines catégories de la population. Les personnes trans et les immigrant·e-s (qui arriveraient «*en masse*» selon Maxime Bernier) sont attaqué·e-s de plus en plus ouvertement. L'islamophobie s'exprime désormais haut et fort et est légitimée par des grands médias et des représentant·e-s politiques. Comme l'avaient prédit bien des musulman·e-s, elle ouvre la porte à une volonté de distinguer les corps qui doivent être montrés de ceux qui doivent être cachés, particulièrement chez les femmes – en témoigne la charge grossophobe contre le dernier clip de la chanteuse Safia Nolin. Les menaces à prévoir contre le droit à l'avortement s'inspirent aussi de ce désir de contrôler les corps. Même l'antisémitisme, auparavant un tabou ultime, semble se décomplexer, bénéficiant aussi de l'espace d'intolérance ouvert par des années de mépris d'une autre religion, l'islam: on l'a vu à Charlottesville en 2017 et lors des tueries à Pittsburgh et à Christchurch, en Nouvelle-Zélande.

La nouveauté ici ne se trouve pas dans ces différents mécanismes d'exclusion systémiques. Ce qui semble s'imposer à l'heure actuelle, c'est le discours décomplexé d'exclusion d'une multitude de formes d'altérité, dans une tentative de justifier le règne d'une «*majorité*», alors que les principes sont présentés comme les outils élitistes d'une gauche intellectuelle. La pléthore de commentaires violents sur les réseaux sociaux, les articles de journaux polémistes et les affirmations incendiaires de certains de nos politiciens se nourrissent mutuellement et élargissent

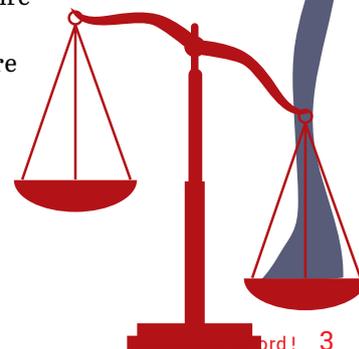
l'espace de ce qu'il est acceptable d'énoncer publiquement (souvent sous couvert d'une interprétation tout à fait opportuniste, sélective et victimaire du combat contre la «*censure*»).

Certes, contre cette acceptabilité croissante se dressent le refus et la révolte des personnes ciblées et de leurs allié·e-s. Toutefois, il semble que l'espace dans lequel se déploie la droite radicale s'étend jour après jour, et ce, tant dans les discours publics que dans les législations et les institutions. À l'heure où, depuis la crise financière de 2008, le capitalisme prend une forme de plus en plus violente, prédatrice et autoritaire, d'autres formes de brutalité et de domination sortent de la marge et s'expriment sans honte sur la place publique.

Un travail colossal nous attend donc. La gauche québécoise doit parvenir à se rassembler pour bloquer la montée de cette violence et de cette haine multiformes. Pour y parvenir, il ne suffit pas de chercher l'unité autour de batailles pour la répartition de la richesse ou pour l'environnement. Nous devons également prendre un soin particulier à développer des liens de solidarité comme autant de points de résistance quadrillant le social, à faire entendre la voix des personnes qui subissent directement cette violence, à valoriser l'humanité profonde de ces personnes que l'on a démonisées, celles et ceux qu'on qualifie d'intégristes, de terroristes, de féministes hystériques pour mieux les faire taire. La lutte pour les droits des exclu·e-s, des sans droits, sans voix, sans part, est de plus en plus présentée comme une menace à la majorité dominante. Pourtant, lutter contre les oppressions de toutes sortes est ce qui redonne un sens au collectif et permet de construire une démocratie pour toutes et tous.

Un nouveau front social demeure à créer; le plus tôt sera le mieux.

**Le collectif de rédaction**



Un espace ouvert pour  
le débat politique et  
l'intervention sociale

[info@ababord.org](mailto:info@ababord.org)  
[www.ababord.org](http://www.ababord.org)



# à babord!

REVUE SOCIALE ET POLITIQUE

La revue *À babord!* est une publication indépendante, sans but lucratif, paraissant cinq fois par année depuis sa fondation en 2003. Elle est éditée par des militantes et des militants de toutes origines, proposant une révolution dans l'organisation de notre société, dans les rapports entre hommes et femmes et dans nos liens avec la nature. La revue a pour but d'informer, de formuler des analyses et des critiques sociales et d'offrir un espace ouvert pour débattre et favoriser le renforcement des mouvements sociaux d'origine populaire. *À babord!* veut appuyer les efforts de celles et ceux qui dénoncent les injustices et organisent la rébellion. Les articles de la revue peuvent être reproduits à condition d'en citer la source.

Suivez-nous aussi sur Facebook: [revueababord](https://www.facebook.com/revueababord)  
et sur Twitter: [@revueababord](https://twitter.com/revueababord)

## COLLECTIF DE RÉDACTION ◀

Suzanne Audette, Marie-Jo Bard,  
Valérie Beauchamp, Myriam Boivin-Comtois,  
Isabelle Bouchard, Philippe Boudreau,  
Jean-Pierre Couture, Yannick Delbecque,  
Marianne Di Croce, Léa Fontaine (coordonnatrice),  
Frédérique Godefroid, Philippe de Grosbois,  
Miriam Hatabi, Mostafa Henaway,  
Catherine Huart, Anne-Marie Le Saux,  
Michel Nareau, Amélie Nguyen, Jacques Pelletier,  
Xavier P.-Laberge, Ricardo Peñafiel,  
Jean-Marc Piotte, Jean-Patrick Reysset,  
Camille Robert, Karine Rosso,  
Claude Vaillancourt, Marc-Olivier Vallée

## COMITÉ D'ÉDITION

Valérie Beauchamp, Jean-Pierre Couture  
(secrétaire de rédaction), Miriam Hatabi,  
Anne-Marie Le Saux, Michel Nareau, Jacques  
Pelletier, Marc-Olivier Vallée

## PRODUCTION ET INFOGRAPHIE

Anne-Laure Jean

## ILLUSTRATIONS

Britanny H., Chloé Charbonnier,  
Alexandre Claude, Coalition Fjord,  
Creative Commons, Cuatrecasas,  
Armando Diaz, Forthelovefcc,  
Cécile Gariépy (couverture),  
Anne-Laure Jean (dossier),  
Ruth Kivilahti, Eric Michiels,  
Dominic Morissette (coup d'oeil), Pixabay,  
André Querry, Ed Schipul, Christian Subtil,  
Gilbert Talbot, Cam Ventoza

## COLLABORATIONS SPÉCIALES

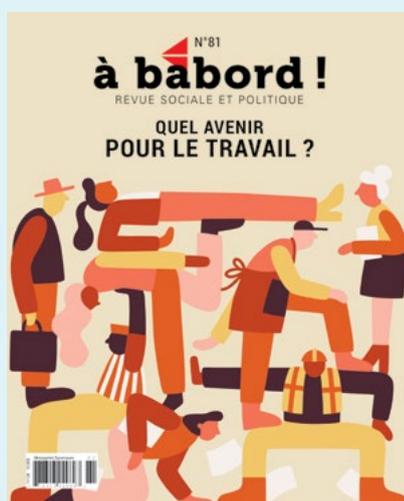
Stéphanie Barahona, Alexis Bouliane,  
Anne-Marie Buisson, Wilfried Cordeau,  
Martine Delvaux, Marc-Édouard Joubert,  
Bohra Manaï, Maude Prud'homme,  
Rachel Saintus-Hyppolite,  
Maud Simonet, Maïka Sondarjee,  
Natalie Stake-Doucet, Gilbert Talbot,  
Sabela Titus, Ramon Vitesse, Amel Zaazaa

La revue *À babord!* est imprimée par  
**Héon & Nadeau Ld**

Le site de la revue est hébergé par **Koumbit.org**

# LES BRÈVES

## LANCEMENT DU NUMÉRO 81



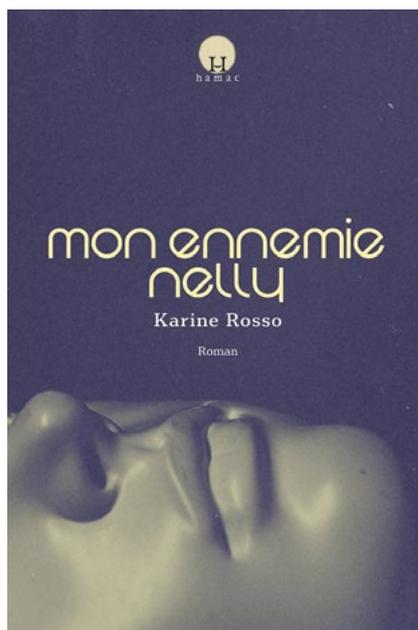
Jeudi 24 octobre à l'**Euguéionne**  
1426 rue Beaudry, Montréal, dès 17 h 30

Les informations détaillées se trouvent  
sur notre site web : [ababord.org](http://ababord.org)  
et notre page Facebook : [revueababord](https://www.facebook.com/revueababord)

**PASSEZ NOUS VOIR!**

## DES MEMBRES DU COLLECTIF PUBLIENT!

La revue *À bâbord!* est fière de souligner la parution des ouvrages de nos camarades. Karine Rosso a publié son roman *Mon ennemie Nelly* (Hamac) dont on lira la recension dans ce numéro (p. 64) et Claude Vaillancourt a fait paraître son essai *La culture enclavée* (Somme toute). Nos plus sincères félicitations à vous deux!



光復香港  
時代革命

03



# 捍衛夢想

您不需要參與整場運動

但不能一直 沉默



# HONG KONG

## ENTRE LA CHINE ET L'OCCIDENT

Alexis Boulianne, journaliste indépendant

Les récentes orientations autoritaires et expansionnistes de Pékin expliquent la ténacité des militant·e·s autonomistes de Hong Kong qui continuent de manifester malgré le retrait du projet de loi sur l'extradition de suspects vers la Chine.

La mobilisation des militant·e·s indépendantistes et autonomistes de Hong Kong, opposé·e·s depuis le mois d'avril 2019 à un projet de loi qui aurait remis en cause l'indépendance judiciaire de la région: la Chine doit-elle, encore aujourd'hui, être considérée comme un État colonisé luttant pour son indépendance contre les visées impérialistes de l'Occident? À ce titre, son emprise grandissante sur Hong Kong, un territoire historiquement chinois, semble totalement justifiée et devrait être soutenue.

C'est l'argument que plusieurs personnes se réclamant de gauche pourraient être tentées d'avancer, soit d'appuyer la Chine dans sa tentative de réunifier son territoire précolonial. Il peut finalement sembler impossible de soutenir les Hongkongais·es dans leur combat pour l'indépendance sans cautionner le néo-colonialisme de l'Occident.

Un portrait bien différent émerge toutefois d'une analyse plus approfondie.

La place de Hong Kong au centre d'une longue saga qui oppose la Chine aux Britanniques commence avec l'invasion de l'île de Hong Kong et de la péninsule de Kowloon lors des guerres de l'opium. Dès 1842, le Royaume-Uni met en place un régime colonial qui considérait ceux et celles né·e·s à Hong Kong comme des citoyen·ne·s de seconde zone, qui resteront majoritairement gouverné·e·s par l'élite probritannique jusqu'en 1997, année de la passation à la Chine.

Cette passation est encadrée par un accord qui garantit une certaine autonomie politique et économique à la ville pendant 50 ans et la création d'une constitution (la

*Basic Law*, ou loi fondamentale) propre à Hong Kong. Le tout opérant sous le fameux slogan «un État, deux systèmes» formulé par Deng Xiaoping.

Dès 2003 pourtant, de vastes manifestations font reculer un projet de loi qui aurait enclenché l'article 23 de la *Basic Law*, qui spécifie que le gouvernement de Hong Kong rendra illégaux, entre autres, les «*actes de subversion*» contre le gouvernement central chinois. Ce n'était que le premier soubresaut d'une longue bataille entre le camp pro-Pékin et le camp prodémocratie.

En 2014, le Congrès chinois publie un projet de réforme qui aurait permis à Hong Kong d'accéder au suffrage universel pour élire ses dirigeant·e·s sous condition que les candidat·e·s au poste de chef de l'exécutif reçoivent l'aval du gouvernement chinois, empêchant ainsi des opposant·e·s politiques d'y participer.

Cette réforme a soulevé la colère des habitant·e·s de la ville, car perçue comme un cadeau empoisonné et au mieux comme une demi-mesure. Elle a provoqué une des plus grandes mobilisations de l'histoire de l'île, connue aujourd'hui sous le nom de Mouvement des parapluies jaunes. Le projet de réforme a été abandonné en 2015 après l'occupation réussie de certaines parties de la ville pendant plusieurs semaines par les manifestant·e·s.

### NOUVELLE OPPOSITION

C'est donc dans ce contexte – et dans celui de la condamnation en appel, au mois d'avril 2019, de certains leaders du mouvement – que les masses ont encore une

fois pris la rue, le 12 juin, contre le Parti communiste chinois, regroupant selon les organisateurs plus d'un million de personnes (pour une population de 8 millions d'habitants) opposées à un projet de loi permettant l'extradition de suspects vers la Chine continentale. Lors de cette mobilisation, plusieurs dizaines de manifestant·e·s ont été arrêté·e·s et qualifié·e·s d'émeutiers·ères.

Le projet de loi sur l'extradition de suspects aurait permis à la Chine de ramener sur son sol des dissident·e·s de tout acabit, même non chinois, qui feraient l'objet d'un mandat d'arrestation en Chine.

Le 4 septembre, après 14 semaines de manifestations hebdomadaires, la cheffe de l'exécutif hongkongais, Carrie Lam, a officiellement retiré le projet de loi en question. Malgré ce gain, les manifestant·e·s continuent de prendre la rue et d'affronter régulièrement la police antiémeute, dont les actions sont de plus en plus violentes et impulsives. Pourquoi s'entêtent-ils?

C'est que les cinq demandes présentées après le 12 juin par les manifestant·e·s incluent non seulement le retrait du projet de loi sur l'extradition de fugitifs, mais aussi la libération des manifestant·e·s arrêté·e·s, le retrait public de l'accusation d'émeute, l'obtention du suffrage universel (qui n'est toujours pas acquis, la chambre législative n'étant élue qu'à 50 % par la population) et une enquête publique sur les agissements de la police antiémeute. ►

## LA CHINE PERÇUE COMME UNE MENACE

La Chine d'aujourd'hui n'est plus celle de Deng Xiaoping. Son modèle économique hybride et son ouverture d'alors penchent de nos jours plus du côté d'un capitalisme d'État voilé de rouge que de tout autre modèle économique. Ses fortes tendances totalitaires s'expriment désormais au grand jour, alors que ses camps de «rééducation» assimilent par la force certaines minorités religieuses et ethniques du pays et qu'on ne compte plus le nombre d'opposant-e-s politiques emprisonné-e-s, en exil ou disparu-e-s.

Les outils technologiques déployés par l'État pour le contrôle des masses dépassent l'entendement: un vaste système de reconnaissance faciale et corporelle permet d'identifier en quelques secondes l'emplacement de la plupart des citoyen-ne-s chinois-es, où qu'ils et elles soient. L'État met également en place un matricule individuel attribué à chacun de manière à scruter et coter toute personne sous l'égide d'un crédit social englobant tous les aspects de la vie avec l'aide des plus grandes entreprises du pays. Le Parti communiste chinois souhaite étendre ce système de crédit social à l'ensemble des Chinois et des Chinoises dès l'année prochaine.

Les tentacules de l'appareil de répression chinois ne se limitent plus à ses frontières, mais s'étendent désormais aux pays limitrophes qui sont forcés de coopérer pour conserver leur bonne relation (économique) avec la Chine et opèrent eux aussi des mesures répressives contre les Ouïghours fuyant le Xinjiang. Avec la *Belt and Road Initiative*, son projet d'infrastructure de transport eurasiatique, la Chine vise à étendre son influence économique et politique de l'Asie centrale à l'Afrique en passant par l'Europe.

Chez nous, des Hongkongais ont d'ailleurs été exclus du défilé de la Fierté de Montréal d'août 2019 en raison de «tentative potentielle de sabotage du défilé par les procommunistes». Plus tôt cette année, un diplomate chinois a tenté de faire annuler la conférence d'un dissident ouïghour à l'Université Concordia.

C'est devant ces nouvelles orientations du Parti communiste qu'on s'ébahit de voir encore des militant-e-s anticolonialistes afficher leur soutien pour la Chine, elle-même devenue un État qu'on pourrait considérer comme néocolonial.

Bien conscient-e-s de ce visage totalitaire et expansionniste désormais assumé par le Parti, les Hongkongais-es feront tout en leur pouvoir pour éviter de voir leur ville perdre sa valeur fondatrice déjà fragile: l'État de droit. Les droits pourtant octroyés par l'État chinois lors de la passation en 1997 ne semblent pas être respectés par Pékin sur son territoire et les militants hongkongais considèrent qu'ils ne le seront pas davantage à Hong Kong lors de la prise de contrôle par la Chine, prévue pour 2047.

### L'ENNEMI DE MON ENNEMI

Toute opposition à la Chine ne doit toutefois pas être perçue comme un cautionnement du capitalisme: les Hongkongais dénoncent justement leurs conditions de vie lors des manifestations, eux qui vivent dans une des villes les plus chères du monde. «*Je paie 1200\$ par mois pour une cellule, vous pensez vraiment que j'ai peur d'aller en prison?*» pouvait-on lire sur un mur bordant une autoroute cet été, une phrase qui symbolise l'état d'âme de cette jeune génération dont la qualité de vie est compromise par les prix vertigineux de l'immobilier.

Il profite aussi aux investisseurs étrangers, qui utilisent la ville comme porte d'entrée pour le reste de l'Asie. Il profite enfin au gouvernement de Hong Kong, qui récolte les gains de la spéculation immobilière. Toutes ces injustices, les manifestant-e-s hongkongais-es les dénoncent lors de leurs prises de parole.

La situation tendue à Hong Kong a aussi été instrumentalisée par le président des États-Unis, Donald Trump, qui insiste pour faire un lien entre le traitement des manifestant-e-s par la police et la négociation d'un important accord de commerce avec la Chine. C'est en réponse à l'intérêt soudain des États-Unis pour leur cause que certain-e-s manifestant-e-s se sont mis à agiter le drapeau américain et à demander à l'oncle Sam d'intervenir dans le conflit qui les oppose à Pékin. Une stratégie risquée qui semble donner raison au Parti, qui accuse les Américains de fomenter les manifestations à Hong Kong depuis 2014.

Au final, les manifestant-e-s hongkongais-es n'ont que très peu d'alliés, pas même au sein de leur propre gouvernement. À la lumière des tendances autoritaires de la Chine et des visées des Américains, le mouvement pour l'autonomie de Hong Kong mérite qu'on reconnaisse le droit à l'autodétermination de ses habitant-e-s et qu'on critique les dérives violentes de la Chine envers des personnes qui ne font que demander une vie libre et digne. 

---

Les Hongkongais-es feront  
tout en leur pouvoir pour  
éviter de voir leur ville perdre  
sa valeur fondatrice déjà  
fragile : l'État de droit

---

Le capitalisme débridé qui s'est installé à Hong Kong profite bien aux plus riches, qui possèdent presque tous un passeport autre que leur document hongkongais et qui peuvent ainsi facilement émigrer si l'influence du Parti communiste chinois devient trop pesante sur leur ville.

LOI 21

# ENTRE CONTESTATIONS ET NORMALISATION DE LA DISCRIMINATION

Bochra Manaï, citoyenne engagée

Au Québec, l'année 2019 a été marquée par le débat et la loi sur les signes religieux dans la fonction publique. En réalité, le sort de cette conversation avait été scellé dès l'élection de la Coalition avenir Québec le 1<sup>er</sup> octobre 2018, puisque ce parti annonçait déjà que cette loi viserait l'interdiction, pour tou-te-s les enseignant-e-s et certaines catégories d'employé-e-s de l'État, de l'affichage de signes religieux.

Les contestations contre le projet de loi 21 devenu la Loi sur la laïcité de l'État ont rythmé la vie civique des Québécois-es. Entre les manifestations, les chaînes humaines devant les écoles ou celle devant le Palais de Justice de Montréal, les citoyen-ne-s ont utilisé de nombreux moyens de protestation pour se faire entendre. Seule cette effervescence citoyenne, appuyée par les institutions telles que la Ligue des droits et libertés, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, les syndicats et par des personnalités publiques allant de politicien-ne-s à des universitaires, a semblé correspondre à une pratique démocratique. En effet, le processus de consultation mis en place par le gouvernement a surtout brillé par son manque de représentativité. Toute cette démarche, qui devait permettre d'écouter une multitude de perspectives émanant d'organisations, d'intellectuel-le-s, d'institutions ou de citoyen-ne-s a fait fi des nombreuses voix de la société civile du Québec, parmi lesquelles les groupes religieux ou de défense des droits, qui œuvrent au quotidien avec les premiers et premières concerné-e-s par l'interdiction de travailler.

Par ailleurs, comme prévu par divers acteurs, la loi aussitôt adoptée a été contestée devant les tribunaux. En juin, au lendemain de son adoption, réalisée sous le bâillon et modifiée sans préavis, le Conseil national des musulmans canadiens, l'Association canadienne des libertés civiles et la plaignante Ichrak Nourel Hak, étudiante et future enseignante, ont contesté la Loi sur

la laïcité de l'État sur la base de son caractère anticonstitutionnel.

La demande de sursis visait à *geler* l'exécution de la loi en attendant que la discussion sur la constitutionnalité puisse se faire. Malgré les témoignages de plusieurs personnes touchées, surtout des femmes, le juge Yergeau de la Cour supérieure du Québec a estimé que le préjudice vécu par les plaignant-e-s ne présentait pas d'urgence d'agir. Cette première étape de la bataille juridique a rapidement laissé place à la requête en appel de cette décision. En juillet, après une courte audition des deux parties, la Cour d'appel a ainsi accepté d'entendre la requête des associations et de la demanderesse. Le rendez-vous serait donné durant l'automne pour que la Cour d'appel analyse la demande.

L'action judiciaire étant longue, les contestations et résistances collectives ont pris également d'autres formes. Depuis la rentrée 2019, une campagne intitulée « Non à la loi 21 » a été lancée et implique les mouvements de lutte pour les droits ainsi que des enseignant-e-s concerné-e-s, même s'ils et elles sont « protégé-e-s » par la clause d'antériorité (ou clause « grand-père ») incluse dans la loi.

En réalité, l'adoption de la Loi sur la laïcité de l'État, qui s'annonçait peu claire, difficilement exécutable et qui laissait présager une division des milieux scolaires, a fait émerger plusieurs cas graves. Entre les parents d'élèves qui estimaient avoir le droit de demander de changer d'enseignant-e-s et les professeur-e-s

## EN SAVOIR PLUS

La campagne « Non à la loi 21 », lancée le 5 septembre 2019 par un ensemble d'individus et d'organisations, se veut un espace citoyen pour rendre visible les effets de cette loi et dénoncer son application. Suivez leur page Facebook pour connaître les détails de leurs prochaines actions.

[www.facebook.com/nonl21](http://www.facebook.com/nonl21)

embauché-e-s avant la Loi recevant des lettres de mise à pied s'ils et elles ne retireraient pas leurs signes religieux, il serait devenu légitime d'interpréter la loi et de l'appliquer selon sa propre compréhension ou perception.

Cette rentrée 2019 semble entériner des pratiques discriminatoires, laissant des enseignantes qualifiées de côté, dans un contexte où les commissions scolaires connaissent une pénurie de main-d'œuvre.

Au Québec, en 2019, sous le gouvernement de la CAQ, tout se passe comme si la discrimination des un-e-s était devenue légitime. Comme une société intériorise souvent les discriminations par leur institutionnalisation, il est fort à parier que les voies de résistances et de contestations devront durer jusqu'à ce que la loi soit revisitée dans quelques années pour déterminer s'il est encore nécessaire de dévier des chartes. 



Photo : Alexandre Claude.

## SYNDICALISME EN SANTÉ

# UNE NOUVELLE PLATEFORME POLITIQUE

Marie-Jo Bard ◀

S'engager dans les luttes sociopolitiques pour contribuer à faire changer les choses, c'est ce que propose l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) à ses membres pour combattre le sentiment d'impuissance vis-à-vis du démantèlement du réseau de la santé.

Les fusions d'établissements qui ont mené à l'apparition des CISSS et CIUSSS ont aussi eu comme impact la création de mégas structures syndicales, passant de près de 800 accréditations à moins de 100 pour tout le réseau de la santé. En 2017, cette centralisation imposée par la loi 10 s'est soldée par un gain d'environ 20000 membres pour l'APTS.

Le syndicat représente maintenant 55000 travailleuses et travailleurs.

Conscient de l'importance que vient de prendre l'organisation dans le dialogue sur la défense des services publics, celle-ci souhaite élaborer la première plateforme politique de son histoire. L'exécutif national propose à ses membres une démarche sur trois ans qui passera par l'adoption en congrès: des orientations qui guideront la politique en 2019, de deux grands projets structurants en 2020 et d'un plan d'action en 2021.

Questionnée sur l'objectif de ce processus, Marie-Claude Raynault, première vice-présidente et responsable des secteurs de l'action féministe et de l'action sociopolitique, note que l'intention de renforcer le pouvoir syndical par l'affirmation de son rôle politique était déjà présente au sein de l'exécutif depuis plusieurs années.

Aujourd'hui, l'élargissement des rangs rend la chose non seulement possible mais nécessaire: «*Ce que l'on souhaite, c'est de*

*choisir les batailles politiques selon les intérêts des membres afin de rendre nos interventions dans les médias et auprès des représentants politiques plus représentatives et légitimes. On veut connecter le quotidien des travailleuses-euses avec l'action politique.»*

### UNE MOBILISATION NÉCESSAIRE

Il reste toutefois du chemin à parcourir pour que l'APTS se démarque par son implication au sein de luttes politiques. Actuellement, l'engagement social du syndicat ne se limite qu'à quelques liens de solidarité avec différentes coalitions et à certains positionnements de principe sur le développement durable et le droit des femmes.

Il n'en demeure pas moins que ce qui émane de la proposition de l'APTS, c'est justement l'affirmation du rôle social du syndicat. Il souhaite ainsi se positionner comme un contre-pouvoir crédible quant à la valorisation, la promotion et la prévention des services publics en mobilisant

ses membres sur des thématiques qui vont au-delà de ce qui touche la santé.

Or, si la puissance d'un syndicat dépend du degré de conscientisation et de mobilisation de ses membres, un travail sincère d'information et d'éducation est primordial afin que la plateforme politique soit portée par la fougue des travailleuses et travailleurs du réseau et non par les aspirations d'une poignée d'élu-e-s à l'exécutif.

C'est d'ailleurs dans cette optique que 80 membres de la base se sont réunis en mai dernier dans le cadre du Carrefour des idées, un forum ouvert à tous ayant pour but de stimuler la réflexion sur huit grands enjeux. La formule, plus didactique que participative, laisse toutefois croire que les lieux d'échanges ouverts ne sont pas encore ancrés dans la structure syndicale de l'APTS.

L'intérêt de la proposition de l'APTS réside dans le fait qu'un exercice de cette envergure au sein d'une force syndicale nouvelle est chose rare de nos jours. Les résultats du congrès de novembre nous

L'APTS représente maintenant 88 % des travailleuses et travailleurs du réseau de la santé et des services sociaux de catégorie 4 qui regroupe 5 secteurs d'activités, soit le diagnostic (laboratoires et imagerie médicale), la réadaptation, la nutrition, les services psychosociaux ainsi que la prévention et le soutien clinique.

permettront d'évaluer sa capacité à mobiliser ses ressources au-delà des négociations de conventions collectives. Espérons que les délégués-e-s éviteront les pièges du syndicalisme corporatiste et saisiront l'opportunité qui s'offre à eux et elles de développer un réel intérêt pour l'activisme social dans ses rangs. 

Photo : Alexandre Claude.



# VOTRE VISAGE, FUTURE CLÉ DE VOTRE VIE PRIVÉE ?

Yannick Delbecque ◀

Dans un monde qui carbure à la sécurité, l'urgence de recourir à des moyens efficaces et inviolables pour authentifier les personnes prend l'allure d'une véritable quête. Des nouvelles technologies de reconnaissance des visages sont présentées par leurs promotrices et promoteurs comme des solutions séduisantes, mais elles génèrent aussi des inquiétudes légitimes.

Il y a deux types d'utilisation de la reconnaissance faciale: l'identification et l'authentification. L'identification sert à déterminer l'identité d'une personne inconnue à partir d'une image de son visage. Elle permet par exemple de trouver une personne dans une foule. L'authentification sert à confirmer l'identité d'une personne en vérifiant que son visage correspond bien à celui d'une image connue du visage. Elle sert déjà à déverrouiller certains téléphones intelligents.

Prises isolément, certaines applications de la reconnaissance faciale avérées ou éventuelles peuvent sembler constituer des développements intéressants. C'est le cas de l'identification des patient·e·s dans les hôpitaux pour un accès plus rapide aux dossiers médicaux, de la recherche de personnes disparues et de la sécurisation des données sur nos téléphones cellulaires. C'est aussi le cas de la facilitation du rituel sécuritaire dans les aéroports de même que de l'utilisation des visages comme clé d'accès supplémentaire aux guichets bancaires, par exemple.

Toutefois, l'idée d'un déploiement de telles techniques dans toutes les sphères de la société est beaucoup plus inquiétante. En effet, la capacité d'identification combinée à l'omniprésence des caméras de surveillance nous rapproche d'un contrôle total et permanent de l'ensemble de la société. La mise en place d'une telle société ne relève plus de la science-fiction. La Chine, par exemple, veut créer une base de données permettant d'identifier par son visage n'importe lequel de ses 1,3 milliard de citoyens et citoyennes avec un taux

de succès visé de 90%. L'Inde a un projet similaire. La Chine vise aussi la mise en place d'un système de crédit social, une sorte d'hybride entre une cote de crédit et un programme de fidélité qui tiendrait compte des comportements sociaux des personnes tels qu'observés par les caméras de surveillance et leur comportement sur Internet. Les personnes ayant une cote de crédit social trop basse se verraient privées d'accès au transport aérien ou ferroviaire, à certains restaurants, à certaines écoles. À l'inverse, une bonne cote permettrait d'avoir accès au crédit bancaire, à certaines destinations de voyage, etc.

La reconnaissance faciale n'a pas que des applications de surveillance pour l'État. Au Québec, plusieurs centres d'achat filment déjà les consommateurs à leur insu afin de créer des profils pour étudier leurs comportements<sup>1</sup>. De plus en plus d'écoles, d'universités, d'immeubles à logements, etc., utilisent la reconnaissance faciale pour décider qui peut avoir accès aux locaux. Facebook, Google et d'autres utilisent la reconnaissance faciale pour identifier des personnes sur les photos. À l'aide de caméras dans des classes, on a même étudié les expressions faciales des étudiant·e·s afin de surveiller leur niveau d'attention.

## SURVEILLANCE ET DÉRIVES

Que doit-on craindre de la mise en place de l'identification par reconnaissance faciale? Avant tout, la mise en place graduelle d'une culture de la surveillance. Se sachant surveillé·e en tout temps, le comportement de chacun·e se modifie pour correspondre

à ce qui est attendu, particulièrement si on distribue punitions et récompenses à partir des comportements observés.

Cela renverse la présomption d'innocence et contourne les garde-fous juridiques qui encadrent les enquêtes policières actuellement. En déclenchant de simples alarmes pour des actions qui ne correspondent pas nécessairement à des actions illégales, on élargit l'étendue des actions que le public surveillé tentera d'éviter. Cela revient à modifier indirectement la loi, possiblement en ne consultant que les fabricants des logiciels de surveillance.

Les problèmes ne sont pas nécessairement dus à l'utilisation initialement annoncée, mais les possibles dérives de la combinaison entre la reconnaissance faciale et les immenses bases de données que l'État ou des intérêts privés ont déjà amassées. On peut ainsi suivre des personnes ou croiser des informations de manière inattendue.

En France par exemple, un récent rapport du ministre de l'Intérieur fait un lien inquiétant entre un nouveau système d'authentification utilisant la reconnaissance faciale pour les services gouvernementaux et l'anonymat servant à la propagation de propos haineux, ce qui revient implicitement à proposer d'utiliser un outil d'authentification gouvernemental comme moyen d'identification sur les réseaux sociaux.

Une compagnie russe a proposé un logiciel permettant de retracer des personnes sur des réseaux sociaux à partir d'une simple photo. Le scénario typique est de pouvoir entrer en contact avec

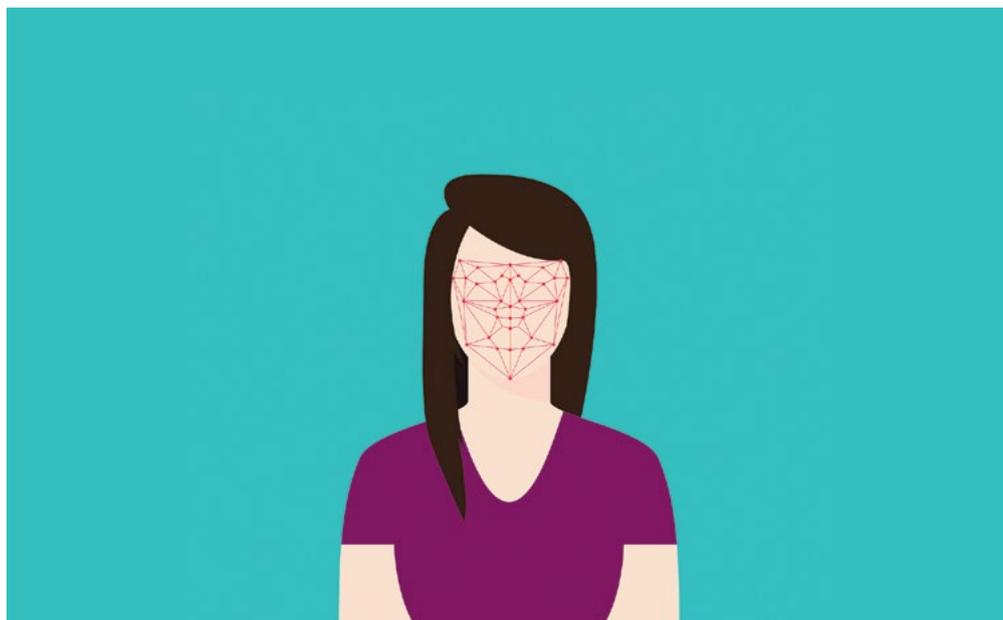


Illustration: Creative Commons (CC0 1.0).

une personne inconnue qui nous a plu. Un jeune programmeur allemand a récemment annoncé la création d'un logiciel permettant de retracer la vraie identité d'actrices pornos à l'aide des images trouvées sur les réseaux sociaux. On imagine comment de tels outils peuvent devenir de puissants outils de harcèlement.

### TECHNOLOGIE IMPARFAITE

Ces systèmes, malgré de récentes améliorations, n'ont pas encore démontré leur efficacité pour la surveillance à grande échelle. Dans différents tests effectués, le nombre de faux positifs – c'est-à-dire d'identifications erronées – peut être assez élevé. Ces erreurs peuvent mener à des interpellations fréquentes des mauvaises personnes. Si on utilise la reconnaissance faciale à des fins d'identification de personnes suspectes, la multiplication des interpellations erronées contribue à renforcer le sentiment de surveillance totale. Ironiquement, le plus important pour faire baisser le taux de criminalité dans les zones surveillées n'est pas tant l'efficacité des systèmes déployés que le fait que toutes et tous se sentent surveillé-e-s.

Les systèmes de reconnaissance faciale ont un autre problème. Ils sont parfois racistes et sexistes ! Souvent conçus par des personnes blanches, les systèmes sont

soujés à des biais lorsqu'il s'agit d'identifier correctement les personnes non blanches, particulièrement les femmes. Une dérive assez terrible est d'utiliser de tels biais pour cibler certains groupes minoritaires, comme on a commencé à le faire en Chine pour repérer les personnes issues de la minorité musulmane ouïghoure.

Or, malgré ces lacunes, plusieurs compagnies cherchent actuellement à vendre leurs produits de reconnaissance faciale, en particulier au niveau municipal. Si l'intérêt des Amazon, Google, Microsoft, Cisco et cie est évidemment pécuniaire (on prédit que ce marché aura une croissance importante dans les prochaines années), celui des administrations publiques qui veulent adopter de tels systèmes est autre. Bien qu'elles soient possiblement séduites par des promesses d'amélioration de la sécurité, la possibilité de réduire les coûts des services policiers ou de sécurité doit certainement aussi peser dans la balance d'un esprit néolibéral.

### TROUS NOIRS JURIDIQUES

Si certaines utilisations de la reconnaissance faciale sont triviales et ne posent pas de problème, il n'y a pas de limites minimales universellement acceptées guidant leur utilisation. Certains groupes de défense des libertés fondamentales

demandent un encadrement légal plus clair, et même Microsoft, pourtant productrice importante de cette technologie, demande des limites légales claires pour les compagnies privées et pour l'État afin de protéger les droits et libertés des personnes et éviter tout scénario orwellien. Plusieurs groupes de défense des droits préconisent plutôt l'interdiction totale de l'usage de la reconnaissance faciale. Ainsi, la ville de San Francisco a récemment choisi d'interdire à ses services municipaux (dont la police et l'agence de transport public) d'utiliser des technologies de reconnaissance faciale afin de protéger la vie privée de ses citoyen-ne-s.

La reconnaissance faciale est une nouvelle clé permettant d'accéder à des données sur tout individu présent dans une immense base de données. À la différence de vos empreintes digitales ou de votre ADN, toute personne munie d'une caméra peut facilement obtenir cette clé et l'utiliser pour accéder à toute l'information publique vous concernant ou enrichir cette banque d'information. La protection de la vie privée ou de l'anonymat doit rapidement être repensée avant que l'utilisation de cette nouvelle technologie soit tellement répandue qu'il soit presque impossible de revenir en arrière. Cette réflexion doit être collective et ne pas être limitée aux actrices et acteurs gouvernementaux ou de l'industrie logicielle et tenir compte de l'existence déjà problématique de toute l'information personnelle à disposition des États et des compagnies privés. <sup>1</sup>

1. Voir Fabien Deglise, « Un centre commercial de Sainte-Foy lance un projet-pilote de profilage des clients », *Le Devoir*, 25 janvier 2019.

# UNE MARCHE HISTORIQUE

Photo: Dominic Morissette  
Texte: Jean-Pierre Couture ◀

Le 27 septembre dernier, Montréal a répondu massivement aux appels à la mobilisation climatique. Près de 500 000 personnes ont non seulement participé à la plus grande marche de l'histoire du Québec, elles ont aussi pris part à la plus grande manifestation de la planète en cette Journée de grève mondiale pour le climat. ▶





IS BREAKING  
ENVIRONMENT  
FCAH  
SKOLSTREJK  
FÖR  
KLIMATET

WHICH GREEN DO YOU SEE

W  
NEVE  
FORGIV  
YOU

We are here for the planet



Action organisée conjointement par la coalition Échec au paradis fiscaux et Attac-Québec où les manifestant-e-s ont visité quatre multinationales qui ne payent pas leur juste part d'impôt le 13 avril 2019. Photo : André Query.

## MOUVEMENT SOCIAL AU QUÉBEC

# SPLENDEUR ET MISÈRE DES COALITIONS

Claude Vaillancourt ◀

Les causes se gagnent plus facilement quand l'union fait la force. Syndicats et organisations citoyennes jugent souvent nécessaire de former des coalitions afin de mettre en commun leur énergie pour une cause particulière et lutter plus efficacement. Mais ces réseaux n'ont pas la vie facile, le plus souvent à cause d'un manque d'argent.

Les patrons et les grandes entreprises ont un accès direct au pouvoir politique. Par la pratique intensive du lobbyisme, ils arrivent sans trop de difficulté à avoir une grande influence auprès des élu-e-s, à modifier les politiques gouvernementales et les lois en leur faveur. Cette pratique coûte cher, mais leurs investissements sont bien rentabilisés.

Le mouvement social devrait en principe répliquer par la force du nombre. Les grandes coalitions québécoises ont derrière elles des dizaines de milliers de citoyen-ne-s qui les soutiennent. La balance tend toutefois à pencher toujours du même côté. Dans cette lutte qui oppose les intérêts privés au bien public, ce dernier peine à l'emporter alors que les

coalitions restent trop fragiles, incapables de maintenir un personnel suffisant pour bien les faire fonctionner.

Un exemple récent montre bien le rapport de force qu'il faut changer: selon TVA Nouvelles, des lobbyistes d'Amazon ont eu l'année dernière 145 rencontres avec des élu-e-s et fonctionnaires. Pendant ce temps, la coalition Échec aux paradis fiscaux, avec

trois représentant·e-s pourtant très médiatisés (Vincent Gratton, Alain Deneault, Marwah Rizqy), a été incapable de rencontrer la ministre du Revenu du Canada afin de lui proposer des solutions pour vaincre le problème criant des fuites fiscales.

Les coalitions demeurent essentielles. Attardons-nous à quelques-unes qui ont comme caractéristiques, entre autres, de ne pas avoir de membres individuels et d'engager des luttes à long terme: la Coalition Main rouge, pour la protection des services publics, le Front commun pour la transition énergétique, Échec aux paradis fiscaux, le Réseau québécois pour l'intégration continentale (RQIC), qui s'intéresse au libre-échange, et la Coalition Solidarité Santé<sup>1</sup>. Elles ont aussi en commun de s'attaquer aux fondements du néolibéralisme et aux intérêts financiers des grandes firmes.

## LES GRANDES BATAILLES

La dernière-née de ces coalitions, Échec aux paradis fiscaux, semble particulièrement vigoureuse. Elle profite de nombreux scandales – les Panama Papers, les Paradise Papers, etc. – qui ont permis de constater l'ampleur des fuites fiscales et ont montré à quel point celles-ci sont inadmissibles. Les gouvernements du Québec et du Canada ont tous deux manifesté leur intention de s'attaquer à ce problème, mais les actions ne suivent pas les paroles. La coalition est particulièrement active pendant les campagnes électorales, alors qu'elle cherche à mettre la lumière sur cet enjeu et faire pression sur les partis politiques.

Selon son coordonnateur Samuel-Élie Lesage, «alors que le recours aux paradis fiscaux augmente, la réponse de nos gouvernements a été insuffisante et montre qu'ils ne prennent pas le problème au sérieux. Pourtant, d'autres pays ont mis en place des politiques audacieuses avec des résultats intéressants. L'inaction de nos élu·e·s n'a aucune justification». Échec aux paradis fiscaux devra donc accentuer la pression sur les élu·e·s.

La Coalition Main rouge est née en réponse aux politiques d'austérité déclenchées par le gouvernement de Jean Charest. Depuis dix ans, elle cible le gouvernement

du Québec et organise des manifestations et des actions pour défendre les services publics et les programmes sociaux, surtout pendant la période qui précède le dépôt du budget. Lors des années sombres du gouvernement Couillard, alors que l'austérité était à son comble, la lutte de la coalition était tout aussi fondamentale que désespérante. Selon sa coordonnatrice Véronique Laflamme, la coalition, toujours aussi pertinente, fait face à de nouvelles difficultés: «La plupart des groupes sociaux, pour des raisons diverses, ne semblent pas pour le moment prioriser la lutte unitaire contre le néolibéralisme et pour la justice sociale. La coalition pourrait pourtant permettre de mener une bataille offensive multisectorielle pour un meilleur partage de la richesse, dans le contexte de surplus budgétaires.»

Avec la menace des changements climatiques qui plane sur nous, et l'intérêt toujours plus grand pour la protection de l'environnement, le Front commun pour la transition énergétique devrait quant à lui être d'un dynamisme exemplaire. Il a réussi à regrouper un nombre élevé d'organisations et rassemble aussi bien les groupes environnementaux que les organisations syndicales, ce qui est plutôt exceptionnel. Toutefois, le Front fait face à un sérieux problème de financement, au point qu'il a dû congédier sa seule employée. Alors que nous sommes confronté·e·s à une situation d'urgence climatique, il est dommage de voir une coalition aussi représentative limitée dans ses actions et ses capacités d'intervention.

Fondé en 1994, à une époque où le Canada se lançait dans l'adoption de grands accords (ALENA, OMC, etc.), le RQIC n'a jamais eu la tâche facile, soit de déconstruire une propagande particulièrement efficace qui fait du libre-échange une nécessité pour avoir une économie prospère. Contre vents et marées, le RQIC a réussi à faire entendre sa voix discordante. Avec une récente publication, *Le libre-échange aujourd'hui* (M éditeur, 2019), il continue son travail, alors que le libre-échange semble de plus en plus discrédité à travers le monde et que les populations sont davantage conscientes de ses effets dévastateurs. Ce qui n'empêche pas

notre gouvernement de poursuivre dans cette voie – et qui rend le travail du RQIC toujours pertinent<sup>2</sup>. Malgré l'importance de cet enjeu et sa grande présence dans les médias, le réseau a dû réduire considérablement le nombre d'heures de travail de son coordonnateur.

La Coalition Solidarité Santé, la plus ancienne, créée en 1991, reste toujours aussi pertinente, au moment où l'affaiblissement du réseau public de la santé se maintient. Selon Jacques Benoit, son dernier coordonnateur, «si la nouvelle ministre McCann ne verse pas dans le "bullying" tant décrié de son prédécesseur, ni elle ni son gouvernement ne remettent en question ses orientations profondes: les fusions d'établissements et le lean management qui continuent de rendre malade le personnel, la mise en place du financement à l'activité qui augmentera la bureaucratization et favorisera la privatisation, et le maintien du régime hybride privé-public d'assurance médicaments qui coûte beaucoup trop cher». Pourtant, en dépit de ces problèmes, au lieu de prendre de l'expansion, cette coalition a dû diminuer de moitié le nombre d'heures de travail de son unique employé.

## VIVRE ET SURVIVRE

Ces coalitions connaissent leur part de difficulté. Puisqu'on ne peut pas multiplier les militant·e·s disponibles, elles semblent trop nombreuses pour certain·e·s et obligent à faire des choix douloureux: plutôt que d'être partout, on accorde la préférence aux causes les plus urgentes et celles qui semblent les plus en mesure d'être gagnées. Les mêmes militant·e·s se retrouvent souvent d'une coalition à l'autre, au risque de s'épuiser et de consacrer moins de temps à leurs fonctions habituelles.

Le sous-financement est le problème le plus récurrent. Dépendant d'organisations qui ont elles-mêmes des difficultés à trouver l'argent nécessaire pour leur fonctionnement, offrant à leurs employé·e·s des salaires souvent insuffisants, ces coalitions ont alors très peu de sous pour ce qui dépasse les mandats immédiats. Le poids du financement repose en grande partie sur les syndicats, les organisations les ►



Manifestation organisée par la Coalition Main rouge le 28 octobre 2017 pour un réinvestissement massif dans les services publics. Photo : André Querry.

plus aisées du mouvement social, mais dont les revenus sont loin d'être illimités, et qui subissent souvent à l'interne des pressions pour que l'argent soit directement consacré aux services aux membres. Le départ d'un grand syndicat d'une coalition peut mettre cette dernière en danger immédiat.

Maintenir une coalition, c'est aussi un peu marcher sur un fil. Il faut conserver un équilibre entre les petites et grosses organisations, ménager les susceptibilités, garder de bonnes relations en dépit des conflits personnels inévitables, et ceux plus graves entre les organisations, trouver des terrains d'entente alors que les intérêts peuvent diverger. Lorsque ces difficultés sont surmontées, l'impact d'une coalition est alors bien réel.

La fragilisation des coalitions est en grande partie une conséquence des plans d'austérité. Les gouvernements, tant fédéral que provincial, ont utilisé le prétexte

de l'équilibre budgétaire pour s'attaquer à un mouvement social qui gagnait en force. Tous y ont goûté : les mouvements de femmes, les écologistes, les groupes communautaires et même certains syndicats, désormais affaiblis et cherchant à survivre alors que les besoins sont toujours plus grands. Les syndicats ont été en outre minés par un maraudage imposé par le gouvernement du Québec, qui a eu entre autres conséquences l'effet de briser des solidarités. Tout cela a des incidences directes sur les coalitions.

### UNE QUESTION DE DÉMOCRATIE

Il devient alors évident que c'est à la démocratie que nos gouvernements se sont attaqués. En posant de sérieux obstacles à un véritable débat public sur des enjeux fondamentaux, en accordant aux grandes entreprises un pouvoir d'influence considérable sans permettre une réplique efficacement organisée, ils se montrent

clairement partisans, éliminent des adversaires politiques (qui devraient plutôt être considérés comme des alliés) et exposent une fois de plus leur soumission aux diktats du milieu des affaires.

Le travail des coalitions est nécessaire pour rétablir un équilibre fondamental. Il permet aux organisations de se dégager de certaines luttes tout en les soutenant efficacement, de réaliser d'importantes économies d'énergie et de rationaliser le travail. Il est difficile, pour une organisation, de s'occuper tout à la fois de paradis fiscaux, de libre-échange, d'environnement par exemple – des sujets complexes qui demandent une expertise. Confiant ce travail à une coalition, qui centralise l'information et suit l'évolution du dossier pas à pas, les organisations sociales peuvent alors répliquer et faire un contrepoids aux pressions de lobbyistes. À cela s'ajoutent bien sûr les propres actions de la coalition.

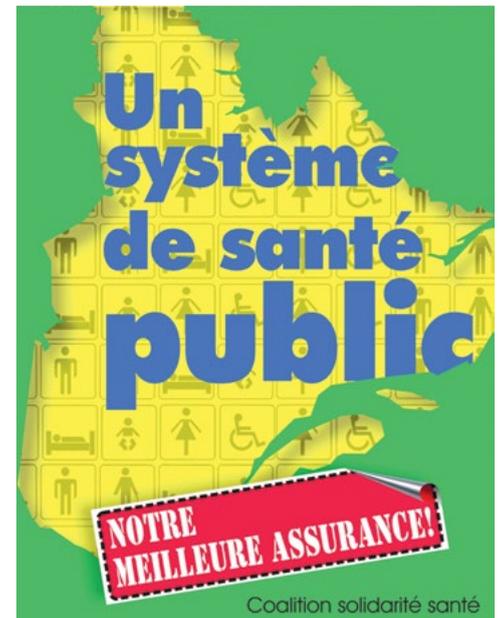
C'est l'ensemble de la société qui profite ainsi du travail des coalitions. Toutes et tous ont intérêt à avoir un environnement sain et sécuritaire, de meilleurs services publics, une fiscalité plus équitable, une économie au service de la population. Au Canada et dans d'autres pays plus peuplés que le nôtre, les coalitions ou leurs équivalents survivent plus aisément, bénéficiant de l'appui de fondations ou d'organisations plus riches. Ce qui est difficilement reproductible dans le contexte particulier du Québec.

Ajouter une bonne part de financement public adéquat serait alors la meilleure solution pour assurer la survie des coalitions, comme cela s'est fait auparavant. Nous sommes, hélas, encore très loin

d'en voir la réalisation. D'autant plus qu'aucune case à cette fin n'est prévue dans les programmes gouvernementaux. Avec les milliards de surplus accumulés par le gouvernement québécois, une pareille dépense ne serait pourtant qu'une goutte d'eau dans l'océan. Mais un tel renforcement de la démocratie ne semble pas une priorité de nos gouvernements. Voilà peut-être une autre bataille à mener. **ab**

1. Toutes nos excuses aux autres coalitions qui font un travail tout aussi important. L'espace restreint à notre disposition nous force à nous limiter.

2. En toute transparence, au moment d'écrire cet article, j'étais le coordonnateur de cette coalition.



Rassemblement organisé le 27 mai 2018 par cinq collectifs, dont le Front commun pour une transition écologique, pour dénoncer le projet Trans Moutain. Photo : André Query.

# POURQUOI PROMOUVOIR LES FEMMES DANS LES MÉDIAS ?

**Maïka Sondarjee, doctorante en science politique à l'Université de Toronto et cofondatrice de Femmes expertes**

Dans les principaux médias canadiens et québécois, sept individus cités comme experts sur dix sont des hommes. Quand on ouvre la radio, la télévision ou le journal, c'est donc deux fois plus d'hommes que de femmes qui sont représenté·e·s comme possédant du savoir.

Dans une courte étude des grands quotidiens québécois, la journaliste Véronique Lauzon a découvert que parmi les 1500 personnes citées comprises dans l'échantillon, seulement de 22 % à 27 % étaient des femmes. Cette inégalité de genre est principalement due au fait que l'expertise est largement considérée comme étant l'apanage des hommes: dans l'imaginaire collectif, un expert est un homme blanc qui porte la cravate, qui a une voix posée et un ton raisonnable.

## DÉMANTELER LE MYTHE DE L'EXPERT MASCULIN

Dans une démocratie libérale, il est important d'avoir une représentation fidèle et équitable de la population dans les débats publics. L'objectif d'atteindre la parité de genre dans la représentation médiatique dépasse toutefois la simple représentativité statistique.

Il s'agit d'abord et avant tout d'une question fondamentale. Il a été prouvé que la participation des femmes dans les

médias a le potentiel d'orienter différemment les débats publics. Une analyse de l'organisme sans but lucratif Informed Opinions sur les sujets traités par des hommes et des femmes ayant écrit des lettres d'opinion dans les médias canadiens révèle que les femmes abordent des enjeux sociaux différents des hommes, avec une approche généralement plus humaine et tenant compte des différentes formes d'oppression. Les femmes vont notamment traiter davantage de sujets tels que

Photo: Cuatrecasas.



## TAUX DE REPRÉSENTATION DES HOMMES DANS LES MÉDIAS COMME EXPERTS SELON DIFFÉRENTES CATÉGORIES

66 % des universitaires cités  
sont des hommes

73 % des avocat·e·s  
et autres professions juridiques

76 % des politicien·ne·s

55 % des intervenant·e·s du milieu  
de la santé

70 % des représentant·e·s non élu·e·s  
du gouvernement

66 % des personnes citées comme  
sources dans le monde des médias

52 % des travailleurs·euses  
d'ONG

66 % dans les milieux dits « créatifs »

78 % des intervenant·e·s associé·e·s  
à des entreprises privées

88 % du personnel policier

les violences sexuelles et la protection de l'enfance, mais aussi de l'accès à la nourriture et à l'eau potable pour les communautés défavorisées, de la diversité ou de la démence chez les personnes âgées.

Les voix des femmes sur la place publique sont donc substantiellement différentes de celles des hommes puisque leurs expériences et leurs vécus leur donnent une perspective différente sur le monde. Cette singularité est importante dans les débats publics, car ceux-ci orientent les politiques publiques et les décisions des organisations privées et gouvernementales. À long terme, incorporer davantage la voix de toutes les femmes dans ces débats a le potentiel de modifier fondamentalement les sociétés québécoise et canadienne.

Ensuite, il y a un fort aspect symbolique à l'inclusion des femmes dans les médias. L'industrie médiatique, incluant l'industrie culturelle et du marketing, a depuis longtemps favorisé l'image de l'expert masculin, bien élevé, au statut socioéconomique élevé et qui adopte un ton professoral. Pas étonnant alors que, selon

une recherche de l'auteure Marika Morris, les hommes surclassent les femmes comme experts dans pratiquement toutes les catégories de travail au Canada.

Une représentativité plus grande de la société dans les médias, non seulement des femmes mais aussi des personnes racisées, aurait le potentiel de changer notre perception de l'expertise. À l'heure actuelle, cette perception masculine incite les journalistes à appeler davantage d'hommes pour répondre à leurs questions et pousse les hommes (comme les femmes) à recommander d'autres hommes lorsqu'ils doivent suggérer un expert.

### UNE CONSTRUCTION SOCIALE

Or, cette perception n'est pas innée mais acquise par la socialisation, et une grande partie de celle-ci vient des médias. Le public est bombardé par des images d'hommes scientifiques, rationnels, cis-genre, blanc et hétérosexuel. Au-delà des médias traditionnels, les femmes sont également moins souvent représentées comme expertes ou comme scientifiques dans les films et les téléséries populaires.

Selon une étude de 2011 du Geena Davis Institute on Gender in Media, seulement 21% des personnages scientifiques, ingénieurs ou mathématiciens dans les films grand public étaient des femmes. Si les jeunes filles voyaient des femmes qui leur ressemblent à la télévision ou entendaient des voix féminines à la radio, cela pourrait influencer leur choix de carrière et leur confiance en leur capacité d'avoir une opinion ou une analyse qui mérite de l'attention.

Dans les faits, même lorsqu'elles ont réalisé un doctorat et qu'elles enseignent à l'université, les femmes ont tendance à répondre moins souvent par l'affirmative à des demandes d'entrevues, recommandant plutôt un collègue masculin; tandis que les hommes acceptent plus volontiers des demandes d'entrevues qui concernent moins directement leur expertise. Cela est dû à la représentation de l'expertise en société.

Changer la représentation des femmes dans les médias et dans les débats publics a donc le potentiel d'en changer la nature et a un pouvoir symbolique énorme. 



# LA CAUSE, LA DEMANDE ET LA VOIX DE TAMARA THERMITUS

Martine Delvaux

M<sup>e</sup> Tamara Thermitus est l'ancienne présidente de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ). Elle a mené pendant des mois, et mène toujours, une bataille juridique axée, entre autres, sur la réhabilitation des faits et de sa réputation. En juin dernier, elle a remporté une première manche avec la décision du juge André Prévost de la Cour supérieure du Québec de rejeter la requête de la Protecteur du citoyen qui visait à rendre non recevable (et abusive) la demande de M<sup>e</sup> Thermitus d'annuler l'enquête effectuée à son propre sujet par la Protecteur, ainsi que trois rapports s'y rapportant. Le juge Prévost a conclu que «*les craintes de partialité exprimées par M<sup>e</sup> Thermitus sur la direction donnée à l'enquête reposent sur des faits en apparence troublants*».

Comme l'a résumé Carla Beauvais dans le journal *Métro*<sup>2</sup>, Tamara Thermitus est devenue le 7 février 2017 la première personne racisée et la deuxième femme à être nommée à la présidence de la CDPDJ. Quatre mois après son entrée en fonction, la Protecteur du citoyen lançait cependant une enquête entourant son travail à la présidence, après avoir reçu deux divulgations. Quand elle a mis fin à son enquête, la Protecteur du citoyen a envoyé son rapport à la ministre de la Justice sans que la version des faits de Tamara Thermitus n'ait été obtenue, et sans qu'elle n'ait pu commenter le rapport (ne respectant pas, ainsi, les règles émises par la Protecteur du citoyen elle-même). C'est pour cette raison, entre autres, que le jugement du 27 juin affirme que la Protecteur du citoyen «*ne peut ignorer les conséquences désastreuses de ses conclusions sur la plus haute fonction qu'exerce M<sup>e</sup> Thermitus*». Les conclusions d'une enquête partielle qui, doublées de fuites médiatiques anonymes, ont participé à ce qu'on

pourrait décrire comme la mise au pilori de Tamara Thermitus.

Si le rôle de la Protecteur du citoyen est d'assurer le respect des droits des citoyen-ne-s dans leurs relations avec les services publics, il faut se demander si les droits de la citoyenne qu'est Tamara Thermitus, eux, ont été respectés. Une citoyenne femme, une citoyenne noire, une citoyenne nommée à la présidence de l'institution québécoise en charge, justement, de protéger les citoyen-ne-s contre les différentes formes de discrimination. Une citoyenne qui a posé un regard critique sur la manière dont cette institution était organisée, et qui a dénoncé son manque d'efficacité. À la fin de son article, Carla Beauvais écrit que si «*les médias représentent un pouvoir indéniable dans la société*», dont celui de faire ou de défaire la réputation de quelqu'un-e, elle choisit, elle, en son rôle de chroniqueuse, «*d'utiliser ce pouvoir pour permettre à une femme de regagner un peu de dignité, car cette victoire judiciaire ne peut passer inaperçue*». Je me dis qu'ici, il en est de même pour moi.

Tamara Thermitus est une amie. Notre amitié est née pendant qu'elle se trouvait dans l'œil de l'ouragan, après que son nom et son visage ont été traînés dans la boue. Déchue aussi rapidement qu'elle avait été élue, je l'ai vue résister, refuser de baisser les bras malgré les attaques répétées et une plongée dans un silence forcé. Si elle a été forcée de quitter son poste, elle n'a pas, dans les faits, «*démisionné*». Et si elle continue à se battre, ce n'est pas seulement pour «*blanchir*» son nom, mais pour défendre le rôle véritable de la CDPDJ. Depuis plus de vingt ans, Tamara Thermitus dénonce et lutte contre les manifestations de la haine, les discriminations envers les individus et les

populations opprimées; elle a notamment été directrice des politiques du Bureau de la Résolution des questions des pensionnats indiens et négociatrice en chef pour le gouvernement fédéral dans le cadre du mandat de la Commission de vérité et de réconciliation. Mais comme le suggère Rachel Zellars<sup>3</sup>, tout donne à croire qu'elle a fait les frais de cela même qu'elle combattait – les stéréotypes, les préjugés, les biais, tout ce dont sont cousus un sexisme et un racisme qu'on aime dire «*ordinaires*». Dans un rappel du rôle sacré que joue un bouc émissaire au sein d'une collectivité et en vue de sa cohésion, le récit des événements entourant la CDPDJ donne la vive impression qu'un sacrifice a été mis en scène.

Maintenant qu'une première étape juridique a été franchie, qu'un peu de lumière a été jetée sur cette histoire et qu'un début de reconnaissance a été livré, je me demande comment on fait après qu'une collectivité a détourné le regard, baissé la tête, retenu son souffle. Comment faire comme si de rien n'était au moment même où l'on opère une mise à mort symbolique?

Opération que les populations noires connaissent trop bien et dont elles portent de tout temps le fardeau, la mémoire.

Opération que les femmes, et plus encore les femmes minorisées, connaissent intimement.

Peu de temps après que le jugement a été prononcé en faveur de Tamara Thermitus, Toni Morrison est disparue. Elle a laissé dans son sillage les pages d'une lutte contre la discrimination, la mise en récit de l'esclavage par une écriture de la dénonciation, une voix portée par une immense lucidité. Par son œuvre, Morrison a montré et démonté les rouages du racisme, comment le racisme fabrique l'histoire,



Photo : Forthelovefcc (CC BY-NC-ND 2.0.).

comment le racisme définit les individus et les collectivités. Ce faisant, elle a sans cesse demandé jusqu'où chacun et chacune est prêt·e à aller quand nos amies sont atteintes, par et dans le corps. C'est cette même question qui se trouve dans le long métrage de George Tilman Jr., *The Hate You Give* (*La haine qu'on donne*).

Le film raconte l'histoire de Starr, une adolescente noire qui vit dans une zone habitée principalement par une population noire et qui fréquente une école privée majoritairement blanche. Alors qu'un de ses amis d'enfance est tué devant elle par un policier blanc qui croyait avoir vu dans sa main un pistolet (c'était une brosse à cheveux), Starr fait l'expérience, dans son propre corps, du racisme comme pour la première fois. Après avoir tenu dans ses bras le corps agonisant de son ami, elle est forcée de regarder les choses en face et d'interroger la manière qu'elle avait,

jusqu-là, de fonctionner dans la société. Aux prises avec sa douleur et l'expérience directe de l'injustice, elle témoigne contre le policier pour protéger la mémoire de son ami assassiné. Devant le jury, Starr défend non seulement cet ami, laissé pour compte parce que réduit à l'état de petit criminel par les médias, elle dénonce l'entière d'un système qui abandonne les communautés comme la sienne. Un système qui détourne le regard, baisse la tête, retient son souffle sur un ensemble d'inégalités qui font que certain·e·s citoyen·ne·s sont plus égaux que d'autres.

Voilà la haine donnée, la haine transmise, dit le film. Voilà la haine qui divise le monde, qui teinte ou qui blanchit notre peau collective. Et moi, regardant ce film, écrivant ces lignes, je pense : voilà ce devant quoi nous placent la cause, la demande et la voix de Tamara Thermitus. Jusqu'où sommes-nous prêt·e·s à aller pour

l'égalité? Jusqu'où sommes-nous prêt·e·s à aller pour arrêter de nous fermer les yeux et sentir dans notre corps la froideur de l'injustice? Ne serons-nous jamais prêt·e·s à quitter la haine pour passer, un tant soit peu, du côté de l'amitié? 

---

1. Thermitus c. Protecteur du citoyen, 2019 QCCS 2594 (CanLII), [canlii.ca/t/j198v](https://canlii.ca/t/j198v).

2. Carla Beauvais, « Sacrifiée sur la place publique », *Métro*, 5 août 2019.

3. Rachel Zellars, « Tamara Thermitus : précipitée dans une "falaise de verre" qui cible les femmes racisées », *Huffington Post*, 18 décembre 2018.

ENTRETIEN

# QUELS DROITS POUR LES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS MIGRANTS TEMPORAIRES ?

Propos recueillis par Amélie Nguyen

Alors qu'elles et ils rendent possible la souveraineté alimentaire au Québec, les travailleuses et travailleurs migrants sont invisibles et leurs voix, inaudibles. Ils et elles sont pourtant régulièrement victimes de graves violations de leurs droits. La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse a même dénoncé la discrimination systémique à leur égard depuis 2011. À *bâbord!* a rencontré Michel Pilon et Mostafa Henaway<sup>1</sup>, qui œuvrent au quotidien à la défense de leurs droits.



**À bâbord!** : Les gouvernements semblent faciliter, d'une part, l'immigration temporaire des travailleuses et travailleurs non qualifié-e-s pour répondre aux besoins en emploi et, d'autre part, restreindre de plus en plus l'accès à la résidence permanente et à la citoyenneté. En quoi cette tendance répond-elle aux nécessités de l'économie capitaliste globale ?

**Mostafa Henaway** : Selon l'économiste Jim Stanford, entre 2007 et 2011, plus de personnes sont venues au Canada dans le cadre du programme de travailleurs temporaires que pour obtenir la résidence permanente. Le tiers des emplois créés durant cette période l'ont été pour des travailleuses et travailleurs migrants temporaires. Selon l'Organisation internationale des migrations, des 250 millions de migrant-e-s à travers le monde, 150 millions seraient des travailleuses et travailleurs migrants.

Lorsqu'on se penche sur le discours porté par le gouvernement Legault ou le Parti conservateur, on remarque qu'ils ne sont pas spécifiquement « anti-immigration ». Ce qu'ils souhaitent, c'est contrôler le nombre de travailleuses et de travailleurs disponibles et contrôler leur répartition de façon à ce que les employeurs soient avantagés. C'est une tendance caractéristique de l'économie globalisée.

---

Nous connaissons  
l'image du bon fermier  
québécois au marché  
Jean-Talon, mais il faut faire  
connaître le visage réel de  
l'agriculture québécoise.

---

Si la production est très forte, il faut plus de main-d'œuvre. Pourtant, le gouvernement Legault a aussi affirmé la nécessité de plafonner l'immigration, car les gens d'ici ont besoin d'emplois. Mais quels

types d'emplois sont disponibles dans cette économie ? Une grande part se trouve en agriculture et dans les services, comme notamment les postes de préposé-e-s aux bénéficiaires pour les aîné-e-s. Ce sont des emplois en demande, mais très exigeants. Le taux de roulement est important, et les profits, volatiles. Le programme des travailleurs migrants devient la seule source de main-d'œuvre pour ce domaine. Il existe une pression constante à la baisse des salaires et ce sont les travailleuses et travailleurs migrants qui remplissent le vide.

Emploi et Développement social Canada (EDSC) reconnaît d'ailleurs que les travailleuses et travailleurs migrants contribuent aux programmes sociaux, en particulier dans le secteur agricole, mais qu'ils n'ont pourtant pas accès aux mêmes avantages sociaux, ce qui rend ces programmes de plus en plus rentables pour les gouvernements.

Il est impossible de déplacer une ferme ou un abattoir de porcs en Chine ou au Bangladesh. Ce n'est pas comme le textile, ces exploitations doivent rester ici. Je pense que de plus en plus d'employeurs tentent de trouver des moyens de s'assurer que ces lieux de travail ne soient pas syndiqués, que ces travailleurs demeurent vulnérables et loyaux. Les employeurs savent que ces migrant-e-s ont accès à de meilleurs salaires ici qu'au Guatemala, au Honduras ou au Mexique et qu'ils souhaitent accéder à l'emploi ici. Une situation rêvée pour les employeurs, qu'ils utilisent contre les travailleuses et travailleurs.

**Michel Pilon** : On a créé une sorte de régime de droit différent pour ces travailleuses et travailleurs-là. En principe, ils ont les mêmes droits, mais pas quand il s'agit de les exercer. Bien sûr, les normes du travail s'appliquent. Un travailleur mexicain ou guatémaltèque qui a un accident de travail et qui se fait congédier a toujours le droit de contester son renvoi. Mais qu'est-ce que ça donne, rendu au Mexique ou au Guatemala, de plaider un congédiement illégal ? Comment le revendiquer ? En plus, quand la date ►

Photo: Brittany H. (CC BY-ND-NC 2.0).

d'audition arrive, un visa est nécessaire et n'est presque jamais accordé aux plaignant·e·s. Les travailleuses et travailleurs perdent leurs droits ici. D'une certaine manière, on a importé un peu des conditions de travail de leur pays.

On constate une déstabilisation des emplois, ici, au Québec. Il n'y a pas beaucoup de Québécois·es et de Canadien·es qui veulent aller travailler dans les champs avec ces conditions de travail. Il y a quelques semaines, le président d'Olymel demandait au gouvernement fédéral de briser le plafond de 10% de main-d'œuvre temporaire et de le doubler à 20%, parce qu'il cherche des gens intéressés à travailler dans ces conditions. Lorsque des gens d'ici arrivent, on n'augmente pas les salaires dans ces industries. On maintient les conditions de travail les plus basses possible et ces travailleuses et travailleurs servent de *cheap labor*, purement et simplement, ce qui permet de maintenir les coûts de ces entreprises très bas.

**ÀB! :** Quels sont les principaux obstacles pour accéder à leurs droits? Pouvez-vous nous expliquer certaines des violations de droits existantes?

**M.P. :** Lorsqu'il s'agit de contester une décision de l'employeur, ils ont peur, et avec raison, parce que dès le lendemain matin, s'ils commencent à se plaindre, ils sont retournés chez eux. Malgré ce que l'on peut penser, malgré le travail très dur, les travailleuses et travailleurs migrants veulent être ici, car le salaire est beaucoup plus élevé ici que ce qu'ils peuvent gagner chez eux. Souvent, l'argument de l'employeur est d'ailleurs qu'ils veulent travailler. Par exemple, il est de la responsabilité de l'employeur de donner une journée de repos obligatoire par semaine, peu importe si le travailleur veut travailler le plus possible. Ce n'est pas vrai qu'en travaillant 7 jours par semaine pendant tout l'été, entre 12 et 14 heures par jour, un·e employé·e va être en forme. C'est là que les accidents de travail arrivent. Il y a eu plusieurs cas d'accidents de travail et même des décès. Plusieurs de ces accidents ne sont pas déclarés.

Sans connaître le français, il est difficile pour les migrant·e·s de comprendre leurs droits ou les directives qui pourraient les protéger. En ce moment, ils n'ont pas accès à des cours de francisation. Cela fragilise leur droit à la santé, car des interprètes sont nécessaires lors de consultations avec leur médecin. Ces interprètes sont trop souvent fournis par l'employeur et peuvent lui transmettre des informations personnelles sur les patient·e·s. Au Réseau d'aide aux travailleuses et travailleurs migrants agricoles du Québec (RATTMAQ), nous avons bâti un réseau de bénévoles qui les accompagnent lors de consultations en jouant le rôle d'interprètes. Nous donnons aussi des cours de français.

---

### Qu'est-ce que ça donne, rendu au Mexique ou au Guatemala, de plaider un congédiement illégal? Comment le revendiquer?

---

De plus, leur passeport et leur carte d'assurance maladie sont parfois confisqués par l'employeur qui exerce un contrôle important sur leur vie privée. Par exemple, certains doivent signer un engagement (code de vie) qui les oblige à ne pas boire d'alcool durant leur séjour, ou encore, à être constamment accompagné·e·s pour aller faire leurs emplettes. L'état des logements fournis par l'employeur est souvent pitoyable.

Au Québec, 60% des fermes sont de petites fermes de 2 à 5 travailleurs, en particulier dans le secteur laitier. Depuis l'adoption de la loi 8 au Québec, les petites fermes ne peuvent pas se syndiquer, ce qui prive les travailleuses et travailleurs de leur droit d'association.

**M.H. :** Les difficultés d'accès aux droits débutent lorsque les personnes paient des frais aux recruteurs, même si c'est illégal. Elles sont déjà endettées, avant même de quitter leur pays. Les migrant·e·s

craignent de ne pas être capables de payer leur dette, ce qui donne déjà du pouvoir à l'employeur. Ils ne sont pas libres de leurs mouvements au quotidien et sont aussi isolé·e·s. Contrairement à ce qui a cours en Ontario, la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) ne fait pas de visites-surprises. Il y a des employeurs qui ont reçu des amendes de manière répétée pour les mêmes infractions. Les amendes ne sont que de 600 à 1000 \$! Même lorsqu'il y a de graves enjeux de santé et sécurité, des accidents constants, même s'ils avaient accès à leurs droits, il faut se demander si les employeurs changeraient leur comportement, car les pénalités sont trop faibles. Dès que des travailleuses et travailleurs tentent de se syndiquer, les employeurs les menacent de les déporter.

**ÀB! :** Ces derniers temps, quelques avancées ont pourtant eu lieu quant aux législations provinciales et fédérales...

**M.H. :** EDSC a finalement mis en place un programme-pilote où les travailleuses et travailleurs migrants en crise pourront bénéficier dans les 5 jours d'un permis ouvert pendant qu'ils portent plainte contre l'employeur.

**M.P. :** C'est un très beau règlement, mais nous souhaiterions que ce soient tous des permis ouverts dès le départ. Le projet-pilote est en cours en Colombie-Britannique et on parle de résultats très positifs. Nous attendons l'application de ce règlement, le règlement 50, dans l'ensemble du Canada, c'est une belle avancée.

**M.H. :** Dans la réforme de la loi sur les normes du travail, on a enfin commencé à réglementer les agences de recrutement. On reconnaît que le changement est nécessaire et que les employeurs doivent être réglementés et partager beaucoup plus d'informations avec les groupes sociaux. Les employeurs et les recruteurs auront maintenant à enregistrer les travailleurs temporaires lorsqu'ils commencent leur emploi et lorsqu'ils le quittent. Cela nous donnerait une meilleure compréhension



Photo : Christian Subtil (CC BY-NC-ND 2.0).

de l'endroit où ils se trouvent et faciliterait le dialogue avec eux. Les employeurs pourraient avoir plus peur.

**ÀB! : Quels sont les principaux défis pour parvenir à organiser ces travailleuses et travailleurs ?**

**M.P. :** L'accès à ces travailleuses et travailleurs est l'un des principaux défis. On se fait souvent virer à coups de pied. Si on les aborde quand ils font leurs emplettes, il y a des gardes qui les poussent et les empêchent de nous parler. Ils se font menacer « si tu parles à telle personne, tu vas perdre ton emploi ». Dans un pays libre, on devrait avoir le droit de discuter avec qui-conque. En ce sens, la manière de les traiter ressemble beaucoup à la traite humaine. Le second défi est qu'il y a beaucoup de régions à couvrir avec peu de ressources, et ce sont souvent des ressources bénévoles.

**M.H. :** Cela prend un temps fou pour les défendre ! Ils ont une famille dans leur pays et des obligations et doivent rester au Canada pendant les procédures, ce qui paralyse leur existence. La quantité de ressources nécessaires pour défendre un petit

groupe de travailleuses et de travailleurs est phénoménale, puisque les démarches sont toujours multiples : auprès de l'immigration, recours en droit du travail, en droit criminel, auprès de la CNESST, de Service Canada... ce sont tous des dossiers différents à défendre avec très peu de personnel, ce qui ne serait pas le cas pour un·e citoyen·ne canadien·ne.

**ÀB! : Quelles actions peut-on poser pour jouer notre rôle d'allié·e envers ces travailleuses et travailleurs ?**

**M.P. :** Depuis 2008, le RATTMAQ organise des fêtes des récoltes, où nous distribuons des feuillets sur les droits des travailleuses et travailleurs et laissons le numéro de l'organisation en référence. Ces événements permettent aussi de faire connaître ces travailleuses et travailleurs-là aux Québécois·es et aux canadien·ne·s et souligner le fait que l'économie de leur région fonctionne grâce à eux. Je peux dire que s'ils n'étaient pas là, il y a des villages qui seraient fermés, carrément, parce qu'il n'y a pas beaucoup de travailleuses et travailleurs qui sont prêts à travailler comme eux.

C'est une façon de les remercier d'être ici. On fait de l'organisation en même temps et les employeurs savent très bien ce qu'on fait.

On est en train de créer un programme de formation pour les nouveaux qui vont arriver. Je pourrai aller dans les fermes et donner une formation de quatre heures pour leur expliquer la vie au Québec et leurs droits, leur dire que l'employeur n'a pas le droit de retenir leur passeport ou leur carte d'assurance maladie, qu'ils ont accès à la santé et que s'ils ont besoin d'un médecin, on peut les accompagner.

L'exemple des États-Unis, avec la certification, en est un qui permettrait des améliorations en poussant les grandes compagnies alimentaires à traiter avec des employeurs qui sont certifiés. Je crois beaucoup au dialogue. Il faut s'assurer au niveau des employeurs et des ministères qu'on ait la même vision des choses. Le travail doit être fait à ce niveau-là. Depuis trois ans, je vois des avancées. Qui aurait dit que FERME<sup>2</sup> aurait été un jour d'accord avec le permis ouvert ? Ce serait bon pour tous de demander l'abolition des permis fermés, ce qui équivaut simplement à demander la liberté pour ces ►

travailleuses et travailleurs. Ce ne seront plus des revendications des groupes communautaires, mais aussi des groupes de travailleuses et travailleurs. Il faut aussi financer adéquatement les groupes qui défendent leurs droits. Sans ressources additionnelles, il sera impossible d'y arriver étant donné le territoire à couvrir.

**M.H. :** Ce qui est le plus important en matière de mobilisation est d'être en mesure de faire connaître les revendications auprès de divers groupes. Il existe un film très intéressant, *Le rêve des migrants* qui peut être projeté dans les écoles, les églises. Des conférenciers, anciens travailleurs migrants, sont prêts à faire connaître leur parcours. Il faut profiter de l'ouverture politique actuelle pour continuer à faire pression, parce que plus les lois changent, plus il devient facile d'effectuer un travail de proximité avec toutes les travailleuses et

travailleurs migrants. Il faut briser leur isolement. Nous connaissons l'image du bon fermier québécois au Marché Jean-Talon, mais il faut faire connaître le visage réel de l'agriculture québécoise.

Sans l'obtention de permis ouverts pour toutes et tous, il n'y aura pas de changement radical des conditions de plusieurs de ces travailleuses et travailleurs. Les propriétaires de fermes posent souvent la question: «mais les travailleurs vont-ils s'enfuir de la ferme?». Ils ne se demandent jamais: «pourquoi s'enfuient-ils?». Ils agissent comme des maîtres d'esclaves, pas comme des employeurs normaux. Avec le permis ouvert, ils vont devoir modifier leurs pratiques pour conserver leurs employé-e-s, car le contrôle ne sera plus suffisant. Il ne s'agit pas seulement d'être solidaire de ces travailleuses et travailleurs, c'est à propos de nous comme société. L'amélioration de leurs conditions

améliorerait les conditions pour tous les autres. C'est à propos de la nourriture que nous mangeons et que nous tenons pour acquise, soit ce dont nous avons le plus besoin comme société. C'est une aberration que nous puissions traiter les personnes les plus importantes pour nous de cette manière. Je n'ai pas besoin d'un iPhone... j'ai besoin de manger! 

1. Michel Pilon est directeur du Réseau d'aide aux travailleuses et travailleurs migrants agricoles du Québec (RATTMAQ) et Mostafa Henaway est organisateur communautaire au Centre des travailleurs immigrants (CTI).

2. FERME fait référence à la Fondation des entreprises en recrutement de main-d'œuvre agricole étrangère.



Présence du CTI lors de la manifestation «Ouvrez les frontières» organisée par Solidarité sans frontières au mois de juin 2018. Photo: André Querry.



Embouchure du fjord à la hauteur de Tadoussac. Photo: Eric Michiels (CC BY-NC-ND 2.0).

ENTRETIEN

# UNE COALITION À LA DÉFENSE DU FJORD

Propos recueillis par Valérie Beauchamp ◀

La résistance s'organise au Saguenay pour protéger le fjord contre trois projets industriels qui menacent cet écosystème fragile. *À bâbord!* s'est entretenu avec Adrien Guibert-Bartez, co-porte-parole de la Coalition Fjord, le regroupement qui coordonne les mobilisations.

## À bâbord! : Qu'est-ce que la Coalition Fjord?

**Adrien Guibert-Bartez :** C'est un collectif citoyen qui a été formé en novembre 2018 et qui s'est donné pour mission la protection du fjord du Saguenay. Nous insistons surtout sur trois aspects dans nos revendications. Le premier est d'exiger des études d'impacts globales et complètes sur les projets industriels projetés dans le fjord. Pour nous, ce type d'étude est nécessaire pour arriver à une acceptabilité sociale, car les citoyen-ne-s ne peuvent prendre des décisions éclairées sans avoir accès à une information complète et transparente.

Le second aspect vise à éduquer la population sur les impacts environnementaux des projets industriels sur le fjord. Enfin, nous souhaitons susciter une réflexion plus large sur les gaz à effet de serre et sur la crise climatique.

## À B! : Pouvez-vous nous décrire les projets industriels prévus dans le Fjord?

**A. G.-B. :** À la base, on se mobilise en réaction à trois grands projets industriels, le plus important étant Énergie Saguenay. Les deux autres projets sont des mines, soit le projet d'Arianne Phosphate au lac

à Paul et celui de Métaux BlackRock, situé à Chibougamau.

Le cas d'Énergie Saguenay est très complexe, car il est scindé en plusieurs projets qui portent des noms différents et qui appartiennent à des propriétaires américains. Les trois principaux volets sont un gazoduc qui transportera du gaz naturel extrait par fracturation hydraulique dans l'Ouest canadien jusqu'au Saguenay. Il est aussi envisagé de construire une usine de liquéfaction de ce gaz dans la région pour ensuite l'exporter sur les marchés internationaux. Un terminal maritime devra ▶

donc être aménagé pour rendre possible cette exportation en ouvrant le fjord au passage de paquebots méthaniers d'envergure. Ce port méthanier ne respecte pas les propres politiques de l'industrie, qui ne recommande pas de transporter du gaz liquéfié dans des corridors longs, étroits et à l'intérieur des terres, ce qui est exactement le cas du fjord. Ces différents volets sont présentement évalués par les instances gouvernementales responsables de telles approbations.

Le projet Ariane Phosphate comprend deux sous-projets interreliés, soit la mine d'apatite à ciel ouvert en tant que telle, près du lac à Paul, à 200 km au nord de Saguenay, et la construction d'un port sur la rive nord de la rivière Saguenay pour exporter le minerai extrait. Sachant qu'il existe déjà un port sur la rive sud qui est actuellement utilisé à 20% de sa capacité, nous nous expliquons mal l'approbation du gouvernement pour cette portion du projet de la minière. La compagnie a en effet reçu toutes les autorisations gouvernementales, mais le projet n'est pas lancé, car il n'est toujours pas certain que la mine soit viable économiquement. Ariane Phosphate n'a

toujours pas d'acheteurs pour son minerai, car son prix est trop élevé comparativement à celui du marché mondial.

Métaux BlackRock a quant à elle reçu les autorisations environnementales pour l'implantation d'une mine à Chibougamau et pour la construction d'une usine de transformation des métaux à Saguenay. Ici aussi le projet a été scindé en plusieurs parties et les consultations ne sont pas encore terminées concernant la construction d'un gazoduc devant servir à alimenter cette usine. La Coalition Fjord a d'ailleurs participé aux consultations sur ce volet du projet qui ont eu lieu au mois de juillet et août.

**ÀB! : Quels sont les impacts environnementaux de ces projets ?**

**A. G.-B. :** Pour le projet d'Énergie Saguenay, nous voyons deux principaux risques pour l'environnement qui, à eux seuls, devraient suffire à faire annuler ce projet. Le premier est lié à la production de GES. Si nous nous basons sur un scénario conservateur de fuite de gaz dans le pipeline de 1%, nous arrivons à un total de 46 millions de tonnes de GES qui seraient produits par

cette industrie, ce qui équivaut à 60% de la production annuelle de GES du Québec. Pour le Canada, la production totale de GES associée à ce projet équivaudrait aux réductions réalisées par le Québec depuis les années 1990. Le deuxième risque concerne l'impact direct de ces trois projets sur l'ensemble des espèces vivant dans le fjord, notamment les bélugas. On estime que, uniquement pour Énergie Saguenay, le transport du gaz liquéfié conduirait au passage de six à huit mégapaquebots par semaine dans le fjord. Plus on ajoute de trafic sur cette voie fluviale, plus on ajoute du bruit et plus les risques d'impact augmentent, ce qui n'a aucun sens, car le gouvernement canadien est censé protéger ces espèces menacées d'extinction. Au mois de juin, 150 scientifiques de partout au Canada ont d'ailleurs signé une lettre dénonçant les impacts environnementaux d'Énergie Saguenay.

Il faut aussi prendre en considération les impacts sociaux et économiques de ces projets. L'économie de la région est grandement axée sur le tourisme en lien avec le fjord et la présence de nombreuses espèces de mammifères marins. Il s'agit d'une économie permanente, locale et durable dont plusieurs villages tels que Tadoussac ou L'Anse-Saint-Jean sont dépendants. Ces industries menacent directement cette partie importante de l'économie régionale.

**ÀB! : En lien avec les études d'impacts environnementaux pour ces projets, que demandez-vous exactement ?**

**A. G.-B. :** Pour le projet Énergie Saguenay Gazoduc, nous voudrions qu'il y ait une étude qui prenne en considération l'extraction du gaz en Alberta, le transport en pipeline, le transport maritime et la consommation de ce gaz dans les divers marchés mondiaux. En ce moment, il n'existe pas d'études globales, mais deux études séparées sur le gazoduc et l'usine de liquéfaction du gaz. On ne connaît pas les impacts de la fracturation dans l'Ouest canadien ni du transport maritime du gaz et de sa consommation en Europe ou en Asie. Les promoteurs du projet Énergie Saguenay affirment qu'ils ont déjà calculé les émissions de GES qui seront produites,



Embouchure du fjord à la hauteur de Tadoussac. Photo : Coalition Fjord.



Photo : Coalition Fjord.

mais cela est faux, car leur analyse du transport maritime ne prend en compte que les environs du port. La consommation dans les marchés étrangers n'est pas non plus prise en compte dans leur calcul. De plus, ils ont évalué les risques de fuite du gazoduc tout au long du trajet de l'Ouest canadien au Saguenay à 0,34%, alors que l'industrie utilise généralement des taux de fuites autour de 1 à 4% dans ses prévisions.

Sinon, de manière plus globale, on demande une étude qui prendra en compte l'effet combiné de ces trois projets sur le trafic maritime. En effet, ces industries utiliseront le fjord pour transporter minerais et gaz, mais il n'y a pas d'études qui ont été réalisées pour en comprendre l'effet cumulatif. À lui seul, le projet de port minier d'Arianne Phosphate devrait

entraîner une augmentation de 60% du trafic maritime et on estime que les trois projets combinés entraîneront une augmentation de 180% de la circulation dans le fjord du Saguenay. Il est évident que cela aura un effet néfaste important sur l'ensemble de l'écosystème.

**À B ! : Quels sont les prochaines étapes de vos mobilisations ?**

**A. G.-B. :** En juin 2019, nous avons organisé une manifestation à Tadoussac pour la protection du fjord qui nous a valu une certaine couverture médiatique. Nous avons aussi pris part aux mobilisations entourant les manifestations du 27 septembre. Pour la suite, nous voulons continuer à mobiliser la population à travers le Québec et faire de l'éducation populaire.

Les membres de la Coalition Fjord font présentement de nombreux déplacements dans la province pour faire connaître ces enjeux. Nous voulons aussi mettre sur pied des rencontres nationales entre différents collectifs tels qu'Eau-Secours et La planète s'invite à l'université. Les associations étudiantes de la région sont fortement mobilisées. Dans tous les cas, il est certain qu'il nous reste quelques années de travail et de mobilisations citoyennes pour la protection de l'environnement. **à B !**

## ABOLITION DES COMMISSIONS SCOLAIRES

# CHANGER QUATRE TRENTE SOUS POUR UNE PIASTRE ?

Wilfried Cordeau

Abolir ou transformer les commissions scolaires ? Nuance importante, disait le député Roberge en 2016. Évolution, plutôt que révolution, dit-il depuis qu'il est ministre. À en croire la novlangue caquiste, le Grand Soir de la libération nationale face aux « diktats » bureaucratiques aurait cédé à la magie du changement dans la continuité. Et s'il s'agissait d'une diversion ?

Héritière de l'Action démocratique du Québec (ADQ), la Coalition avenir Québec (CAQ) a, dès sa fondation, fait son nid en éducation sur l'idée d'une salvatrice autonomie des écoles acquise au prix de l'abolition des commissions scolaires. Là où l'ADQ prêchait une abolition pure et simple, en transférant certains pouvoirs directement aux écoles (ressources humaines) et aux municipalités (taxation, entretien des infrastructures, transport scolaire), la CAQ se pose presque en acteur pragmatique avec le remplacement des 72 commissions scolaires par une quarantaine de mystérieux « centres de services ». Proposition aussi peu originale que nouvelle. Mais surtout, moins inquiétante par ce qu'elle annonce que par ce qu'elle tait.

### LE STATU QUO MOINS LES ÉLUS SCOLAIRES ?

En fait, bien rares sont les groupes qui réclament sérieusement l'abolition pure et simple des commissions scolaires. Trop de fonctions régionales sont en jeu que ni les écoles ni les municipalités ne veulent ni ne peuvent assumer, et qu'on n'accepterait pas de confier à la gestion centrale du ministère de l'Éducation. Ainsi, la nécessité d'un palier intermédiaire, de nature administrative, susceptible de soutenir les établissements, d'organiser la répartition des ressources sur le territoire et de faire le lien avec le ministère fait généralement consensus depuis les États généraux sur l'éducation en 1996.

En proposant de transformer les commissions scolaires en centres de services chargés, notamment, d'administrer la paie, de gérer le transport scolaire et le parc immobilier, de percevoir la taxe scolaire, elle donne l'impression d'un changement cosmétique. Comme si on gardait le modèle actuel, moins la démocratie scolaire, présentée comme aussi illégitime qu'inutile. Pourtant, dans le détail, le projet caquiste n'est pas aussi innocent. Il emprunte largement à celui que le PQ avait formulé il y a une quarantaine d'années. Seule en diffère la finalité.

### ROMPRE AVEC LA RÉVOLUTION TRANQUILLE

En 1982, en pleine récession, le ministre Camille Laurin met de l'avant une réforme radicale de la structure scolaire, une « révolution copernicienne » selon son Livre blanc<sup>1</sup>. La manœuvre vise principalement à libérer l'école, prise en otage par la bureaucratie, les conventions collectives et les commissions scolaires, et à la redonner à sa communauté, soudée autour d'un projet éducatif. Pour gagner en efficacité et en cohérence, le réseau doit s'articuler autour d'une nouvelle relation entre les agents du système d'éducation et l'école doit en devenir le pivot. Cela suppose qu'elle dispose d'un « statut juridique de corporation autonome » et, conséquemment, d'une plus grande latitude en matière éducative et pédagogique, mais aussi quant à la gestion des ressources humaines, matérielles et financières. En découle un nouveau

partage des responsabilités avec la structure intermédiaire.

À cette fin, le ministre péquiste propose d'abolir les conseils de commissions scolaires et les élections scolaires en plus de renverser la pyramide des rôles et responsabilités pour que les commissions scolaires se mettent au service des écoles. Politiquement décapitée, la commission scolaire est alors appelée à devenir « une table régionale fonctionnant, pour l'essentiel, à la façon d'une coopérative de services », sous l'autorité d'un conseil d'administration composé de représentants des établissements. Elle reste responsable de la répartition équitable des ressources sur le territoire, mais répond directement aux besoins des écoles. Le ministère, quant à lui, est appelé à se concentrer sur « l'essentiel » (orientations, développement pédagogique, contrôle) et à alléger ses processus pour soutenir davantage les établissements.

Il s'agit donc d'une vaste entreprise de décentralisation. Elle répond à une volonté affirmée de briser l'uniformité du réseau scolaire en favorisant l'émergence de projets pédagogiques propres à chaque établissement scolaire, aptes à introduire plus de choix face à l'offre scolaire et à rapprocher l'école publique du modèle de l'école privée, jugé plus autonome et plus efficace. Battu en brèche, le projet de Laurin mourra au feuillet. Non sans léguer au débat permanent sur les structures scolaires l'idéal mythique d'une école autonome appartenant strictement à sa communauté.



Photo : Thomas Hawk (CC BY-NC 2.0).

Jusque dans les mots choisis, le projet caquiste diffère peu du modèle proposé par Laurin. N'en déplaise au ministre Roberge, son parti prône bien «*un changement de paradigme soutenu par une réorganisation structurelle majeure*» et met de l'avant «*le courage et l'ambition politique d'inverser la pyramide des pouvoirs dans le réseau de l'éducation*». En un mot, comme Laurin, la CAQ tient à rompre avec le modèle hérité de la Révolution tranquille.

### DE L'ÉCOLE SUCCURSALE À L'ÉCOLE FRANCHISÉE

Chaque réforme de la structure des commissions scolaires consiste à répartir certains de leurs pouvoirs et responsabilités entre le ministère et les écoles, et sert de prétexte à l'injection d'une dose supplémentaire de gouvernance managériale. La réforme proposée par la CAQ n'échappe pas à ce mantra historique. De fait, sa conception de la structure scolaire est inaliénablement liée à un souci d'efficacité et de rationalisation, que seule une organisation décentralisée et mue par la compétition peut permettre.

En effet, depuis sa fondation, la CAQ est obsédée par la quête de performance

du système d'éducation. L'ensemble de son projet consiste à en faire une machine de production scolaire. Les rouages en sont connus : des écoles autonomes à géométrie variable, inspirées ou calquées sur le modèle des écoles à charte; l'orchestration, à l'aide d'institutions de régulation normatives (ordre professionnel, institut d'excellence en éducation), d'un modèle méritocratique de profession enseignante fondé sur l'évaluation, la responsabilisation et l'imputabilité en matière de réussite scolaire; des tests standardisés réguliers pour tous les élèves, dont les résultats doivent alimenter l'évaluation de la performance de tous les agents; des directions d'établissement dotées de pouvoirs de gestion plus larges, dont le recrutement et l'évaluation des enseignants selon leurs propres préférences et besoins de gestion locaux; le renforcement d'une gestion axée sur les résultats plus contraignante, et pilotée à distance par le ministère.

Bref, il s'agit de soumettre le système scolaire à un triple régime de dérégulation, de décentralisation et de mise en compétition des agents, largement inspiré du modèle marchand américain. Si la CAQ tient à tout prix à libérer l'école,

succursale malgré elle d'une commission scolaire qui, dit-on, la gère à distance, c'est pour en faire, essentiellement, un établissement franchisé.

### FIN DU PREMIER ACTE

Un système aussi décentralisé ne peut s'embarrasser de paliers intermédiaires en mesure de générer leurs propres objectifs et mécanismes de pilotage. Surtout, il se fonde sur la prémisse d'une différenciation large de «*l'offre scolaire*» qui exige de lever le plus possible les mécanismes de redistribution ou d'harmonisation entre établissements et services. Le palier intermédiaire de l'éducation constitue donc moins le principal obstacle à une éducation de qualité et performante, comme on veut nous le faire croire, qu'à un projet néolibéral radical. Obstacle d'autant plus gênant qu'il relève d'une structure politique de proximité, élue au suffrage universel et dotée d'un pouvoir de taxation. Et de dire «non».

Dans la logique de la CAQ, le renversement de la pyramide s'impose comme le moyen à la fois d'éliminer le pouvoir politique gênant des élus scolaires et de réduire au strict minimum les mécanismes administratifs et redistributifs qui entravent l'émergence d'un véritable marché scolaire public. La refonte de la structure scolaire apparaît donc davantage comme la condition *sine qua non* à la réalisation de son véritable programme éducatif que comme un élargissement du pouvoir communautaire.

Si la modernisation des commissions scolaires a été le pivot du développement du réseau public d'éducation dans les cinquante dernières années, leur dépeçage annonce plutôt celui de sa marchandisation pour les cinquante prochaines. 

1. MEQ, *L'école québécoise : une école communautaire et responsable*, 1982, 99 pages.



34

DOSSIER

# QUEL AVENIR POUR LE TRAVAIL ?

БОЛЬШЕ ТВОРАТЪ  
ОПЕГ АЛЕМИВ

DOSSIER

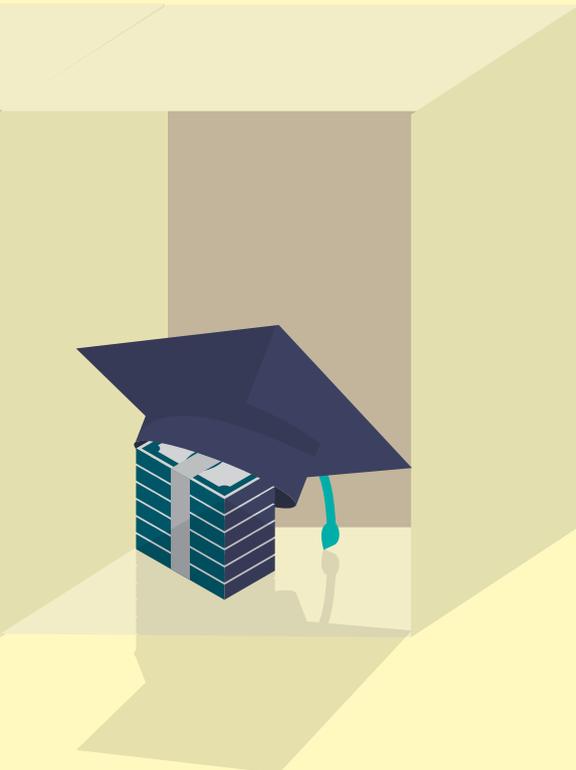
Dossier coordonné par Marianne Di Croce, Léa Fontaine et Camille Robert  
Illustrations par Anne-Laure Jean

Depuis plusieurs décennies, la productivité augmente de manière exponentielle et les innovations technologiques se multiplient plus rapidement que jamais. Malgré ces avancées, la « société des loisirs », dans laquelle notre temps de travail serait considérablement réduit pour nous consacrer aux autres sphères de la vie, n'a jamais vu le jour. Au contraire, les dernières transformations dans l'organisation du travail mènent toujours plus de salarié-e-s vers la précarité, l'hyperproductivité et l'épuisement professionnel.

Observant l'érosion du temps personnel, la journaliste Katrina Onstad écrivait récemment qu'il a fallu un siècle pour gagner la fin de semaine, et seulement quelques décennies pour la perdre. Toutes les applications de gestion de tâches et les meilleures stratégies pour maximiser notre temps ne réussissent pas à endiguer le phénomène : le travail occupe de plus en plus nos esprits, au détriment des moments passés avec nos proches ou des projets collectifs non liés à la carrière.

Les mécanismes de régulation hérités du 20<sup>e</sup> siècle répondent difficilement à une conjoncture en constante redéfinition. Qui surveille le paiement de toutes les heures de travail des pigistes ? Qui s'assure d'un environnement de travail sain et sécuritaire pour les bénévoles ou les stagiaires ? Qui garantit le droit à la déconnexion pour les employé-e-s d'une *start-up* ? Interpellé par les bouleversements dans le monde du travail, le collectif d'À bâbord ! a réuni une dizaine d'autrices et d'auteurs réfléchissant, depuis des perspectives diversifiées, aux enjeux qui y sont liés.

Infirmières, enseignantes, militantes, juristes, sociologues, syndicalistes, libraires, féministes et écologistes répondent ensemble à la question : quel avenir pour le travail ? Leurs réponses permettront d'esquisser les contours de milieux d'emploi plus émancipateurs et inclusifs, d'offrir des outils pour faire face à l'aliénation 2.0 et, plus largement, de repenser les formes d'organisation collective en lien avec le travail.



INFIRMIÈRES

# DE LA DÉTRESSE AU RÉSEAU DE SOUTIEN

Natalie Stake-Doucet et Sabela Titus\*

Depuis le témoignage d'Émilie Ricard sur les réseaux sociaux en février 2017, des centaines d'infirmières ont pris la parole à visage découvert pour dénoncer les différentes violences qu'elles vivent au quotidien. En dépit des rares résultats tangibles sur le terrain, et ce, malgré un nouveau gouvernement, tout n'est pas aussi sombre qu'il n'y paraît.

Les infirmières sont, plus que jamais auparavant, présentes dans les médias traditionnels ou sur les médias sociaux et profitent ainsi d'une visibilité accrue. Les enjeux fondamentaux de notre profession, comme la qualité des soins ou encore la sécurité de la patientèle et du personnel soignant, sont aussi discutés plus ouvertement entre les infirmières et leurs collègues. Les Québécois-es sont maintenant au fait du problème entourant le temps supplémentaire obligatoire (TSO), et plusieurs sont scandalisé-e-s par la situation imposée aux infirmières.

Or, la détresse laisse actuellement place à des témoignages de plus en plus combatifs. De Gatineau à Québec, de Montréal à Chicoutimi, les travailleuses multiplient les actions pour

défendre la qualité des services, que ce soit par un *sit-in*<sup>1</sup>, un *travillons ensemble*<sup>2</sup> ou par l'*occupation*<sup>3</sup> des bureaux de la direction. Nous commençons à identifier nos besoins, mais aussi à comprendre la façon dont les violences administratives et organisationnelles affectent les soins que nous pouvons donner. L'image de l'infirmière commence à changer. Le rôle qu'elle joue va au-delà des soins ponctuels donnés à un individu: il est aussi social.

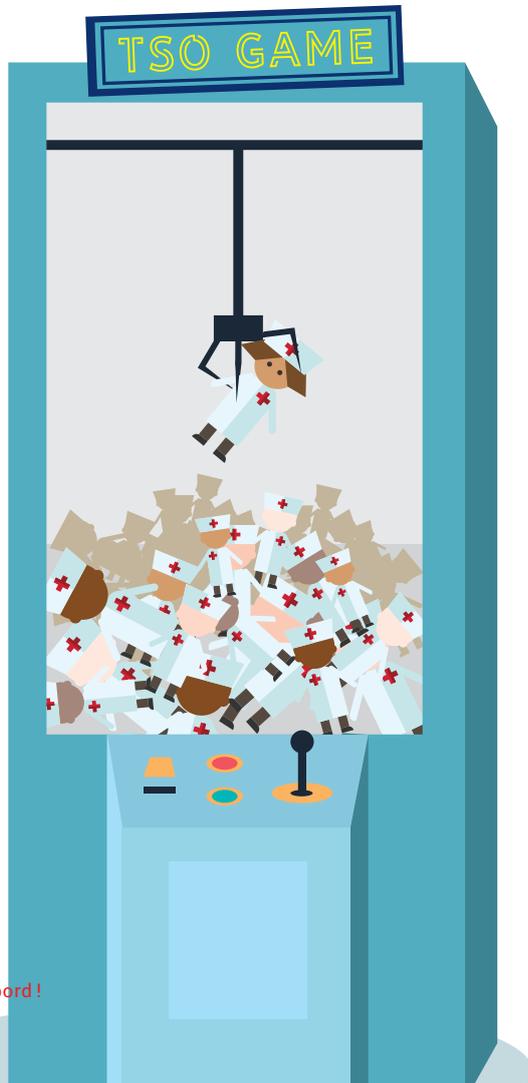
## INERTIE POLITIQUE

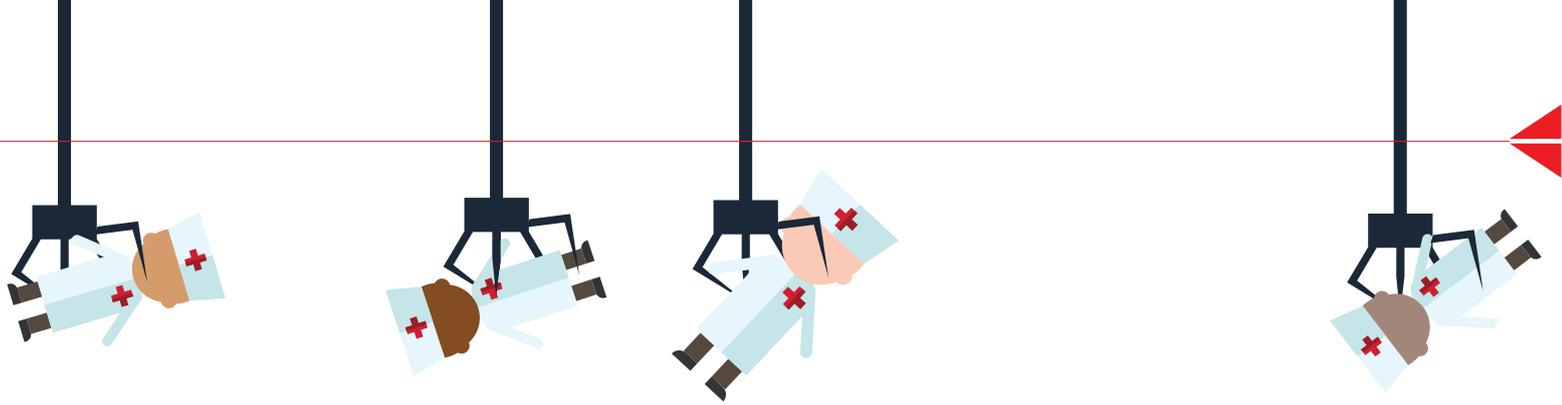
Malgré la rareté des données disponibles au sujet des conséquences de la dernière réforme en santé et de la fameuse «pénurie d'infirmières», les soignantes connaissent bien la situation et cherchent désormais à se faire entendre. Leur contribution est essentielle afin de dresser un portrait fidèle de ce qui se passe dans le réseau, car les indicateurs de performance ne sont pas toujours représentatifs de la situation sur le terrain. Entre autres exemples, le «temps d'attente» à l'urgence ne tient pas compte du travail réalisé en amont par les infirmières, avant que le patient ne soit examiné par un médecin.

L'invisibilisation du travail des infirmières se reflète dans l'immobilisme politique de tous les partis. Les politicien-ne-s et les décideurs-euses en ont long à dire (surtout en campagne électorale), mais le *statu quo* perdure toujours dans le réseau de la santé. Nombre de nos politicien-ne-s ne pourraient d'ailleurs pas définir le rôle qu'y jouent les infirmières. L'image stéréotypée de l'infirmière appelée par la «vocation» continue à servir de référence et à faire accepter certaines mesures qui, dans n'importe quel autre métier, seraient scandaleuses.

## TRAVAIL SUPPLÉMENTAIRE OBLIGATOIRE

Notons que le TSO a commencé à être imposé de façon plus généralisée à la suite de la retraite forcée de milliers d'infirmières à la fin des années 1990, dans le cadre du «virage ambulatoire» – réforme majeure réalisée par le gouvernement de Lucien Bouchard qui n'a probablement eu d'égal que la réforme de Gaétan Barrette. Ce qui devait alors n'être qu'une mesure temporaire, le temps que le réseau se stabilise, fait maintenant partie intégrante du mode de gestion dans de nombreux milieux de soins à travers le Québec. Cependant, il est important de clarifier que le TSO ne relève pas exclusivement des gestionnaires. La majeure partie des





gestionnaires en santé, même s'il leur incombe d'imposer le TSO, le font généralement à contrecœur. Il s'agit d'un problème qui est d'abord politique et social.

Ironiquement, le TSO est aujourd'hui un facteur qui contribue directement à la pénurie d'infirmières. Ces dernières évitent ou quittent les milieux qui imposent systématiquement du TSO – lorsqu'elles ne quittent pas carrément la profession. À la longue, le TSO mine le moral du personnel soignant et crée une atmosphère toxique sur les unités de travail. Le TSO affecte également la vie personnelle et familiale: les responsabilités quotidiennes, comme aller chercher son enfant à la garderie ou faire l'épicerie, deviennent un cauchemar logistique. Dans la dernière année, des dizaines de travailleuses ont d'ailleurs affiché publiquement leur démission. Pour reprendre les mots de l'infirmière Isabelle Bergeron, «*cela prend entre trois et cinq ans d'études supérieures pour former une infirmière, et entre trois et cinq minutes pour rédiger une lettre de démission en bonne et due forme*» (*La Presse*, 4 octobre 2018).

Les syndicats, plus particulièrement la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ), ont mené une charge contre cette pratique abusive, mais cela ne suffit pas. Des mesures structurelles sont nécessaires. En ce moment, la situation est telle qu'un gestionnaire pourrait hypothétiquement imposer du temps supplémentaire obligatoire au personnel de son milieu, et ce, tous les jours, sans contraintes, et infliger des sanctions à tout le personnel soignant qui refuserait de rester. On constate donc que la responsabilité d'effectuer le TSO est entièrement mise sur les épaules des travailleuses et des travailleurs, plutôt que d'être partagée avec ceux et celles qui l'imposent. Le syndicat doit se battre pour défendre chaque cas individuellement, alors que des mesures globales pour contrôler cette pratique devraient plutôt être mises en place.

En avril dernier, la FIQ a réussi un bon coup en exigeant une journée sans TSO. Le Tribunal administratif du travail du Québec a décidé de s'en mêler et a tranché que «*le TSO sera donc exigé que dans les situations d'urgence et exceptionnelles qui se présenteront le 8 avril*». La FIQ, plutôt que de voir cette décision comme une défaite, l'a plutôt utilisée pour souligner que le TSO n'est justement pas une mesure utilisée dans des circonstances «*d'urgence et exceptionnelles*». Le jour de la mobilisation, de nombreux citoyens, citoyennes et collègues se sont rassemblé-e-s devant des hôpitaux pour manifester leur soutien aux professionnelles en soins. La mobilisation de la FIQ a été un succès, démontrant que le TSO n'est pas une fatalité, mais un choix.

## POUR EN SAVOIR PLUS

Alors que la loi du travail au Québec garantit le droit à tou-te-s les salarié-e-s de pouvoir refuser du temps supplémentaire sans avoir à subir des représailles de l'employeur, les infirmières ne semblent pas loger à la même enseigne.

Selon l'employeur, le TSO est une obligation déontologique. Selon l'ordre professionnel des infirmières (OIIQ), le TSO relève de la gestion du réseau.

Le TSO constitue un bon exemple de sexisme systémique. Bien que plusieurs personnes non-binaires et masculines en fassent partie, la profession infirmière demeure majoritairement exercée par des femmes et s'inscrit dans la catégorie sociale du travail de soins qui est traditionnellement féminin. On s'attend donc à ce que les infirmières acceptent des conditions de travail aberrantes, précisément au nom de cette «*vocation*».

En ce sens, il est plus que temps de commencer à faire des choix bénéfiques: s'engager à éliminer le TSO afin de favoriser le recrutement et la rétention du personnel soignant; valoriser les professions soignantes en rémunérant les stagiaires; mettre la patientèle et ses besoins au centre des décisions en santé; avoir un réseau de santé et de services sociaux transparent et accessible. Ces choix exigent du courage et de la volonté politique, mais du courage, il y en a en masse dans le réseau! 

\* Les autrices sont infirmières et membre de l'Association québécoise des infirmières et infirmiers (AQII). Sabela Titus est également membre du comité politique de cette même association.

1. Radio-Canada, «*Sit-in d'infirmières à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont contre les heures supplémentaires obligatoires*», 27 janvier 2019. En ligne: [ici.radio-canada.ca/nouvelle/1149366/sante-sit-in-infirmieres-hopital-maisonneuve-rosemont-temps-supplementaire-obligatoire](http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1149366/sante-sit-in-infirmieres-hopital-maisonneuve-rosemont-temps-supplementaire-obligatoire).

2. Chaire de recherche Politiques Connaissances Santé, «*Des nouvelles des urgences de Gatineau*», 17 septembre 2018. En ligne: [www.pocosa.ca/2018/09/17/des-nouvelles-des-urgences-de-gatineau](http://www.pocosa.ca/2018/09/17/des-nouvelles-des-urgences-de-gatineau).

3. *Le Quotidien*, «*La Saint-Valentin au CIUSSS*», 15 février 2019. En ligne: [www.lequotidien.com/actualites/la-saint-valentin-au-ciusss-bea5934d3c9a4a9cc436593b0dc4ae7](http://www.lequotidien.com/actualites/la-saint-valentin-au-ciusss-bea5934d3c9a4a9cc436593b0dc4ae7).



# L'ENSEIGNEMENT ET LE PIÈGE DE LA VOCATION

Marianne Di Croce ◀

« L'éducation est le point où se décide si nous aimons assez le monde pour en assumer la responsabilité. [...] C'est également avec l'éducation que nous décidons si nous aimons assez nos enfants pour ne pas les rejeter de notre monde, ni les abandonner à eux-mêmes, ni leur enlever leur chance d'entreprendre quelque chose de neuf, quelque chose que nous n'avions pas prévu, mais les préparer d'avance à la tâche de renouveler un monde commun. »

Hannah Arendt, « La crise de l'éducation »

Pour la philosophe Hannah Arendt, l'éducation joue un rôle fondamental. Elle a pour tâche « la transmission du monde », autrement dit l'enseignement d'une culture générale nous fournissant les repères – culturels, intellectuels et historiques – pour comprendre le monde que nous habitons et pour, ensuite, y agir ensemble. C'est dire à quel point la tâche qui incombe aux enseignant·e·s est essentielle et noble. Au-delà des connaissances à transmettre, ce travail nécessite donc, comme le souligne Arendt, une bonne dose d'amour pour le monde et pour ces jeunes avec qui les enseignant·e·s partageront cet espace si particulier qu'est la classe.

Que l'enseignement ne soit pas un travail tout à fait comme les autres est une évidence. Il y a dans ce métier une dimension humaine – par ailleurs non reconnue par les conventions collectives – qui relève certainement d'une forme de vocation. C'est que l'apprentissage et la réussite scolaire sont irrémédiablement teintés par ce qui se passe dans la vie des élèves et par les liens humains qui se développent à l'école. En ce sens, il est difficile, voire impossible, de tracer une ligne entre les tâches officielles (prestation et préparation de cours, évaluation et correction, soutien à l'apprentissage, etc.) et les tâches humaines informelles (création d'un lien de confiance avec les élèves, écoute, accompagnement émotif, etc.).

La façon dont la figure de l'enseignant·e est le plus souvent représentée dans la culture populaire montre bien que le dévouement, le souci de l'autre ou l'affection font partie des qualités attendues chez un·e bon·ne enseignant·e. Pensons à Émilie Bordeleau dans *Les filles de Caleb*, à Virginia dans le téléroman du même nom, ou encore aux différents personnages de profs mis de l'avant dans la télésérie *30 vies*. Ces productions télévisuelles dépeignent toujours l'enseignant·e comme la personne qui

ne compte pas ses heures de travail et qui n'hésite pas à déborder de sa tâche pour le bien-être de ses élèves, même au-delà des murs de l'école.

L'enseignant·e est également souvent représenté·e comme cet individu exceptionnel qui, faisant fi des règles et des conventions de l'institution, parvient à toucher et à inspirer ses élèves au point de transformer leur vie. Entre autres exemples, on pensera bien sûr au personnage interprété par Robin Williams dans *La société des poètes disparus*.

Si la fiction ne se confond pas complètement avec la réalité, il n'en demeure pas moins que cette vision quasi héroïque de l'enseignant·e influence les attentes que la société a envers les profs. Encore aujourd'hui, l'enseignement demeure le plus souvent associé à l'idée de vocation, laquelle suggère que la profession ne serait pas qu'un simple travail mais un « mode de vie » vers lequel on se sentirait appelé. Dans ce contexte, l'enseignement implique donc une forme de sacrifice de soi : de son temps, de son énergie, de sa vie personnelle... Or, cette conception de l'enseignement contribue directement à l'exploitation des enseignant·e·s à qui on demande d'en faire toujours plus sans leur donner les ressources et les conditions adéquates pour effectuer leur travail.

## POSITION PERNICIEUSE

Porté·e·s par leur conscience professionnelle et leur désir d'offrir le meilleur à leurs élèves, la plupart des profs tentent, autant que possible, de pallier la situation. Nombre de soirs et de fins de semaine sont donc sacrifiés à des tâches professionnelles. Au primaire et au secondaire, une part d'économies personnelles est également souvent utilisée pour acheter du matériel scolaire ou pour meubler plus adéquatement la classe.

Si on peut se réjouir du fait qu'il existe encore en ce monde des personnes qui ont autant à cœur l'éducation de nos enfants, cette situation est tout sauf normale et acceptable. Combien d'entre vous accepteriez de travailler ainsi gratuitement, de surcroît



au détriment de votre vie personnelle, et de payer de votre poche une partie de vos outils de travail?

En dépit des intentions louables qui animent les enseignant-e-s (dont je suis), on doit voir que cette forme d'internalisation (consciente ou non) d'une conception de l'enseignement comme vocation participe en partie au problème. Le fait d'en faire toujours plus avec moins voile l'ampleur de la crise qui sévit en éducation et n'oblige pas à ce que des solutions réelles soient mises en place.

Vouloir le mieux pour les élèves, dans l'immédiat, limite la possibilité de construire un rapport de force et de lutter collectivement pour de meilleures conditions de travail et d'apprentissage. Cela se traduit notamment dans le choix des moyens de pression adoptés par les enseignant-e-s en période de négociation des conventions collectives. On en reste trop souvent à des moyens de pression symboliques (port de foulards ou de macarons, piquetage symbolique avant le début des classes, lettres au ministre, grèves sporadiques, etc.) qui, en ne nuisant pas aux élèves, n'entravent jamais réellement le fonctionnement des institutions d'enseignement. C'est pourquoi il importe que les enseignant-e-s prennent conscience du piège dans lequel leur vocation les enferme.

Pendant que les profs se dévouent corps et âme, le milieu de l'éducation opère quant à lui ce qu'on pourrait qualifier de détournement de la vocation enseignante. N'échappant pas aux pressions néolibérales qui s'exercent dans toutes les sphères de la société, le monde de l'éducation cède toujours davantage à une conception managériale et marchande qui a notamment pour effet de provoquer une technocratisation de l'enseignement. Cela implique entre autres une augmentation de tâches dites bureaucratiques (réunions, rédaction de rapports, formations à l'utilisation d'outils informatiques, etc.).

Alors que les ressources manquent déjà pour réaliser toutes les tâches directement liées à l'enseignement, le temps de travail supplémentaire exigé se voit implicitement dirigé vers des besognes de nature administrative plutôt que vers tout ce qui entoure la relation avec les élèves et la dimension humaine du travail des enseignant-e-s. Dans ce contexte, réussir à assumer les aspects pédagogiques, humains et administratifs du métier (sans se diriger vers le *burn-out*) relève du miracle!

### SE RÉAPPROPRIER LA PROFESSION ENSEIGNANTE

S'il est urgent de se défaire du poids de la vocation, dans sa dimension sacrificielle, il ne s'agit pas pour autant de rompre avec l'idée que l'enseignement nécessite une part d'humanité et d'amour. Car la possibilité même de l'éducation réside dans le lien humain qui se tisse entre le prof et ses élèves. Or, c'est la valeur de ce lien, et tout le travail qu'il exige, qui doivent être pris en compte dans la charge de travail des enseignant-e-s.

Puisque le temps et l'espace requis pour cultiver les relations humaines sont plus difficilement quantifiables que le nombre d'élèves par classe ou que le nombre d'heures de cours par semaine, la reconnaissance de ce travail « invisible » ne peut passer que par une rupture avec la conception marchande de l'éducation qui prévaut actuellement. Il faut donc transformer radicalement l'école; afin qu'elle soit non seulement l'endroit où l'on apprend à lire et à compter, mais aussi le lieu où élèves et enseignant-e-s peuvent s'épanouir.

Cette « révolution » ne pourra toutefois pas se faire sans déranger. C'est pourquoi les enseignant-e-s ont intérêt à en finir avec la vocation et à s'engager dans une lutte collective permettant d'établir un véritable rapport de force. **abf**



# LA GESTIONNITE AIGUË EN ÉDUCATION

Rachel Saintus-Hyppolite, enseignante

L'éducation primaire et secondaire va mal : nous le voyons avec la pénurie de main-d'œuvre, le manque de ressources matérielles telles que les livres ou autres instruments d'apprentissage, ou encore l'état de nombreux bâtiments scolaires... Les méthodes de gestion actuelles, qui relèvent davantage de l'entreprise privée que du service public, sont à revoir afin de garantir une éducation qui soit émancipatrice, tant pour les enseignant·e·s que pour les élèves.

Avec la pénurie actuelle d'enseignant·e·s, les commissions scolaires rivalisent entre elles pour recruter une main-d'œuvre de plus en plus rare sur les bancs des universités. C'est la logique de la culture d'entreprise qui prévaut : les commissions scolaires font de la publicité et vantent leurs spécificités. Dans les limites du possible (considérant qu'elles ne peuvent donner d'argent supplémentaire), elles offrent également certains avantages aux candidat·e·s potentiel·le·s.

La logique entrepreneuriale existait avant la pénurie d'enseignant·e·s : le système d'éducation public est, depuis plusieurs décennies, en compétition avec les écoles privées. Le secteur public tente alors de redorer son blason en multipliant les écoles à vocation particulière et en contrant la migration des élèves vers le secteur privé.

Cette culture d'entreprise peut réussir à générer une fierté de travailler pour une organisation donnée, que ce soit parce qu'elle nous traite bien ou parce que les conditions de travail sont agréables. Cela a toutefois des effets négatifs au sein des organisations, dont la volonté de taire ses problèmes et ses travers afin de maintenir sa compétitivité face à la concurrence.

La performance et ses exigences ne peuvent donc se vivre qu'à travers une forme de culture du silence. J'illustrerai cette situation en prenant des exemples tirés du milieu de l'éducation, mais cela rejoint assurément ce que plusieurs travailleuses et travailleurs vivent dans d'autres domaines.

## UN MAL INSIDIEUX

Pour analyser les services rendus par les secteurs public et parapublic, les dirigeants ont imposés diverses méthodes de gestion axées sur les résultats. En enseignement primaire et secondaire, elles s'incarnent dans les projets éducatifs et les plans de réussite élaborés pour une période de trois ans.

Le Plan d'engagement vers la réussite éducative (PEVR) vise à faire un état des lieux de la situation de l'école afin de fixer des objectifs d'amélioration portant sur un aspect donné. L'équipe d'enseignant·e·s établit sa priorité en matière de réussite (par exemple, la littératie), puis elle énonce les moyens de stimuler cette priorité et détermine des cibles chiffrées à atteindre. Ces résultats

sont ensuite communiqués à la commission scolaire à laquelle l'établissement est rattaché.

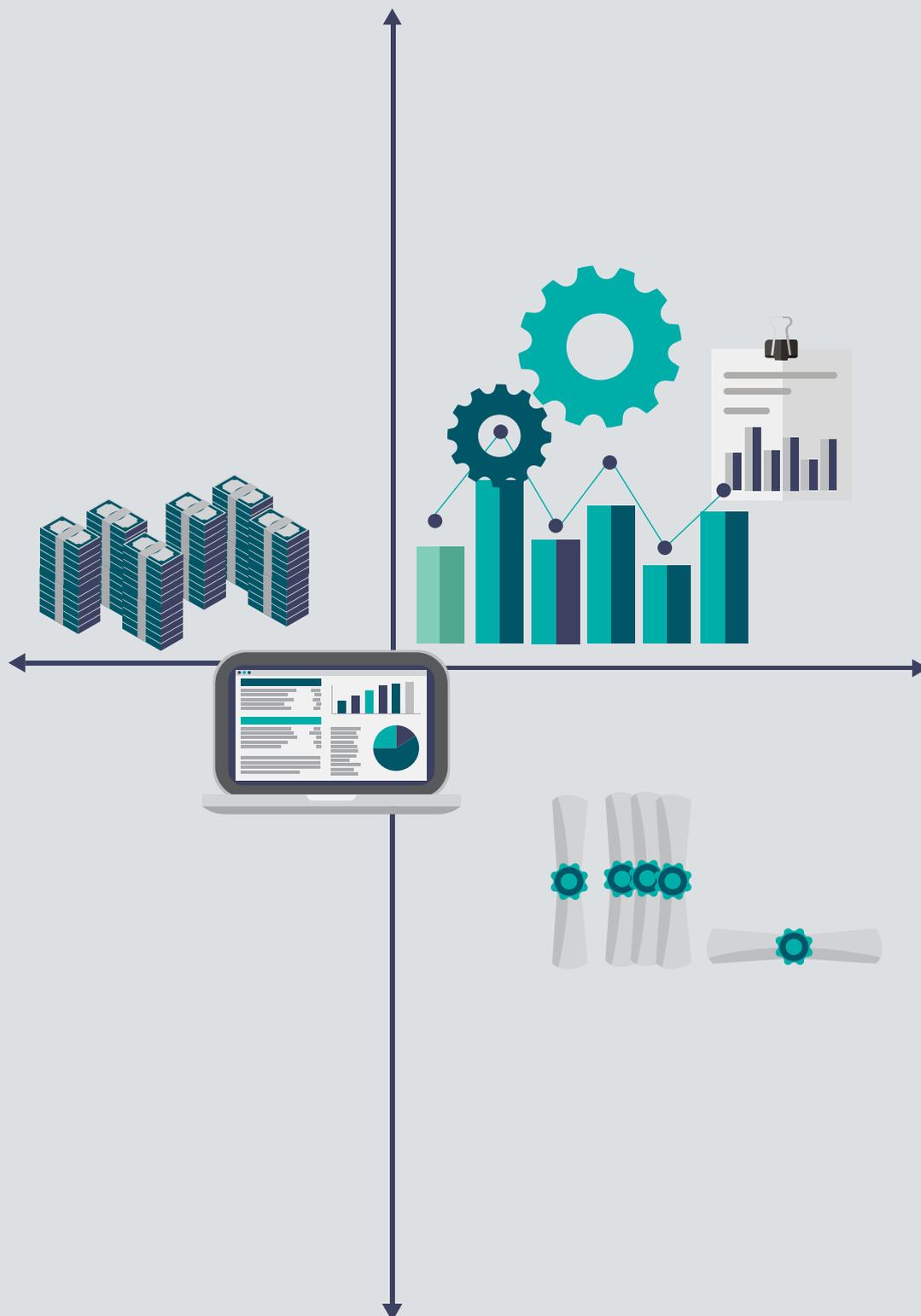
Plusieurs enseignant·e·s se montrent très sceptiques. Comment peut-on quantifier la réussite ? Est-ce possible de maintenir une mesure stable pendant trois ans ? Peut-on exclure le contexte socio-économique des enfants ? À une époque où le clientélisme est de mise dans le milieu scolaire, il est paradoxal d'établir des cibles et des objectifs de réussite en se souciant de manière complètement factice des spécificités du milieu.

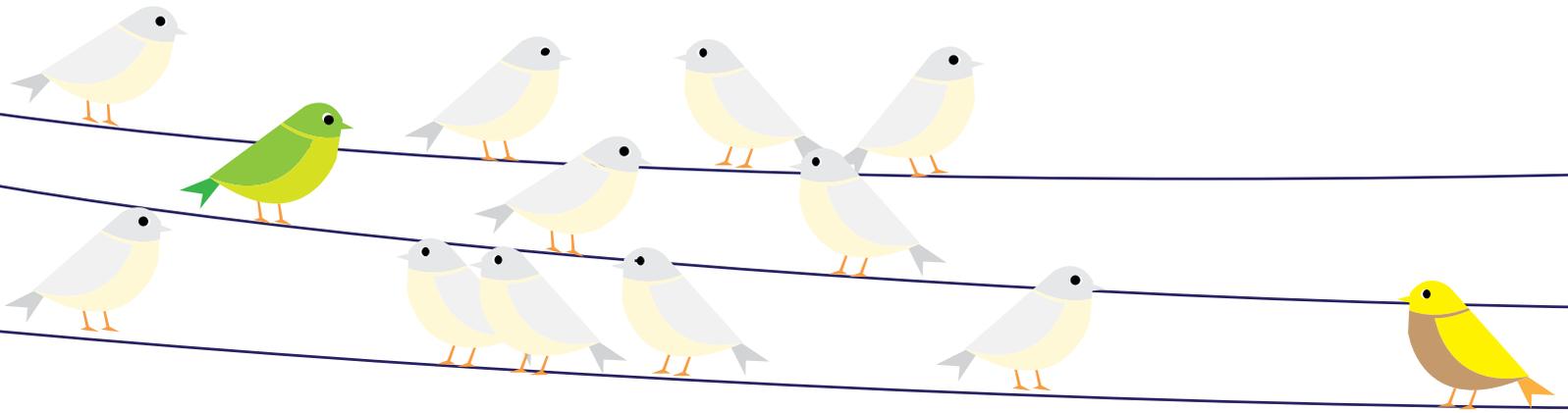
Les enseignant·e·s subiront alors une pression – concrète ou sous-entendue – afin de modifier les notes pour «atteindre les objectifs» fixés par le plan de réussite. Cette façon de faire transforme aussi le rapport que le corps enseignant entretient avec la direction, qui se rapproche ainsi davantage du père Fouettard que de l'aide pédagogique espérée.

Chaque école doit produire un PEVR, mais les établissements ne peuvent se consulter entre eux pour savoir si leurs défis sont similaires, notamment d'un point de vue socio-économique, et ce, même s'ils sont situés dans le même quartier. Les écoles se retrouvent donc isolées et, par conséquent, fragilisées.

Je me demande d'ailleurs souvent ce qu'on doit réussir, au juste, comme enseignant·e·s. Donner des bonnes notes aux élèves ? Leur permettre d'accéder à des jobs payantes ? Acquérir de bons comportements ? Apprendre à vivre en société ? Certains de ces éléments me semblent difficilement mesurables. Il serait en outre très étrange de devoir comptabiliser avec précision le fait qu'un élève n'a pas poussé sa camarade à la récréation, ou de sortir une règle pour apprendre à vivre en société. Parce que l'éducation ne se réduit surtout pas à ce qui est objectivement mesurable ou quantifiable, n'en déplaise aux partisan·e·s de la gestionnité aiguë. 







# POUR DES STRUCTURES SYNDICALES PLUS INCLUSIVES

Marc-Édouard Joubert, président du Conseil régional FTQ Montréal métropolitain

À l'évidence, depuis plusieurs années, le monde du travail est en mutation. Les questions suivantes se posent donc : comment rendre les structures syndicales plus inclusives ? Comment favoriser l'implication des personnes issues des minorités visibles dans les syndicats ?

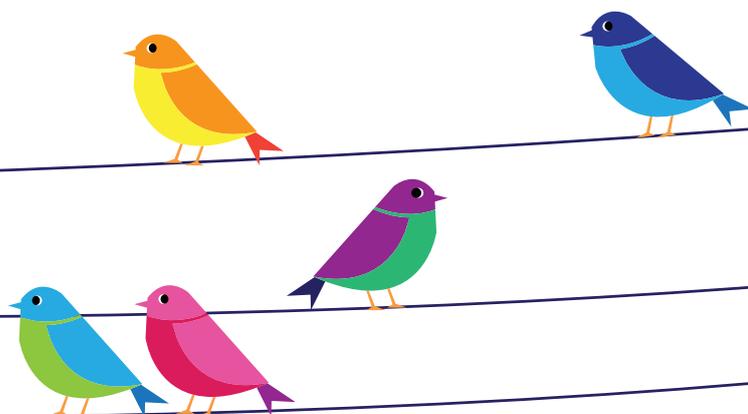
Dans un contexte de mondialisation accrue, il est fini le temps de l'emploi stable impliquant quelques tâches précises accomplies pendant des décennies au même endroit et qui, à l'achèvement « du service accompli », mène à l'apothéose d'une retraite opulente. Pour saisir l'ampleur des transformations en cours, il suffit de penser à la robotisation et à l'usage de l'intelligence artificielle qui bousculent bien des habitudes sur le plan de l'organisation du travail ou de la priorité accordée à la conciliation travail-famille-études.

Avec le départ massif à la retraite de la génération des *baby-boomers*, force est de reconnaître qu'il y a un bouleversement dans la composition de la force ouvrière elle-même. Parmi les variations observées, il faut noter l'afflux massif de personnes issues des minorités visibles sur le marché du travail, ce qui implique des ajustements à l'intérieur des divers secteurs d'activité économique. Bien entendu, les syndicats dans leur ensemble n'échappent pas à cette réalité. Puisqu'ils sont par définition des regroupements constitués pour la défense de droits collectifs, ils sont ou devraient être, de par leur nature, inclusifs. Cette inclusivité devrait se refléter également dans les postes décisionnels. Or, dans les faits, il n'en est rien. La grande majorité des organisations syndicales au Québec ont à cet égard deux problèmes : une non-représentativité des personnes issues des minorités visibles au sein des exécutifs ainsi qu'une faible implication de ces mêmes personnes au sein des structures militantes.

## INCLUSIVITÉ ET MINORITÉS VISIBLES

Pour que les personnes provenant des minorités visibles puissent s'impliquer davantage au sein des syndicats, il faudra mettre l'accent sur deux éléments essentiels. Premièrement, il importe de démystifier le fonctionnement de la structure interne de nos organisations, en expliquant par exemple le rôle des officiers et des officières élu-e-s ou nommé-e-s. Cela inclut le fait de démontrer qu'au Québec, les organisations syndicales ne sont pas une extension du pouvoir politique corrompu comme cela est le cas dans bien des pays du Sud global. Il faut notamment expliquer que les organisations syndicales représentent l'un des bastions du contre-pouvoir politique au Québec. Il est également plus facile d'agir ici, car il n'est pas question de risquer notre vie ou celles des membres de notre famille.

Deuxièmement, les syndicats doivent redevenir des lieux de luttes et de revendications claires pour l'ensemble des groupes visant l'équité (femmes, personnes ayant des limitations fonctionnelles, personnes autochtones, personnes LGBT2S et personnes issues des minorités visibles). Dans le contexte actuel du « politiquement correct » et de la recherche perpétuelle du consensus (qu'il soit réel ou non), défendre le droit des minorités est presque vu comme étant un positionnement radical. Malheureusement, cette frilosité ambiante touche certaines organisations syndicales. Au motif que ces enjeux divisent et ne font pas l'unanimité au sein des membres,



elles hésitent à aborder de front dans l'espace public les questions d'exclusion – qu'elle soit sociale ou ethnique – ou encore les questions de discrimination et de racisme – qu'il soit systémique ou non.

Un exemple patent est issu du «débat» entourant le dépôt du projet de loi 21 sur la laïcité de l'État. Alors que la plupart des intervenant-e-s ayant pris la parole dans l'espace public ont soigneusement évité de débattre de la question de la laïcité sur le fond (se contentant de reprendre certaines lignes populistes vides de sens), bien peu d'organisations syndicales ont condamné le caractère discriminatoire de cette loi.

### INCLUSIVITÉ ET STRUCTURES SYNDICALES

Or, pour que des personnes issues des minorités visibles s'impliquent dans les structures syndicales, elles doivent sentir que les syndicats sont aussi là pour les défendre, qu'ils font preuve d'une ouverture certaine et que toutes et tous sont inclus-e-s dans la lutte pour la justice sociale. En se positionnant de la sorte, le sentiment d'appartenance sera beaucoup plus facile à susciter.

Cela dit, pour parvenir à une représentativité suffisante au sein des exécutifs syndicaux, il faut préalablement qu'une masse critique de personnes provenant des minorités visibles s'intéressent à la «chose syndicale». En ce sens, un travail similaire à celui qui a déjà été effectué pour améliorer la présence des femmes dans différentes sphères professionnelles – même si cette lutte est encore à mener – doit aussi être réalisé dans le cas qui nous intéresse. La solution serait d'atteindre l'inclusion d'au moins 35 % des personnes provenant des minorités visibles, ce qui constituerait le seuil critique à partir duquel l'attitude des individus et de la structure organisationnelle commenceraient à changer. Bien entendu, cela impliquera un engagement de longue durée de la part du leadership syndical dans son ensemble. Voilà comment on pourra en arriver à la déségrégation des milieux de travail et de militantisme.

Par ailleurs, on comprendra que certaines conditions sont nécessaires pour accéder à un poste de dirigeant-e syndical-e. Des qualités ou aptitudes particulières sont en effet requises afin d'être efficace dans le rôle de représentation et de défense des membres. Cela dit, il faut savoir que ces compétences ne sont pas innées ni

chez les militant-e-s issu-e-s de la majorité, ni chez ceux et celles provenant des minorités visibles.

Revenons finalement sur l'idée de masse critique. Il faut comprendre que, si on veut susciter l'engagement syndical, des changements doivent avoir lieu dans les schémas de pensée inhérents aux structures organisationnelles. Cela nous conduit donc maintenant à élaborer sur l'idéal de la représentativité qui a été soulevé en introduction. D'aucuns seront tentés de poser la question suivante: pourquoi ce déficit de représentativité perdure-t-il? Parce que, trop souvent, les directions syndicales ne considèrent pas cet enjeu comme étant prioritaire mais plutôt accessoire. Sans être dogmatique, il faut voir que la question de la présence des personnes issues des minorités visibles n'est pas intégrée lors de la construction des équipes politiques syndicales. Fréquemment, cette question n'est abordée qu'à la toute fin du processus: au moment où quelques postes restants, le plus souvent dépourvus de pouvoir décisionnel, sont à pourvoir. Ceci ressemble davantage à un processus cosmétique et superficiel qu'à une démarche inclusive. On tombe alors dans le piège du tokénisme ou «du petit bibelot de couleur» qui paraît bien sur la photo et qui permet de répondre à d'éventuels détracteurs: *«On a un Noir sur 12 personnes, on est vraiment inclusifs nous autres.»*

Afin d'illustrer encore plus clairement cet état de fait, j'utiliserai ici (et ce volontairement) l'image assez choquante de ce qui se passe lorsqu'une horde de lionnes attrape une proie: la tradition veut alors que ce soit le mâle, le lion, qui prenne en premier les morceaux de choix et que, par la suite, les femelles et les petits puissent se nourrir. Le but ici n'est pas de comparer les personnes de couleur à des lionnes, mais de signaler que l'ordre dans lequel nous faisons les choses doit changer.

Les questions de parité entre les genres et de représentativité des personnes issues des minorités visibles doivent être sérieusement prises en compte dès le début des processus politiques décisionnels. Parce que sinon, comme le disait le rapporteur Yossoupha : *«Quand les gens sont boycottés, forcément, ils se lassent. Quand on met les gens de côté, forcément ils s'éloignent.»*





# AUDISME ET DISCRIMINATION AU TRAVAIL

## L'HISTOIRE D'UNE PRÉCARITÉ

Anne-Marie Buisson, candidate à la maîtrise en histoire à l'UQAM

Malgré le nombre grandissant d'entreprises se voulant inclusives ainsi que le besoin criant de main-d'œuvre, les Sourd·e·s peinent à intégrer le marché du travail ou sont généralement appelé·e·s à occuper des emplois précaires.

Les discriminations systémiques envers les personnes sourdes ou malentendantes et les oppressions ordinaires vécues sur le marché du travail sont enracinées dans l'histoire de la communauté. En dépit de leur fréquente surqualification, on les enjoint continuellement à prouver leur capacité à fonctionner malgré leur «handicap».

L'audisme se caractérise d'abord par l'infériorisation des personnes sourdes ou malentendantes, le retrait de leur pouvoir décisionnel et la consécration de la supériorité des entendant·e·s. Cette discrimination dans le domaine de l'emploi repose sur un processus qui n'est pas nouveau. Dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle, il s'est opéré une ségrégation dans la sphère du travail, les Sourd·e·s étant confinées dans certains emplois manuels qui étaient «appropriés» pour elles, les excluant de nombreux domaines.

L'audisme, c'est ensuite la croyance selon laquelle les personnes sourdes ou malentendantes doivent se conformer et s'adapter aux structures de la société audiocentriste le plus «normalement» possible en pratiquant la lecture labiale ou en profitant des technologies médicales permettant de «surmonter le handicap», voire de le «réparer». Les employeurs redoutent les investissements non rentables engendrés par l'adaptation des postes de travail (alors qu'il s'agit d'investissements minimes et subventionnés) ainsi que le recours à des interprètes. Plus fondamentalement, cette discrimination repose sur de forts préjugés selon lesquels les Sourd·e·s seraient «moins rapides d'esprit», qu'ils et elles n'ont pas accès à une langue entière leur permettant de bien comprendre les consignes. À compétences égales, l'entendant·e est favorisé·e.

Pourtant, la surdité n'empêche pas la communication. Les stratégies développées par les Sourd·e·s sont efficaces et peu coûteuses. Elles requièrent néanmoins effort, ouverture et bonne volonté de la part des employeurs et des employé·e·s. L'audisme ordinaire (soupirs d'impatience, roulements des yeux, etc.) vécu par les personnes sourdes ou malentendantes en milieu de travail contribue de façon significative à l'augmentation de leur détresse psychologique.

### PROVOQUER DES CHANGEMENTS

L'Enquête sur la formation et l'emploi en déficience auditive au Québec, publiée en 2006, rapporte que leur taux d'occupation en emploi était de 53% seulement. Les revenus annuels d'une majorité d'entre elles se situaient entre 12000\$ et 24999\$. De plus, la moitié

des femmes sourdes en emploi touchaient un salaire de moins de 15000\$ par année<sup>1</sup>. Fait intéressant: en 1998, celles travaillant à leur compte ne représentaient que 6 % des personnes sourdes ou malentendantes actives sur le marché du travail. Ce nombre a augmenté à 22 % en 2015<sup>2</sup> grâce aux opportunités de carrière engendrées par l'avènement d'Internet<sup>3</sup>, leur permettant de développer leurs entreprises dans la communauté et d'avoir son soutien.

Parallèlement, les Sourd·e·s ont cessé de vouloir convaincre les employeurs de leur capacité et ont arrêté d'attendre l'aide des gouvernements pour la création d'emplois accessibles. La communauté sourde est ainsi devenue, au fil des ans, un important vecteur d'emplois dans le domaine de la vente et de services, mais aussi dans le milieu communautaire où se rejoignent militant·e·s et artistes.

En juillet 2019 entré en vigueur le projet de loi fédérale C-81 sur l'accessibilité universelle. Même si la loi devrait en principe favoriser l'intégration des personnes sourdes ou malentendantes en emploi, beaucoup de chemin reste à parcourir pour contrer l'audisme. Certes, il existe divers organismes d'aide à l'emploi et des programmes d'employabilité. Si ces organisations favorisent l'intégration des Sourd·e·s au marché du travail, les salaires offerts pour les emplois obtenus tendent à les maintenir en situation de précarité. Pour sortir de cette précarité, ils et elles ont très certainement intérêt à s'organiser par et pour elles-mêmes. 

1. Martin Bergevin et Dominique Pinsonneault, *Enquête sur la formation et l'emploi en déficience auditive au Québec*, Montréal, Centre québécois de la déficience auditive, juin 2006, p. 205.

2. Enquête menée auprès de 365 Sourd·e·s canadien·ne·s sous la supervision du statisticien en chef à la retraite de Statistique Canada.

3. Association des Sourds du Canada, «L'emploi et l'employabilité», 3 juillet 2015. En ligne: [cad.ca/fr/dossiers-sur-la-surdite/lemploi-et-employabilite](http://cad.ca/fr/dossiers-sur-la-surdite/lemploi-et-employabilite).

### POUR ALLER PLUS LOIN

La revue *Relations* a consacré tout un dossier aux réalités des Sourd·e·s en juillet 2018, abordant les thèmes de la culture, de la langue et de l'éducation, notamment.

# LA CIGALE ET LA FOURMI

Stéphanie Barahona, libraire à l'Eguélonne

Robuste mauvaise herbe poussant en milieu hostile (ou capitaliste), l'autogestion permet aux malcommodes et trublions de ce monde de s'arroger le droit d'être puissant·e·s au travail. Pour ajouter plus de piquant à l'oxymore, le travail autogestionnaire peut être à la fois féministe, ludique et productif.

Lundi matin 10 h. La réunion hebdomadaire doit débiter. Des casques de vélo s'empilent, des cafés se trament à l'arrière, des accolades entre deux ami·e·s aux horaires asymétriques s'échangent. Rapidement, nous nous disciplinons, car nous savons ce que coûte, ultimement, de prolonger les réunions au nom de l'irrésistible placotage. Comme nous maîtrisons adroitement l'art de la jasette, nous savons activer le mode « discussion dirigée » le moment venu.

## TRAVAIL SOUS-TERRAIN

Aux yeux du registraire des entreprises, l'Eguélonne est une coopérative de solidarité à but non lucratif. Les yeux du cœur y verraient d'abord un collectif féministe autogestionnaire. Concrètement, le collectif opère une librairie féministe *queer* spécialisée dans les écrits féministes, les sujets LGBTQ+, les enjeux raciaux et anticoloniaux et les littératures autochtones. Finalement, l'Eguélonne est une librairie indépendante, ce qui l'oblige à vivre sous la menace de Goliath avec juste assez d'insouciance pour ne pas sombrer dans la fatalité.

Par scrupules de faire commerce du féminisme, la forme coopérative autogestionnaire à but non lucratif s'est imposée au tout début du projet : une structure horizontale qui ne peut se passer du nerf cardinal qu'est la réunion d'équipe. La mécanique de ces réunions découle d'un heureux mélange entre nos expériences en associations étudiantes et au sein de groupes féministes et militants ayant posé les bases d'une certaine déontologie anti-oppressive. S'il n'y pas de structure hiérarchique, la librairie profite tout de même d'instances de validation et de soutien. Une assemblée générale annuelle convoque toutes les membres utilisatrices et tous les membres utilisateurs à délibérer sur les grandes orientations de la librairie et un conseil d'administration assure le suivi de ses engagements toute l'année durant.

Des responsabilités sont attribuées en rotation libre pour que personne ne s'arroge un domaine particulier et pour que tous et toutes puissent s'abreuver à l'interdisciplinarité. Cependant, le milieu littéraire demeure très proprement départementalisé et la chaîne du livre tolère peu de débordements. Les échanges avec l'enthousiaste maillon que nous sommes participent certainement à démanteler quelques habitudes bien ancrées dans la profession. Le monde extérieur nous rappelle souvent la singularité de notre démarche, surtout quand une nouvelle connaissance demande à parler au *boss*, à la personne responsable des décisions, au gérant de plancher, à un monsieur, enchaînant à chacune de nos

réfutations – et non sans une certaine panique – les synonymes du patron. L'effronterie autogestionnaire, quand elle se joue hors du paradigme hiérarchique et patriarcal, désaxe assurément. Et tant mieux si notre structure annonce déjà nos couleurs.

## LES GERMAINES

*Pas de boss* ne veut pas dire que nous ne soyons pas hanté·e·s par l'esprit patronal. Dans la pure autonomie qui nous est consentie, son spectre peut opérer un réel envoûtement et nous laisser croire à la nécessité d'une instance de contrôle. Or, il est primordial que l'autogestion ne fractionne pas la conscience patronale en autant d'employé·e·s, nous condamnant à (re)jouer les petites cheffes et contremaîtres les un·e·s pour les autres. La confiance seule peut s'assurer que l'effet d'empuissancement demeure intact. Notre autonomie, forte de son humilité, reconnaît l'expérience des pionnières, entend les mises en garde des rescapé·e·s et s'imprègne des sensibilités qui nous précèdent.

La teneur coopérative (et autogestionnaire de surcroît) change radicalement l'incarnation du métier de libraire. La profession s'exprime différemment quand vous êtes tout autant impliqué·e·s dans les décisions triviales que dans les réalisations sublimes. Jonglant habilement du micro au macro, en n'oubliant jamais à quel point ils sont liés, l'autogestion valorise chaque tâche. Mieux, chez les féministes, elle ennoblit la ménagère, la blanchisseuse, la concierge que nous sommes à nos heures, car ce sont elles qui nous permettent d'incarner la marchande d'histoires, semeuse d'obsessions et prescriptrice de *self-care* que nous sommes tout autant. Nous avons des médailles pour décorer chacune de ces incarnations. La puissance du vaisseau de la librairie tient à ce que nous le connaissons de la proue à la poupe, des *jobs* à gants de vaisselles aux chics finitions. Notre préhension est totale.

On pourrait croire qu'à cause de cet enchevêtrement des fonctions, l'autogestion n'est pas une option de gestion rentable sur le plan de la productivité. Or, si l'on veut procéder à cet odieux calcul, il ne faudrait pas oublier qu'un·e employé·e dont l'affectation bien délimitée neutralise l'innovation ne peut donner que ce que vous lui demandez, c'est-à-dire le minimum, servi avec morosité. À l'inverse, nos idées et stratégies profitent de la furia de nos nombreuses têtes et leur mise en acte n'est pas alourdie par les paliers décisionnels. Contrairement à ce que certains rigolos croient, nous ne flemmardons pas, à temps perdu, sur le plancher; nous en profitons pour nous atteler aux tâches globales et englobantes de la librairie. Nous pourrions d'ailleurs revendiquer sans

honte et dans une réappropriation toute féministe l'infâme titre de Germaine, non en tant que donneuse d'ordres, mais en tant que productrice d'ordre, au sens le plus anarchiste. Nous, Germaines, sommes libraires-autogestionnaires, au trait d'union indélogeable.

### RÉHABILITER LA CIGALE

Bien sûr, le jour viendra où un capitalisme encore plus cynique viendra détrousser l'autogestion de ses meilleurs trucs pour une récupération en bonne et due forme – comme c'est déjà le cas pour le féminisme. Après tout, l'autogestion présente des avantages forts pour la productivité au travail. Déjà, le taux de survie des coopératives après cinq ans d'activité est supérieur à la moyenne des entreprises considérées traditionnelles. Cette survivance accrue peut s'expliquer entre autres parce que ces entreprises dites « économie sociale » lient plus étroitement chaque membre y travaillant à la réussite du projet.

Si ceci accélère assurément la floraison de l'entreprise, cela encourage aussi un dangereux rapport au travail, forcément intime. On ne dira pas, par souci de préserver la part belle faite à ce modèle d'affaires, qu'il favorise aussi les *burn-out* – du moins, qu'il encourage un certain type d'épuisement, l'épuisement coopératif. Cela est vrai pour les coopératives et, à plus forte raison, pour les coopératives autogestionnaires. D'une part à cause du temps donné sans compter et d'autre part parce que la précarité de ce type d'emploi implique de trouver d'autres sources de revenus, de le jumeler à un autre emploi ou à des études financées.

Sachant cela, il est impératif de mettre en place des mesures pour que les limites, même prononcées à mots couverts, soient entendues en amont de toute dégradation. Car, n'en déplaise aux scrupuleux de ce monde, il y a des avantages à ne pas s'inscrire éperdument dans la concurrence. Prioriser la joie, l'écoute et la solidarité, plutôt que les impératifs stratégiques, paie autrement. En main-forte, en appui et en poésie. Chanter tout l'été rapporte de fort utiles réserves d'amour.

La mission de l'Euguélonne, nous l'entourons de nos meilleurs soins et ceux-ci sont à leur tour cajolés par la communauté qui gravite autour. Toutes ces bienveillances superposées, multiples parements du manteau autogestionnaire, font de la librairie un lieu communautaire, une famille, qui grandit et évolue à l'image de celles et ceux qui la façonnent. Pour que la littérature et le féminisme ne soient plus uniquement l'affaire des érudit-e-s, l'Euguélonne se veut aussi université populaire, cénacle des évadé-e-s de classe, aréopage pour savant-e-s déchu-e-s et société des poètes réapparues. Elle ne délivre pas de diplômes, mais vous couronne de mille autres façons. 





# ENTRETIEN

# TRAVAIL GRATUIT

Propos recueillis par Camille Robert

Maud Simonet est sociologue et chercheuse. Ses travaux se concentrent sur les thèmes du travail bénévole, de l'engagement citoyen et de la notion de *workfare*.

**À bâbord ! :** Dans votre plus récent ouvrage, *Travail gratuit : la nouvelle exploitation ?* (Éditions Textuel, 2018), vous proposez une analyse de différentes formes de travail non rémunéré : celui des bénévoles, celui des allocataires de l'aide sociale ou même celui des rédacteurs et rédactrices web. Qu'est-ce qui a motivé ces recherches et qu'est-ce que ces différentes manifestations du travail, qu'on croit en apparence bien différentes, ont en commun ?

**Maud Simonet :** Mes toutes premières recherches, à la fin des années 1990, portaient sur le bénévolat en France et aux États-Unis. Elles s'inscrivaient plutôt au départ dans la sociologie politique, mais je m'en suis assez vite distanciée. Les dimensions du « travail » au cœur de la pratique bénévole m'apparaissaient sans cesse sur le terrain et me semblaient peu étudiées empiriquement par mes collègues sociologues. J'ai donc décidé d'analyser le bénévolat avec les lunettes et les outils d'une sociologue du travail : et si on le regarde comme une forme de travail et pas seulement comme une forme d'engagement, qu'est-ce qu'on voit ? On voit notamment combien cette forme de travail non reconnue comme telle, cette forme de travail invisible et gratuite, participe objectivement et subjectivement à la construction des carrières des un·e·s et des autres, mais aussi au fonctionnement de nos associations et de nos services publics, et même de certaines de nos entreprises.

Aussi différents soient-ils, les objets sur lesquels j'ai enquêté au cours de ces 20 dernières années relèvent tous d'un déni de travail... au nom de valeurs. Le bénévolat ou le volontariat ne sont pas reconnus comme du travail parce qu'ils relèveraient justement de l'engagement, de la citoyenneté. Le travail non rémunéré des blogueurs et blogueuses du *Huffington Post*, comme d'autres formes de *digital labor*, relèverait de la passion. C'est au nom de ces valeurs que s'opèrent à la fois la mise au travail et son déni. C'est exactement ce que les chercheuses féministes ont montré à propos du travail domestique : c'est « au nom de l'amour » que le travail domestique est assigné aux femmes, et puisque c'est de l'amour... ce n'est pas du travail !

**ÀB ! :** Vous vous inspirez en partie des débats féministes sur le travail ménager et domestique. En quoi nous offrent-ils des outils pour mieux comprendre le travail gratuit sous le capitalisme ?

**M. S. :** En cherchant à penser ensemble ces formes civiques et numériques de travail invisible et gratuit sur lesquelles j'ai enquêté, je me suis penchée sur les analyses du travail domestique. C'est la première forme de travail invisible et gratuit à avoir été sérieusement analysée, il y a déjà plus de 40 ans, par les féministes. J'ai alors pleinement réalisé combien le travail domestique constituait la matrice d'analyse de toute forme de travail gratuit.

Les chercheuses féministes, dans ce qu'elles ont mis en lumière mais aussi dans leurs controverses sur le travail domestique, ont en quelque sorte déplié et posé toutes les questions à la fois scientifiques et politiques sur le travail gratuit : quelle valeur lui donner et comment ? Doit-on forcément le valoriser pour le donner à voir ? Et ce travail, il est gratuit pour qui ? Qui s'approprie *in fine* le travail d'autrui ? Le capitalisme ? Le patriarcat ? Les deux ? Et s'il est toujours majoritairement assigné aux femmes, le travail gratuit a-t-il le même sens, la même valeur, la même forme pour toutes ? Le travail gratuit des un·e·s est-il nécessairement

le travail gratuit des autres ?

L'analyse féministe du travail gratuit nous oblige à ne pas séparer « la Valeur » (économique) « des valeurs » (morales) et à mettre cette question au cœur de l'analyse de l'exploitation.

**ÀB ! :** Avec les nombreuses réformes de l'aide sociale aux États-Unis et en France, il y a eu une « mise au travail » des allocataires à travers différents programmes et mécanismes. Pouvez-vous nous en parler ?

**M. S. :** Aux États-Unis, avec le *workfare*, on a affaire à une forme très institutionnalisée de travail gratuit contraint, une politique très explicite et déjà ancienne de mise au travail des allocataires de l'aide sociale. Si cette politique s'est généralisée à l'ensemble du pays à partir de la réforme de l'aide sociale de 1996, dans certaines villes comme New York, des programmes de *workfare* ont



été mis en place dès les années 1980. Dans « *Who cleans the park?* », l'enquête que j'ai menée avec John Krinsky sur les transformations du travail dans l'entretien des parcs de la ville de New York, on recense au milieu des années 1990 des milliers d'allocataires de l'aide sociale, majoritairement des femmes noires et/ou latina, qui participent à l'entretien des parcs. Les responsables municipaux que nous avons interrogés disent à l'envie de ces allocataires qu'elles ont sauvé le département des parcs.

En France, on n'en est pas encore là, même si la question des contreparties en travail au versement du Revenu de solidarité active (RSA), revient comme un hoquet dans les discours politiques ces dernières années. Très récemment, le Conseil d'État a rendu possible, pour les départements, de rendre le versement du RSA conditionnel à des heures de « bénévolat ». Et de fait, il existe déjà, dans de nombreuses communes de France et dans certains départements, des « programmes de bénévolat » spécifiquement pour les allocataires du RSA. Ils ne sont pas obligatoires à proprement parler, mais d'autres formes de contrainte sociale y jouent à plein: le contrôle social local, la promesse d'accès à l'emploi, etc.

**ÀB ! :** Dans les emplois salariés, on observe de plus en plus un passage obligé par le travail gratuit, à savoir les stages non rémunérés... Dans le contexte néolibéral, ce travail non rémunéré est même présenté comme un « investissement » dans une future carrière. Diriez-vous que l'on assiste à une extension ou une banalisation du travail gratuit ?

**M. S. :** Le travail gratuit se trouve assurément aujourd'hui, et sous différentes formes, au cœur des « logiques de l'emploi ». Il opère à la fois comme une *preuve*: preuve qu'on est un·e bon·ne jeune en recherche d'emploi, un·e bon·ne chômeur·se qui cherche un tremplin vers l'emploi ou, si on a été déclaré inemployable, qu'on est encore « malgré tout » un·e bon·ne citoyen·ne qui mérite ses allocations. Mais il opère aussi, de plus en plus, comme une *promesse*:

tu travailles gratuitement aujourd'hui dans l'espoir de décrocher demain le boulot de tes rêves. Le marché du travail a aujourd'hui développé de véritables « carrières de statuts » qui vont du travail gratuit à l'emploi, et construisent ainsi un continuum entre les deux: aujourd'hui bénévole, demain en stage, puis en contrat précaire et enfin, après, peut-être... « un vrai emploi ».

**ÀB ! :** Vous évoquez, en conclusion de votre ouvrage, deux pistes: dissoudre le travail gratuit dans le salariat, ou alors dissoudre le salariat dans le travail gratuit. Quelles possibilités offrent chacune de ces propositions ?

**M. S. :** J'ai essayé dans ce dernier chapitre de recenser les conflits autour du travail gratuit, la manière dont il a pu ici et là être politisé et les horizons d'émancipation qui peuvent s'y dessiner. D'un côté, on a tout ce qui relève de la requalification, de la volonté d'inscrire le travail gratuit dans l'emploi et donc de le voir disparaître dans le salariat tel qu'il fonctionne aujourd'hui. De l'autre, certain·e·s proposent une sortie du modèle salarial, une déconnexion du travail et de sa rémunération, par exemple à travers un revenu universel. Chacun de ces deux scénarios a pu permettre des avancées pratiques ou théoriques mais comporte aussi, à mon avis, des limites. Plutôt que de rejeter le salariat ou de chercher à l'intégrer à tout prix, il me semble qu'il faut plutôt chercher à y reprendre le pouvoir et à gagner la « guerre des valeurs » que l'analyse du travail gratuit met si crûment à jour. 





# DÉMATÉRIALISATION DES LIEUX DE TRAVAIL



Léa Fontaine ◀

La dématérialisation des lieux de travail ne date nullement d'aujourd'hui. Par le passé, plusieurs préoccupations ont été soulevées quant au télétravail, soit l'exécution du travail à domicile, tel que l'effectuaient les couturières ou encore les pigistes. Avec l'avènement des ordinateurs portables, des téléphones intelligents ou des tablettes numériques, il devient de plus en plus aisé pour certaines travailleuses et certains travailleurs d'effectuer leurs tâches en dehors des murs de l'établissement de l'employeur. Pour autant, est-ce que les salarié·e·s y trouvent réellement un avantage ?

Au cours du 20<sup>e</sup> siècle, le « compromis fordiste » a permis d'offrir aux travailleurs une part dans les importants gains de productivité, contribuant ainsi à stimuler la consommation et, par ricochet, la production. C'est ce qu'on a nommé l'économie 2.0<sup>1</sup>. Aujourd'hui, la profonde transformation des modes de production déstabilise l'organisation des ressources humaines. L'économie s'est diversifiée, après avoir été presque exclusivement basée sur la production de biens au sein des locaux de l'employeur. L'économie 4.0 a pris le dessus et conduit les entreprises à être – de manière exponentielle – de plus en plus concurrentielles entre elles, ce qui les pousse à rechercher des solutions, notamment celles qui consistent à baisser les coûts de production... Généralement, comme chacun sait, cela consiste à « se séparer » d'une partie de la masse salariale. Par ailleurs, les lois du travail, en l'occurrence le Code du travail, présumant l'existence d'un lieu *physique* de travail pour mettre en œuvre la syndicalisation. Avec le temps, les lois ont pris un coup de vieux et n'ont pas été actualisées face à l'évolution de la société et certaines d'entre elles sont maintenant en complet décalage avec la réalité sociétale dont les travailleuses et travailleurs font les frais.

## LA DÉMATÉRIALISATION/LA REMATÉRIALISATION

Mentionnons d'emblée qu'une partie de l'économie liée aux connaissances et aux savoirs continue d'exister dans des établissements physiques, soit matérialisés. Par ailleurs, ce que l'on nomme « l'économie du savoir » peut consister en un travail intellectuel, mais ce n'est pas toujours le cas.

Le phénomène de la dématérialisation de l'économie peut se décliner à différents degrés selon la charge de travail et la nature de la tâche à exécuter. Notre intérêt ici se limite à l'activité intellectuelle. Il est effectivement question de commercialiser « des connaissances et des savoirs », une force de travail impalpable. L'économie dématérialisée est basée sur des données permettant aux travailleuses et travailleurs d'effectuer leurs tâches depuis un endroit choisi – ou non – par eux : chez soi, depuis un « *workcenter* » ou dans un café.

Cette économie offre la flexibilité recherchée le plus souvent par les employeurs. Dans le meilleur des cas, la travailleuse et le travailleur fournissent une force de travail intangible et ne sont

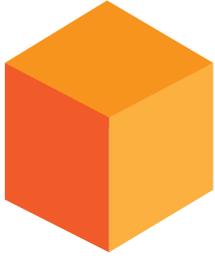
pas obligé·e·s d'être physiquement présent·e·s à un lieu déterminé d'avance ni d'exécuter leur travail à un moment précis. Si le fait d'effectuer un travail dans un lieu dématérialisé ne relève pas toujours des salarié·e·s, y trouvent-ils un réel avantage ?

## UN TRAVAIL MINUTIEUX

Le droit devrait pouvoir s'adapter à la situation contemporaine des relations collectives de travail. Il devrait permettre de reconstituer les contours de l'entreprise ou plutôt de l'établissement, qui en droit du travail constituent le principal palier de la syndicalisation et de la négociation collective. La loi devrait reconnaître l'établissement dans sa totalité malgré sa fragmentation issue de l'extériorisation du travail. Il faudrait démontrer qu'il y a une attache suffisamment claire et nette entre l'établissement et la travailleuse ou le travailleur pour que le lien d'emploi soit encore palpable. Cette démonstration devrait être répétée autant de fois qu'il y a de travailleuses et de travailleurs.

Cela nécessiterait de trouver un faisceau d'indices afin de mettre en évidence l'existence de l'établissement concerné par la dématérialisation, et ainsi le rematérialiser virtuellement. En effet, il faudrait identifier la présence d'une communauté d'intérêts malgré la distance qu'induit le télétravail entre les différents travailleurs et travailleuses. Par exemple, le fait que le contrôle de l'employeur sur l'exécution du travail demeure, et ce peu importe la distance, doit être vérifié. Avec les outils numériques nécessairement utilisés à l'occasion de la mobilité qui nous intéresse, il est facile pour l'employeur de savoir ce que la travailleuse ou le travailleur fait avec son ordinateur portable : exécution des tâches, consultation de pages Internet pour le travail ou pour son intérêt personnel, « vol de temps », etc. La travailleuse et le travailleur sont ainsi « traçables ».

D'autres indices de l'existence d'un établissement « rematérialisable » pourraient concerner le processus de sélection à l'embauche, l'offre de formation, l'assignation de fonctions, la fourniture d'outils numériques, le versement d'avantages sociaux, etc. Il conviendrait aussi d'analyser différentes lois sociales telles que la Loi sur la santé et la sécurité du travail ou encore la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles afin de ▶



voir s'il existe ou non d'autres indices concernant l'établissement. Mettre en évidence ces indices ne va pas de soi, dans la mesure où les regroupements de travailleuses et de travailleurs sont morcelés, fragmentés, voire délocalisés.

### LES DÉFIS DU SYNDICALISME

L'un des enjeux majeurs que pose la dématérialisation des lieux de travail concerne la représentation et la défense des intérêts des travailleuses et des travailleurs ainsi que la négociation collective. Effectivement, le Code du travail, tel qu'indiqué plus tôt, n'est plus adapté à la réalité contemporaine des relations collectives du travail. Les travailleuses et travailleurs s'éparpillent en dehors de l'établissement physique et souvent s'isolent, perdent les contacts humains qui existaient peut-être avant la dématérialisation, ce qui porte atteinte à la reconnaissance d'une communauté d'intérêts, et donc à la possibilité de créer un syndicat.

Si le lieu de travail est dématérialisé, comment définir l'unité d'accréditation et l'unité de négociation ? Tel qu'indiqué précédemment, il nous faudra trouver un faisceau d'indices. Lorsqu'un syndicat est déjà en place dans un établissement, il sera plus facile de le rematérialiser virtuellement et de reconnaître l'attribution du monopole syndical de représentation des travailleuses et travailleurs. Les indices seront plus simples à identifier. En revanche, s'il s'agit de faire entrer un nouveau syndicat dans l'établissement éclaté par la dématérialisation, la tâche sera moins évidente, car les liens restent à prouver.

### QUEL AVENIR POUR L'ORGANISATION DU TRAVAIL ?

Les employeurs trouvent leur compte à travers cette désincarnation du travail dans l'établissement. Quid des travailleuses et des travailleurs ? Elles et ils bénéficient de certains avantages tels que la réduction du temps de déplacement, une meilleure conciliation

L'objectif de régulation des rapports collectifs du travail a, historiquement, toujours eu pour siège le lieu physique où se développaient les activités de production d'une entreprise. Le droit du travail n'a jamais fait abstraction du lieu physique qui était unique et centralisé.

vie personnelle/vie professionnelle (et pas seulement « travail/famille »), le choix du moment dédié au travail (ex. dimanche, à 2h du matin), la possibilité de travailler à l'autre bout du monde et une certaine liberté dans la durée de travail. Bien sûr, tout n'est pas toujours aussi rose !

Si le pouvoir législatif stagne et refuse de faire évoluer le droit, il faudrait que le pouvoir judiciaire ose une interprétation adaptée au contexte contemporain du travail, dans le respect de la liberté constitutionnelle d'association et de négociation collective. Il convient d'interpréter de manière large et libérale la notion d'établissement ou toutes les autres notions du lieu physique de l'entreprise afin que cela permette la reconnaissance virtuelle de l'établissement, soit sa rematérialisation.

Les recours liés à la reconnaissance des établissements virtuels vont fort probablement se multiplier au fil du temps. 

1. Le concept de l'économie 3.0 est une technique de marketing visant à exploiter certaines données des clients pour leur proposer des produits adaptés.



# CONJUGUER « TRAVAILLER » AU FUTUR COMPLIQUÉ

Maude Prud'homme\*

L'avenir du travail est imbriqué dans les périples de survivance qui seront le lot des générations futures. Dramatique ? Les effondrements seront indéniables. Effectuer quelques pas de côté demandera donc un courage et des forces qui ne peuvent être que collectives. Parce qu'il est clair que les monarques des systèmes actuels ont l'intention de s'accrocher, mais aussi parce qu'il s'agit de reconfigurer profondément nos sociétés et nos relations aux écosystèmes.

Il fait littéralement plus chaud que *jamais* (OK pas jamais, mais vous comprenez). En une seule journée, le 1<sup>er</sup> août dernier, onze milliards de tonnes de glace ont fondu au Groenland<sup>1</sup>. C'est l'équivalent de 4,4 millions de piscines olympiques déversées dans l'océan. Ce n'est là qu'un exemple de la magnitude qui continue de nous ébranler.

Une question se pose alors: qu'est devenu, précisément, l'avenir au juste ? La proximité des murs sur lesquels on fonce fait débat: 2050 ? 2030 ? 2 degrés, 4, 5 ou 8 ? Nourris par divers besoins légitimes et des ambitions de planification hautement pertinentes, plusieurs voudraient des prévisions d'une précision horlogère, d'avance, avant de commencer.

Or, ce n'est pas possible. Les scientifiques n'ont pas de consensus sur les positions exactes de ces murs. Les sciences elles-mêmes ont en fait peu de chances de saisir l'ampleur et l'enchevêtrement des bouleversements en cours et à venir. Elles ne peuvent non plus prévoir les créativité des forces sociales qui seront déployées. Ne leur en demandons donc pas trop.

## LES OBSTACLES AUX CHANGEMENTS

Cette insistante recherche de prévisibilité est particulièrement présente lorsqu'il est question de transition énergétique dans la sphère du travail. Pourquoi ? Je tente une réponse (en sursimplifiant, désolée):

Parce qu'il faut payer les *bills*.

Parce que les gens ne voudront pas faire un pas de côté s'ils n'ont pas la certitude de pouvoir payer leurs *bills*.

Parce que la brutalité étatico-économique peut nous pousser en bas de l'escalier pour cause de défaut de paiement.

Résoudre les problèmes de fin de mois et de fin du monde, on veut bien. Effectuer les virages nécessaires tout en payant, ultimement, les banques, moins sûr. Pourquoi faudrait-il essayer d'abord ?

Après tout, la loi du marché et ses corollaires n'ont pas la même implacabilité que la gravité. Ils font partie intégrante des lubies qui nous mènent aux précipices les plus tristes. Les solutions et approches contextuelles, respectant les exigences immédiates, ne correspondent souvent pas aux caps nécessaires aux perspectives d'avenir. Vient alors le moment de rompre avec des impératifs construits douteux, des conventions inconvenantes. Les défis de rupture et de changement de paradigme sont nombreux,

mais peuvent offrir des émancipations profondes. Car ne l'oublions pas, l'ordre actuel n'est pas heureux.

## LE TRAVAIL QUI NOUS ATTEND

L'avenir du travail n'est donc pas simple. Sa définition ne l'a d'ailleurs jamais été. L'ouvrage gratuit, notamment des femmes, en est-il ? Les ouvrages de subsistance en général, la vie qui se déroule hors du PIB (oui, oui), en sont-ils ?

## MORCEAU DE RÉCIT

Les bouleversements climatiques sont enclenchés.  
(Well, on le sait, mais ça va être vrai un *boutte* !)

De par les mondes, émergent des élans tels que les géants aux pieds huileux et esclavagistes tombent.  
(Non sans heurts, évidemment, ni une saprée poussée.)

Des questions persistent.

Qu'est-ce qu'on mange pour souper ?

Ça va-tu ?

As-tu soif ?

On peut-tu rentrer à la maison ?

Des questions persistent *indeed*.

Heureusement, on a tissé des réponses pleines d'audaces et de solidarités.

Qui sème la misère récolte la légitime colère.

Qui sème ses gros possibles récoltera de nouveaux points de départ, des semences nouvelles.

De moissons en semailles, on se surprendra nous-mêmes...





Osons dire que ce ne sont pas tous les emplois ni toutes les industries que l'on souhaite perpétuer. Certains secteurs sont fondamentalement nuisibles: du jetable fait de matériaux impérissables à l'armement, en passant par le loisir de voyages aériens intercontinentaux ou de croisières de luxe, et quoi encore?

Considérons aussi que, selon des calculs d'équivalence en joules, entretenir les modes de vie actuels des individus les plus aisés (pas ceux de tout le monde, hein) nécessite l'équivalent du travail de 100 à 400 personnes par année.

Explorons les chemins de traverse avec, dans nos besaces, les apprentissages de siècles de luttes. Les savoirs techniques portés par les travailleuses et les travailleurs offrent des clés pour la suite du monde.

Parce que tout ça ne va pas se tricoter tout seul, commençons par:

- localiser la production des biens nécessaires (au moins pas trop superflus) au quotidien;
- assurer la subsistance de toutes et de tous;
- assurer la construction et l'entretien d'infrastructures résilientes et adaptées aux besoins des communautés;
- assurer la résilience sociale, culturelle et politique des communautés que nous habitons;
- participer à la remédiation des écosystèmes abîmés;
- à travers les remous, assurer le bien-être physique et émotionnel de chacun-e, autant que faire se peut;
- offrir des solidarités concrètes aux peuples qui encaissent le gros des nuisances liées au thermo-capitalisme;
- accueillir chaleureusement ceux et celles qui doivent quitter leurs lieux;
- assurer de façon sécuritaire la gestion locale des nuisances accumulées, comme les déchets nucléaires et autres toxicités.

### S'ADAPTER ENSEMBLE

Puisque les bouleversements climatiques ne sont pas une crissette passagère, les labeurs d'adaptation devront persister en s'adaptant eux-mêmes. Bref, les défis qui nous sont posés exigent beaucoup d'ouvrage pour être relevés. Comme ils ne s'inscrivent pas dans des analyses de production du travail classique, il faudra alors réfléchir sérieusement à détacher l'assurance des conditions matérielles de dignité de la quantification des efforts fournis. Une diversité de mécanismes économiques – allant du don à la planification collective et au revenu minimum garanti – sera à considérer, voire à dépasser par des mécanismes qui nous surprendront.

Nous avons intérêt à dépatouiller ces chemins ensemble, avec des nous pluriels et alertes aux privilèges; et à orchestrer des essais techniques, politiques et culturels. À ouvrager de nos mains et outils les choses du quotidien.

Heureusement, ces activités offrent des richesses. Parce qu'il y a des ouvrages qui sont bons pour l'âme, pour les relations au vivant, aux autres humains, à soi, aux temps courts et longs.

Allez, essayons. Dotons-nous de plans communs, car «plus les visions seront précises et incarnées, plus elles seront crédibles et potentiellement motrices<sup>2</sup>».

Mais surtout, générons des pratiques communes, des instances partagées, des vocabulaires, des relations et des infrastructures adaptables à nous et inversement. Acceptons l'imprévisibilité en sécurisant ce qui est sécurisable. Misons sur les tâtonnements politiques concrets, des projets-pilotes audacieux...

Et soyons à l'affût! Le patriarcat, le racisme et le colonialisme prospéraient bien avant l'arrivée des hydrocarbures. La transition énergétique en cours peut faire mieux, à condition que ses artisans-ne-s portent des intentions claires et agissent concrètement en ce sens.

Vu sa place dans les épopées capitalistes qui détruisent les territoires, le travail revêt un grand potentiel pour changer le cours des choses. La transition énergétique constitue effectivement une occasion de transformations majeures dans le monde du travail, incluant le travail non salarié ou non rémunéré, et ce bien au-delà du secteur de l'énergie. Il importe de faire en sorte que la transition énergétique n'aggrave pas la précarisation du travail et qu'elle s'avère plutôt porteuse de dignité pour les travailleuses et les travailleurs, et leurs communautés.

L'avenir n'est plus ce qu'il était, c'est connu. Les certitudes sont rares. Il nous appartient donc de se doter de récits, d'esquisses, d'outils et de solidarités pour naviguer dans les torrents.

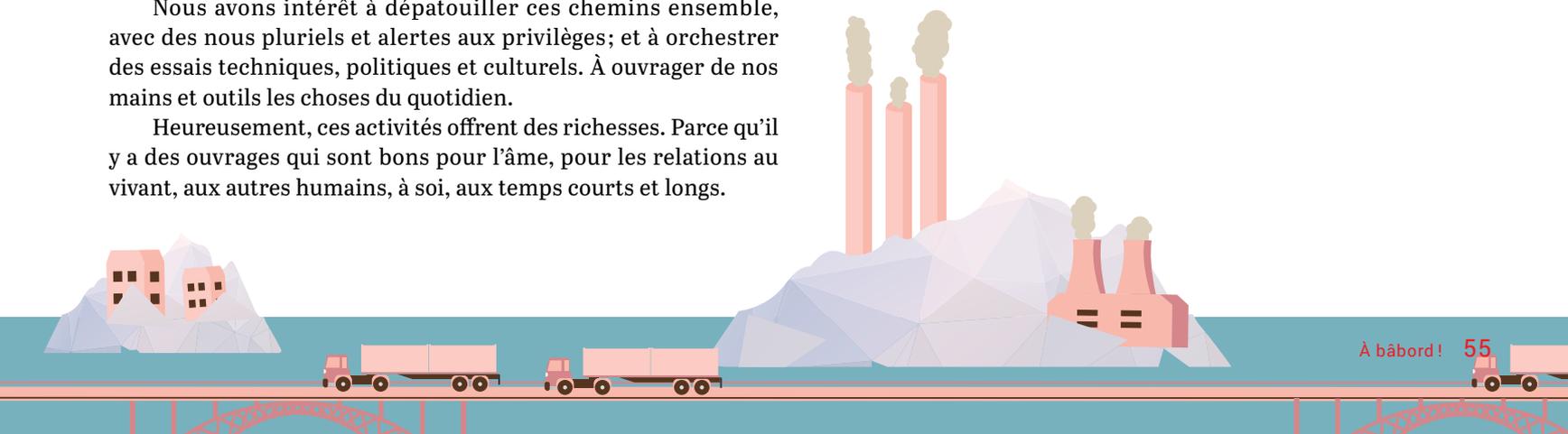
«Ouvrir des possibles consiste surtout à projeter au-delà de ce que nous perdons et donc à anticiper ce qui pourrait émerger<sup>3</sup>». 

\* Déléguée à la transition du Réseau québécois des groupes écologistes et membre du comité de coordination du Front commun pour la transition énergétique. Ce texte n'engage que l'auteure.

1. France Info, «En une seule journée, onze milliards de tonnes de glace ont fondu au Groenland», 3 août 2019. En ligne : [www.francetvinfo.fr/meteo/climat/en-une-seule-journee-onze-milliards-de-tonnes-de-glace-ont-fondu-au-groenland\\_3563255.html](http://www.francetvinfo.fr/meteo/climat/en-une-seule-journee-onze-milliards-de-tonnes-de-glace-ont-fondu-au-groenland_3563255.html).

2. Pablo Servigne, Raphaël Stevens, Gauthier Chapelle et Dominique Bourg, *Une autre fin du monde est possible*, Paris, Éditions du Seuil, 2018, p. 171.

3. Ibid., p. 176.



# JOURNALISME

## DES FUITES QUI DÉRANGENT

Philippe de Grosbois ◀

Au moment où Julian Assange, Chelsea Manning et Edward Snowden sont emprisonné·e·s ou contraint·e·s à l'exil, on pourrait penser que le journalisme s'appuyant sur des fuites de données massives est trop risqué pour perdurer. Or le journalisme *hacker* frappe encore. Au Brésil et à Porto Rico, la publication de communications privée de dirigeants politiques a provoqué des séismes politiques majeurs.

Glenn Greenwald, journaliste états-unien basé au Brésil depuis 2002, est justement celui qu'avait contacté Edward Snowden en 2013 pour lui faire parvenir les documents sur la surveillance de la National Security Agency. Ces *scoops* explosifs ont mené à la création du journal numérique *The Intercept*, qui a par la suite ouvert une branche au Brésil, pays reconnu pour son écosystème médiatique fortement inféodé à l'élite économique du pays.

### L'OPÉRATION LAVA JATO SOUS LES PROJECTEURS

En 2019, au Brésil, Greenwald et l'équipe de jeunes journalistes de *The Intercept Brasil* ont reçu des masses de documents qui entachent fortement le ministre de la Justice Sérgio Moro, bras droit du président d'extrême droite Jair Bolsonaro.

Le juge Sérgio Moro est un membre vedette et très puissant du cabinet ministériel. En 2014, il avait conduit l'opération *Lava Jato* (lave-auto), une vaste enquête sur le blanchiment d'argent et la corruption au sein d'appareils gouvernementaux et de l'entreprise étatique Petrobras. Plusieurs politicien·ne·s et gens d'affaires ont été emprisonné·e·s à partir de cette opération, incluant le très connu Luiz Inácio Lula da Silva, incarcéré six mois à peine avant l'élection de 2018, qui a porté Bolsonaro au pouvoir. Or, Lula avait l'intention de se porter candidat pour le Parti des travailleurs à cette élection et menait largement la course selon les principaux sondages.

Les documents coulés (messages textes, enregistrements audio et vidéo, etc.) mettent radicalement en doute l'impartialité de Moro et de l'équipe de

l'opération *Lava Jato*, qui avaient été considérés comme de véritables héros. Des textos trahissent l'intention du procureur en chef Deltan Dallagnol d'empêcher le Parti des travailleurs de reprendre le pouvoir. D'autres documents montrent que Moro collaborait de manière intensive avec les procureurs lors d'enquêtes, ce qui va directement à l'encontre de sa fonction de juge. On apprend aussi que l'équipe de procureurs savait pertinemment que les accusations à l'encontre de Lula da Silva manquaient de crédibilité<sup>1</sup>.

La publication des articles a commencé en juin 2019. Greenwald et son équipe ont eu recours à la même méthode rigoureuse que pour les révélations de Snowden: les documents sont passés au peigne fin et rendus publics de manière stratégique pour obtenir le maximum d'impact. Aussi, des partenariats ont été établis avec d'autres grands médias, qui ont eu accès à certains des documents pour produire leurs propres articles, de manière à donner un plus grand écho aux révélations et une plus grande crédibilité aux documents obtenus. Enfin, *The Intercept* a habilement coordonné ses révélations de manière à contredire Moro et Dallagnol dans leurs réactions aux publications<sup>2</sup>.

Ces articles ont eu l'effet d'une bombe. Plusieurs ont appelé à la démission de Moro, alors que les réactions de Bolsonaro et de ses supporters ont été très vives et menaçantes. Une rumeur a d'abord circulé indiquant que Greenwald pourrait être déporté. Mentionnons aussi que Greenwald est gai et marié à un député brésilien racisé, ce qui l'expose à davantage d'attaques dans un pays dirigé par un

gouvernement aussi ouvertement homophobe. Le couple et leurs enfants sont maintenant accompagnés de gardes dans tous leurs déplacements. Néanmoins, au début d'août, la Cour suprême a interdit au gouvernement Bolsonaro d'investiguer *The Intercept*, dans une décision qui vient soutenir la liberté de presse du pays. D'autres révélations sont à prévoir dans les semaines et mois à venir.

### PORTO RICO ET LES « RICKY LEAKS »

Située dans les Caraïbes, l'île de Porto Rico est un territoire états-unien où vivent environ 3 millions de personnes. Depuis quelques années, Porto Rico est doublement accablée par des politiques d'austérité ainsi que par les ravages de l'ouragan Maria en septembre 2017. Les premières ont mené à la création d'un Bureau de contrôle fiscal qui limite drastiquement les prérogatives législatives de l'île; les seconds ont causé entre 3000 et 5000 morts, alors que l'administration Trump a négligé ses responsabilités et que le gouverneur de l'île, Ricardo Rosselló, s'est appuyé sur les chiffres officiels selon lesquels les victimes n'étaient que quelques dizaines.

En juillet dernier, le Centre de journalisme d'enquête de Porto Rico a annoncé avoir en sa possession 900 pages de messages textes relatant des échanges entre le gouverneur, son administration et des entrepreneurs privés – ce qui soulève des questions quant à l'accès privilégié de ces derniers au pouvoir. Mais ce qui a mis le feu aux poudres, c'est la teneur sexiste, homophobe et violente de nombreux messages. Dans un échange, le gouverneur dit à la blague vouloir abattre la mairesse de



Manifestation Porto Rico, juillet 2019. Photo: Armando Diaz (CC BY-NC-ND 2.0)

San Juan et dans un autre, on rigole autour des victimes de l'ouragan Maria.

Les Porto Ricain·e·s étaient déjà mobilisé·e·s en raison des politiques d'austérité, de l'absence de secours à la suite de l'ouragan et des mesures annoncées de privatisation (qui ont d'ailleurs inspiré à Naomi Klein un livre, *The Battle for Paradise*). Les publications journalistiques ont cependant décuplé la contestation. Les manifestations quotidiennes, parfois au bruit de casseroles devant la résidence officielle du gouverneur, se sont succédé. Le 17 juillet, septième journée consécutive de manifestations, 100 000 personnes ont pris les rues pour demander la démission du gouverneur. Le 22 juillet, ils et elles étaient 500 000, soit environ 15% de la population. Le surlendemain, le gouverneur lâchait enfin prise.

Victoire éclatante donc, soutenue par un travail journalistique indépendant de qualité. Cependant, la bataille est loin d'être terminée. Étant donné que plusieurs membres du cabinet du gouverneur ont démissionné (soit à la suite des «Ricky Leaks», soit en raison de scandales

de corruption), le territoire frôle la crise constitutionnelle puisqu'il est difficile de trouver une personne pouvant succéder à Rosselló. Il est même possible, si le mouvement populaire venait à s'essouffler, que l'austéritaire Bureau de contrôle fiscal augmente son emprise sur le processus politique de la région. Rien n'est donc acquis, mais la population peut se féliciter d'avoir gagné une manche importante par des mobilisations d'une très grande unité<sup>3</sup>.

### S'INSPIRER DES BONS COUPS

Les difficultés actuelles des médias d'information font régulièrement les manchettes; malheureusement, les bons coups de certain·e·s journalistes ne sont pas toujours aussi médiatisés. Au Québec par exemple, les organisations syndicales et professionnelles qui défendent les journalistes, et même les journalistes eux-mêmes dans leurs médias respectifs, nous tiennent peu informé·e·s de ces réussites qui marquent l'Histoire – non seulement de la profession, mais aussi des sociétés à qui cette information s'adresse. C'est bien dommage, car ces démarches courageuses et très subversives

sont à mon avis riches d'enseignement pour une profession qui est non seulement en quête de ressources financières et de reconnaissance politique, mais aussi en crise d'identité.

Bien sûr, il faut réfléchir aux avenues de financement à l'ère du numérique, à des interventions législatives auprès des géants du numérique et aux manières de combattre la désinformation<sup>4</sup>. Par ailleurs, ces questionnements ne doivent pas faire l'économie de réflexions sur la nécessité de redévelopper un journalisme combattif, ancré dans une défense vigoureuse de la démocratie et une mise en lumière intransigeante des manœuvres discrètes des élites politiques et économiques. C'est ainsi qu'il sera possible de retisser des liens de confiance avec une population aux prises avec un capitalisme entré en phase autoritaire. **abi**

1. Pour lire la version anglaise des reportages, voir [theintercept.com/series/secret-brazil-archive](https://theintercept.com/series/secret-brazil-archive). Pour un résumé vidéo de la situation politique à la suite des révélations: «Glenn Greenwald on the Leaked Brazil Archive Exposing Operation Car Wash», Youtube.com, 15 juin 2019.

2. Sur les stratégies employées par Greenwald et *The Intercept*, voir Diogo A. Rodriguez, «The Intercept Brasil' innovative strategy for covering the powerful», Medium.com, 23 juin 2019.

3. Voir «"Ricky Renuncia": Half a Million Puerto Ricans Flood San Juan Demanding Resignation of Gov. Rosselló» et «How "Ricky Leaks" Exposed Puerto Rico's Governor and Sparked a Movement to Oust Him», *Democracy Now*, 23 juillet 2019.

4. L'an dernier, *À bâbord!* consacrait d'ailleurs un dossier à ses pistes de solution. Voir «Journalisme. Sorties de crise», n° 77, décembre 2018-janvier 2019.

## ENTRETIEN AVEC FACUNDO GUARDADO

# DE LA GUÉRILLA AUX URNES

Propos recueillis par Gilbert Talbot, militant syndical et politique

Facundo Guardado est considéré comme un héros au Salvador. Commandant de la guérilla au moment de la guerre civile, il a été l'un des négociateurs des accords de paix de 1992 et s'est porté candidat à la présidence du pays pour le Front Farabundo Martí de libération nationale (FMLN) en 1999.

**À bâbord !: Expliquez-nous tout d'abord comment a débuté la guerre civile des années 1970.**

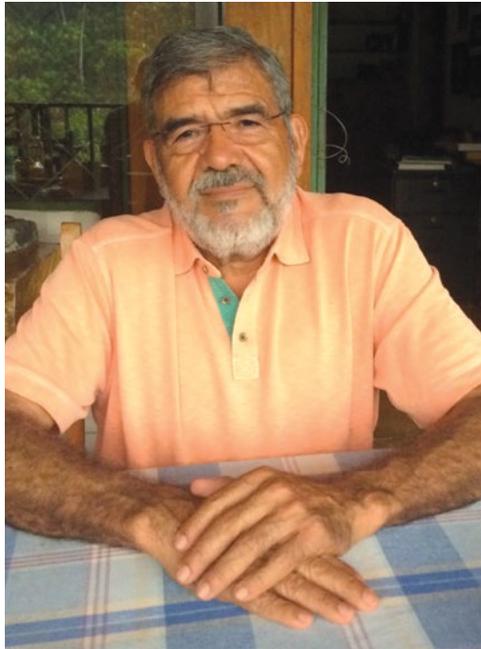
**Facundo Guardado :** Nous vivions sous un régime corrompu. À partir de l'année 1974, je me suis engagé dans le mouvement de revendications populaires pacifiques. En 1977, je suis devenu secrétaire général du Bloc populaire révolutionnaire. À partir de 1978, l'armée capturait et assassinait de plus en plus de militant-e-s du mouvement populaire. En mars 1978, les militaires ont assassiné un père jésuite, Rutilio Grande. À partir de cet événement déclencheur, le peuple a pris les armes pour se défendre contre l'armée et exiger la libération des prisonniers et prisonnières politiques. J'ai été capturé, emprisonné et torturé à deux occasions: en 1979, ici au Salvador, et en 1980 au Honduras.

**ÀB !: Par la suite, vous avez participé à la rédaction des accords de paix.**

**F. G. :** Oui, j'ai participé aux premiers dialogues de paix sous le président Duarte. Ces premières tentatives d'en arriver à un accord ont toutefois été interrompues par Duarte. Malgré tout, une graine avait été semée. On a réalisé qu'il y avait un espace pour la négociation, ce qui a mené à une entente finale en 1992. Je n'étais pas l'un des signataires de cette entente-là, mais j'ai fait partie de l'équipe de négociation qui a mené les discussions pour en arriver à cet accord de paix.

**ÀB !: La signature de ces accords de paix vous a ensuite mené à vous porter candidat à l'élection présidentielle.**

**F. G. :** Oui, en 1999. Les accords de paix ont été conclus en décembre 1991 et ont été signés officiellement le 16 janvier 1992.



Facundo Guardado est devenu un analyste politique sollicité par les grands médias nationaux. Photo : Gilbert Talbot.

J'ai donc participé à la seconde élection. La première avait eu lieu en 1994. J'étais alors le principal dirigeant du FMLN depuis un an et demi, et c'est à ce titre que j'ai été choisi comme candidat à la présidence. Puisque que le paradigme du socialisme pratiqué à Cuba et en Union soviétique ne correspondait pas à nos attentes, j'ai tenté d'amorcer une réforme de la gauche. Je n'avais pas l'intention de suivre ce modèle qui imposait la dictature du parti sur l'État et de l'État sur la société. Je voulais une société plus ouverte; pas seulement un peuple qui votait, mais un peuple qui avait des droits et le premier de ces droits était la liberté de penser et tout ce qui s'ensuivait. Cependant, dans les partis

autoritaires de la gauche, la liberté de penser était niée. Je n'ai pas réussi à convaincre la majorité de procéder à ce changement.

**ÀB !: Que s'est-il alors passé?**

**F. G. :** Mon principal opposant n'était pas le parti de l'Alliance républicaine nationaliste, mais ceux qui, à l'intérieur de mon propre parti, étaient associés au modèle traditionnel de parti autoritaire et qui, aujourd'hui encore, gouvernent le pays. À partir de ce moment, je me suis retiré de toute participation à la politique partisane. J'ai plutôt contribué à l'analyse de la situation politique dans des cercles de discussion nationaux.

**ÀB !: En 2009, Mauricio Funès est devenu le premier président élu appuyé par le FMLN. Ne proposait-il pas alors une orientation politique semblable à la vôtre?**

**F. G. :** Pas vraiment. Cet homme n'avait pas de position idéologique claire. Il défait les élites sans toutefois soutenir de projet social précis. Cette attitude de défiance plaisait beaucoup aux médias, mais moi, je l'avais connu personnellement, bien des années avant qu'il ne soit élu, et je n'avais aucun doute sur ce qui allait se passer par la suite.

En effet, sous l'administration Funès, des fonds publics d'environ 351 millions de dollars ont été détournés vers des comptes à son nom et au nom de membres de sa famille. Funès est présentement en exil au Nicaragua avec sa famille.

**ÀB !: Aujourd'hui, quels sont les problèmes les plus importants que vit le Salvador?**

**F. G. :** Le problème le plus important, je dirais, est d'ordre culturel. C'est l'acceptation de la médiocrité. Les leaders ne



Murale commémorative de la guerre civile dans le village natal de Facundo Guardado, Arcatao. Murale : Cam Ventoza (CC BY-NC-ND 2.0).

sont pas assez exigeant·e-s. Il y a une classe moyenne agressive sur le plan économique, mais qui l'est très peu sur le plan culturel. C'est une classe qui ne se considère pas comme soumise au respect des droits. L'autre problème institutionnel important, c'est l'impunité. La violence des *marras*<sup>1</sup> est avant tout une conséquence de l'impunité. Les leaders des *marras* se servent de la violence pour asseoir leur pouvoir économique. C'est leur moyen d'ascension sociale, un moyen hors la loi, qui sème la peur partout dans le pays.

Les gouvernements successifs de Sacca et de Funès, comme le gouvernement actuel, n'ont pas été assez proactifs pour refermer toutes les voies à l'impunité, parce que ce n'était pas à leur avantage. Pourtant, ce ne serait pas si difficile de régler le problème de la violence, il suffirait de commencer par le haut. Les *marras* peuvent progresser dans le pays parce qu'ils tiennent sous leur influence un policier, un juge, un conseiller fiscal ou un maire. Cela dit, la société salvadorienne, elle, malgré tous les obstacles institutionnels qu'elle a rencontrés, a énormément avancé. C'est ce qu'il y a de nouveau.

### **AB! : Y a-t-il des avancées économiques ou politiques ?**

**F. G. :** Des avancées politiques, c'est certain. La société a en effet progressé davantage que ses leaders. Devant la médiocrité de ses dirigeants, une partie de la population a refusé, lors des dernières élections, toute cette médiocrité en rejetant les deux partis traditionnels. Elle s'est engagée sur une voie nouvelle. C'est un tournant majeur depuis la signature des accords de paix.

Cette voie nouvelle est incarnée par l'élection de Nayib Bukele à la présidence le 3 février 2019. Bukele est un jeune Salvadorien de 37 ans qui a remporté l'élection dès le premier tour avec plus de 53% des voix. À vrai dire, je ne connais pas très bien ses intentions politiques. Je crois toutefois qu'il peut former un gouvernement qui donnera beaucoup de sens au pays.

### **AB! : Pour terminer cette entrevue, qu'aimeriez-vous dire au Québec ?**

**F. G. :** Bien, il y a une chose que chaque génération se doit de faire, c'est d'ouvrir son propre espace. La démocratie et le progrès que nous connaissons présentement

ne sont pas là pour toujours. Chaque génération doit bien remplir son rôle pour faire progresser son pays et ne pas accuser les générations passées d'être la cause des problèmes. Elle ne doit pas espérer non plus que les générations futures les résolvent à sa place. Si nous ne nous engageons pas, il ne se passera rien. Et le pays va régresser.

C'est valable pour tous les pays. Partout, on retrouve la même peur. Et cette peur engendre une énergie mal dirigée, qui peut aboutir à la répression, au fanatisme, à la violence. On ne devrait pas provoquer plus de guerres pour aller plus haut. Et si on affirme qu'en ne faisant rien tout ira bien, on commet une grande erreur. **ab!**

1. Les *marras* sont des bandes mafieuses actives partout sur le territoire salvadorien.

# THÉÂTRE

## RÉVÉLER LES FEMMES DERRIÈRE LE MASQUE

Myriam Boivin-Comtois ◀

Bien que les luttes féministes aient menées à des gains notables au Québec, des inégalités entre les hommes et les femmes persistent dans certains milieux, notamment celui du théâtre.

Lasses de ces iniquités, des femmes ont participé en avril 2019 à l'initiative organisée par Espace Go, en partenariat avec les Femmes pour l'équité en théâtre (FET), un chantier féministe sur la place des créatrices. Ce rassemblement visait à mettre en lumière les situations inégalitaires vécues par les femmes (dans leur diversité), mais il aspirait également à élaborer des pistes d'actions pour faire évoluer les choses.

### GÉNÉALOGIE ET MISSION DU MOUVEMENT DES FET

En 2016, on annonce une lecture publique des écrits de huit lauréats du prix Michel-Tremblay, attribué par le Centre des auteurs dramatiques (CEAD) et le Conseil des arts et des lettres du Québec. Au cours des sept années précédentes, parmi les huit récipiendaires, sept sont des hommes. La seule femme gagnante est couronnée à égalité avec un lauréat masculin.

Marilyn Perreault, membre du CEAD, est consternée par ce constat. Elle ouvre alors le dialogue avec plusieurs composites. Elles réalisent que la situation pourrait bien être la manifestation d'un problème beaucoup plus grand s'apparentant à de la discrimination systémique. Ensemble, elles décident de fonder une organisation féministe non mixte, soit le collectif FET.

« Dans les grandes institutions, on se retrouve à être minoritaires et parfois même inexistantes à l'écriture et à la mise en scène. Alors, on envoie quoi comme message au public et au milieu théâtral? Que l'art des femmes n'est pas important? », se désole Perreault.

À ce jour, le collectif FET compte dans ses rangs près de 240 militantes. Elles cherchent à valoriser le travail de création des femmes, et ce, à travers différentes actions militantes, telles des rencontres avec des instances gouvernementales et des interventions dans les milieux scolaires. La démarche des membres est guidée par une logique de coopération avec les hommes.

### DES CHIFFRES À L'APPUI

À l'automne 2019, des chercheuses du Réseau québécois en études féministes (RéQEF) sont invitées à broser un portrait statistique global de la présence des femmes sur la scène théâtrale francophone de Montréal et de Québec.

Pour les saisons 2017-2018 et 2018-2019, les théâtres de Montréal et de Québec favorisent continuellement les hommes à la mise en scène, et ce, encore plus pour les grands plateaux (mis à part pour les théâtres féminins)<sup>1</sup>. Lors des saisons 2017-2018 et 2018-2019, seulement 29% des pièces de théâtre compilées ont été mises en scène par des femmes, alors que 60% d'entre elles ont été mises en scène par des hommes et 10% ont été sous la responsabilité d'hommes et de femmes travaillant ensemble.

Les constats sont presque aussi déplorables quant au pourcentage de femmes à qui on a confié les textes dans les programmations lors de ces saisons. En effet, on compte 31% d'autrices, 52% d'auteurs et 17% de collaborations mixtes. Les œuvres des hommes et des femmes ne semblent pas être perçues ni reçues de la même façon.

Finalement, des chercheuses du RéQEF ont aussi relevé le pourcentage de metteuses en scène et d'autrices dans les spectacles de finissant-e-s en interprétation dans les institutions québécoises de formation en théâtre pour ces mêmes années. Ainsi, 80% des mises en scène sont portées par des hommes (contre 20% pour les femmes) et 67% des textes sont issus d'une plume masculine (contre 16% pour les femmes et 16% pour des textes mixtes).

« Les derniers modèles que les finissantes ont eus, ce sont des hommes. Si là, on n'est pas un modèle d'égalité, où on l'apprend? », se questionne Marilyn Perreault.

### ARTISTES AU MASCULIN, ARTISTES AU FÉMININ

Une multitude de facteurs peuvent être invoqués afin d'expliquer la persistance des rapports sociaux de sexe inégalitaires dans la vie théâtrale. S'il n'est pas possible d'aborder ici l'ensemble de ces éléments, soulignons néanmoins l'impact de la socialisation genrée.

Selon la sociologue Muriel Darmon, les individus sont formés et transformés par la société dans laquelle ils vivent. La socialisation est différenciée en fonction d'une multitude de facteurs, tels que l'époque historique, la classe sociale à laquelle appartient une personne, mais aussi son genre. La société construit et institue des différences entre les garçons et les filles, et ce, dès les premières années de la vie. À travers différentes pratiques (les jouets, les vêtements, les livres, etc.), les individus apprennent et intériorisent des identités féminine ou



Photo : Ed Schipul (CC BY 2.0).

masculine, mais aussi des manières de penser, de sentir et d'agir qui sont socialement codées comme féminins et masculins. La famille (à travers, entre autres les modèles parentaux sexués et le traitement différencié), mais aussi les loisirs, les institutions scolaires et les médias participent à la construction des identités féminines et masculines de même qu'à l'apprentissage et à l'intériorisation des habitus sexués. Ainsi, les enfants sont élevés différemment, puis deviennent des adolescents et des adultes différents. À l'âge adulte, les mécanismes de (re)production des rapports sociaux de sexe se perpétuent et se transposent dans les milieux professionnels, dont le théâtre.

« Dans le milieu théâtral, il a longtemps été considéré que seuls les hommes étaient en mesure de créer. Aux femmes, on réservait la procréation. On les naturalisait dans cette fonction et ce destin. Les conditions pour se réaliser et leur permettre de développer les prédispositions qui les amèneraient à se penser égales, à penser qu'elles pouvaient appartenir à ce milieu qui leur était refusé », explique Francine Descarries, qui dirigeait le RéQEF jusqu'à récemment.

Étant donné que les femmes sont encore, à certains égards, dominées dans notre société, la socialisation peut amener certaines d'entre elles à intérioriser inconsciemment une image inférieure d'elles-mêmes en tant que créatrices (ces préjugés sont aussi trop souvent partagés par des hommes; certains considèrent encore aujourd'hui les créations des femmes comme moins valables). Certaines femmes participent donc, sans le vouloir, à leur propre exclusion. Un certain nombre d'entre elles sont portées à être moins combatives et agressives dans un monde artistique déjà compétitif. Également, la culture organisationnelle du milieu théâtral est un autre facteur expliquant les inégalités entre les créateurs et les créatrices: « Il y a, dans le milieu, une forte tendance à travailler toujours à peu près avec la même équipe. S'il n'y a pas de femmes dans cette équipe, alors il y a peu de chances que la situation change. Autrement dit, l'on va assez facilement confier des tâches de responsabilités à des gens ou aller vers les gens que l'on connaît », mentionne la sociologue.

De plus, « plusieurs ont l'impression que si l'on fait du théâtre de femme, on va limiter son public, tout en sachant fort bien que ce

sont les femmes qui fréquentent majoritairement les théâtres. Le théâtre masculin est vu comme universel. Le théâtre féminin est donc vu comme féminin ou pour les jeunes. Si l'on accepte que les femmes puissent bien réussir au théâtre pour les jeunes, faut-il y voir là une association avec leur rôle d'éducatrice et leur capacité à être attentive aux autres? », demande Francine Descarries.

À ce jour, le problème est identifié, documenté, mais il reste encore beaucoup de chemin à parcourir avant d'éradiquer complètement les privilèges invisibles des créateurs. Bien que la tâche soit ardue, elle est nécessaire puisque, comme le rappelle Descarries (selon l'expression formulée par les Réalisatrices équitables), « on ne peut pas se permettre de perdre 50 % du talent de la société ». <sup>1</sup>

1. Les créateurs et les créatrices embauché-e-s par les grands plateaux sont pris en charge, tandis que les artistes se produisant dans de petites salles doivent endosser une lourde charge de gestion administrative. Ainsi, ils et elles ont beaucoup moins de temps pour se concentrer sur leurs créations artistiques.

# MA-NEE CHACABY

## DE SURVIVANTE À GUÉRISSEUSE

Amel Zaazaa, militante féministe décoloniale

Ma-Nee Chacaby, l'autrice du livre *Un parcours bispirituel. Récit d'une aînée ojibwé-crie lesbienne* était à Montréal en mai dernier pour le lancement de la traduction française de son livre paru aux Éditions du remue-ménage cette année.

Ma-Nee a rencontré ses lecteurs et lectrices à deux événements organisés à l'Université Concordia et à la librairie féministe l'Euguélonne. Elle y a évoqué à plusieurs reprises l'importance de sa relation avec sa grand-mère Leliilah dans son parcours de vie et le rôle que celle-ci a joué dans la transmission de ses savoirs et des valeurs qui ont guidé sa route d'adulte.

D'ailleurs, c'est l'histoire de Leliilah qui introduit son récit de vie dans le livre. Cette femme crie née durant les années 1860 dans ce qui allait devenir la Saskatchewan d'aujourd'hui était une grand-mère bienveillante qui lui portait un

amour inconditionnel. Leliilah était aussi la seule adulte dans la vie de Ma-Nee à ne pas être aux prises avec des problèmes de toxicomanie et d'alcoolisme. Elle a été sa première source d'enseignement notamment sur les personnes bispirituelles, avant qu'elle ne se rende compte à l'âge adulte qu'elle en faisait elle-même partie.

### UN VOYAGE DOULOUREUX ET ÉMOUVANT

Dans un style qui emprunte aux traditions orales transmises par sa grand-mère, Ma-Nee raconte avec une honnêteté frappante sa jeunesse bouleversée par

les tragédies, son mariage forcé, la violence et les abus de son mari, son alcoolisme, sa fuite à 20 ans avec ses enfants à Thunder Bay et son combat pour atteindre la sobriété. Son parcours d'autoguérison la mène vers une nouvelle vie de militantisme où elle s'engage en tant qu'intervenante auprès de sa communauté ainsi que dans le mouvement LGBTQ2S.

À travers son introspection et l'exploration des traumatismes intergénérationnels, Ma-Nee transcende son histoire personnelle pour offrir aux lecteurs et lectrices tout le contexte social et culturel qui permet de porter un regard nuancé sur le passé récent du Canada. En trame de fond, elle nous amène à comprendre les effets structurels et durables du colonialisme et plus particulièrement les violences genrées envers les femmes autochtones.

En faisant partie des premiers aînés LGBT à avoir publié sa vie, Chacaby ouvre la voie à tous les jeunes autochtones qui pourraient s'identifier à son histoire, particulièrement ceux et celles qui ont été victimes de maltraitance, de handicap, de pauvreté et qui continuent à vivre les effets de la colonisation.

Durant ses rencontres à Montréal, Chacaby a insisté sur l'importance de partager son histoire non seulement dans une perspective thérapeutique pour soulager sa propre douleur, mais aussi pour la transmettre aux plus jeunes de sa communauté dans le but de les sortir de leur solitude. «*Mon objectif était de partager la vérité sur ce qui m'était arrivé, sur ce qui s'était passé dans ma communauté et sur les savoirs que ma grand-mère aurait voulu que je partage avec d'autres personnes*», a-t-elle dit.

Ma-Nee continue son travail de terrain de transmission et de guérison.



Ma-Nee Chacaby. Photo : Chloé Charbonnier.



Ma-Nee Chacaby. Photo: Ruth Kivilahti.

## BISPIRITUALITÉ

Nous retrouvons le concept de bispiritualité dans plusieurs cultures autochtones en Amérique du Nord. Le terme réfère à un troisième genre qui regroupe des caractéristiques masculines et féminines. À l'époque contemporaine, le terme est utilisé dans les communautés autochtones pour désigner une variance des genres ainsi que l'identité sexuelle et spirituelle d'une personne. Cela tient aussi compte du rôle que ces personnes occupent dans leur communauté.

Elle travaille actuellement avec plusieurs groupes de jeunes à Thunder Bay, à Toronto et à Winnipeg. Avec l'aide d'un ami du Centre jeunesse de Thunder Bay, Chacaby y a lancé un projet de sensibilisation au suicide auquel participent plus d'une cinquantaine de jeunes.

Malgré la dureté de plusieurs chapitres où l'autrice décrit toute la violence et les abus qu'elle a subis, son livre reste une ode à l'espoir. Par sa résilience et son courage, Ma-Nee s'attaque à la fatalité et rompt le cycle des traumatismes intergénérationnels qui ont accompagné toute sa lignée. Elle nous offre ainsi un récit inestimable, car d'une grande rareté, qu'elle a

écrit grâce à l'aide de son amie de longue date, Mary Louisa Plummer.

Ma-Nee Chacaby et Mary Louisa Plummer ont d'ailleurs remporté pour cet ouvrage le prix Alison Prentice, qui récompense le meilleur livre en histoire des femmes ontariennes, pour l'année 2017. 

# LE CORPS DE LA LETTRE

Michel Nareau ◀

Les narratrices de Karine Rosso, de Catherine Mavrikakis et de Lucille Ryckebusch sont contraintes dans leur corps (par les injonctions à la beauté, par l'enfermement, par la maladie). Elles cherchent cependant à reprendre possession d'elles-mêmes en dialoguant chacune avec des autrices libératrices (Nelly Arcan, Anne Frank, Virginia Woolf). Il en résulte des œuvres capables d'exprimer une vulnérabilité émancipatrice.

Le privé est politique. Ce slogan a une longue vie dans l'histoire de l'émancipation des femmes. Pourtant, l'écriture du corps, qui questionne justement la portée sociale de l'intime, du privé, est souvent associée, hélas de manière péjorative, au mineur, à l'anecdotique, au témoignage, à l'individualisme. Le fait de camper des personnages confrontés aux regards des autres, limités dans leurs gestes ou diminués par un corps défaillant semble trop souvent avoir pour effet de restreindre la valeur ou la portée de la perspective posée. Ces trois écrivaines, de par la richesse du lien qu'elles établissent justement entre l'expérience précaire de leur narratrice et leur désir de s'émanciper avec l'autre, réussissent à donner une ampleur à ces corps souffrants, une certaine solidarité énonciative de la vulnérabilité.

## S'ADRESSER À L'AÎNÉE

Karine Rosso, dans *Mon ennemi Nelly* (Hamac, 2019), n'écrit pas un livre sur Nelly Arcan; sa narratrice s'adresse plutôt à elle, en la mettant à distance et à témoin, pour se dire, pour lui avouer sa fascination certes, mais surtout ce qui s'agite en elle, les clivages qui la travaillent, qui lui lancent des injonctions contradictoires. S'adresser à l'aînée, celle qui a ouvert une voix dans la confession, sans tabous, c'est accéder aux mots de l'autre et les ajouter à sa voix, pour que celle-ci puisse sourdre, dans ses rages, ses doutes et ses secrets. Nelly est là pour faire parler, dans une familiarité obsédante, presque dangereuse par moments.

La narratrice de Rosso revient d'un séjour de quatre ans en Amérique latine dans lequel la vie sur la route, les

rencontres fortuites et les découvertes ont changé radicalement son regard sur son héritage latino. Réinstallée à Montréal, ballotée entre sa famille colombienne qui réitère pour elle des canons de beauté et l'existence libre qu'elle s'est construite avec Leo, elle redécouvre sa ville natale à partir d'un héritage clivé. Nelly – sa présence obsédante, les échos qu'elle entend lors de fêtes, d'événements publics – viendra se loger dans cette faille. Si la séduction, le regard des hommes, les jeux de pouvoir liés à la sexualité participaient du piège qui se refermait sur Arcan, c'est autant cette injonction à une beauté normée qui assaille la narratrice que ce que ces normes révèlent de ses origines culturelles. C'est en témoignant de ce mal qui la ronge que celle-ci parvient à analyser sa place dans le bunker (l'UQAM) où elle a l'impression de sombrer, de se perdre dans les dédales d'un savoir qui lui échappe. À la figure tutélaire d'Arcan, elle ajoutera un deuxième repère, Ernesto Sabato, écrivain argentin qui lui fournit une lucidité pour affronter son Minotaure.

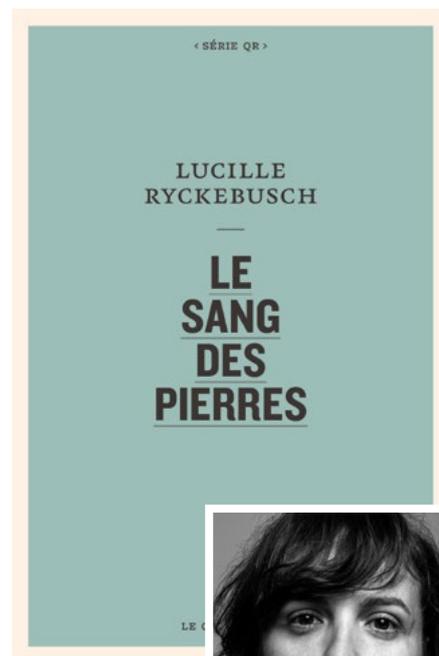
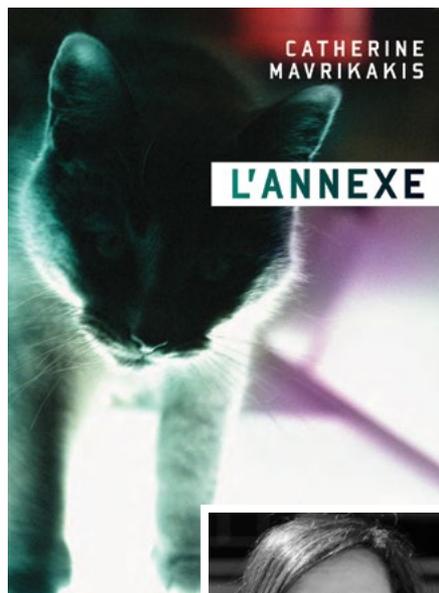
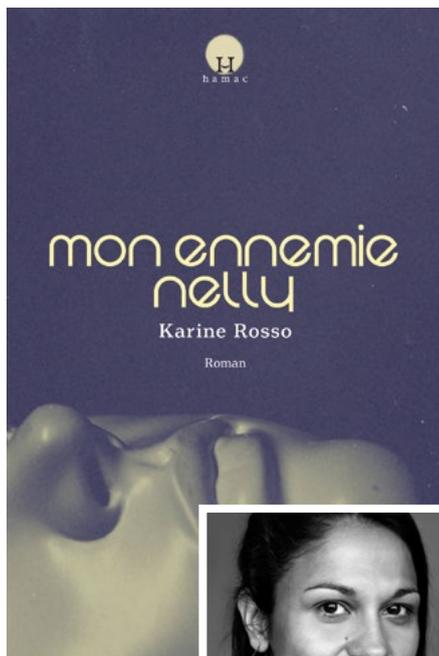
La narratrice est souvent dans une position de retrait. Elle regarde, commente, analyse, est séduite, mais elle n'agit pas d'emblée. Cette position est soulignée aussi par les prolepses qui anticipent les drames à venir, les chutes déterminées d'avance. Les détails prennent alors force d'oracles, où une menace pèse constamment sur la narratrice. L'écriture tisse la toile de cette difficulté à vivre clivée, avec une réelle précision qui se dédouble dans l'entreprise d'autoanalyse de la narratrice d'Arcan.

Rosso écrit la cassure, le corps amené par un esprit qui perd pied parce

que les injonctions de la mode et des regards enfouissent la narratrice dans les combles du bunker, dans l'obsession qu'elle partage avec Sabato, Victor-Lévy Beaulieu et Arcan, comme examen du mal en elle et en sa société (de la consommation du corps comme du reste). Cette cassure est anticipée, présentée comme une fatalité, voire un châtement, et le récit de l'étudiante consiste précisément à faire advenir ce dernier par les mots, en liant son expérience (maternité, relation amoureuse, faim infinie, perte d'êtres chers) à la parole d'autrui, lue comme un Évangile en négatif. Une suite de hasards trame les détails de cette chute annoncée, comme si la structure du texte consistait en somme à révéler ce qui est déjà entendu en soi, mais repoussé par les artifices de la vie ordinaire: le vide qui sommeille en soi, qu'on retrouve chez l'autre, qui fascine et défait en même temps. Il n'y a pas de grande sortie du drame dans ce roman, si ce n'est dans la capacité à détailler la chute, comme un temps à repousser par l'effort de l'adresse à l'autre.

## HABITER L'ENFERMEMENT

Dans *L'annexe* (Héliotrope, 2019), Anna, la narratrice de Mavrikakis, est une tueuse à gages qui travaille pour une organisation nommée l'Agathos. Après une longue et difficile mission qui lui a demandé de vivre quelques années auprès de ses cibles, elle effectue son périple annuel au musée d'Anne Frank, situé à Amsterdam, dans l'annexe où la jeune adolescente a dû se cacher et dont elle rapporte le quotidien dans son journal. À sa sortie, Anna est suivie: elle a donc été repérée. Elle devra se cacher, et l'organisation met en place un plan d'exfiltration isolant la narratrice



Photos des autrices : Justine Latour (Karine Rosso et Lucille Ryckebusch), Catherine Mavrikakis (Sandra Lachance).

dans un bunker qu'elle suppose à Montréal, ville de souvenirs liés à ses grands-parents.

L'essentiel du récit se situe dans cette annexe qui lui sauve momentanément la vie (le temps où elle apparaîtra encore utile à l'Agathos), tout en l'enfermant avec d'autres employés problématiques. Elle est accueillie par Célestino qui réveille en elle, par son bavardage cultivé, une vieille passion pour la littérature. Confinée à un espace clos, labyrinthique, entourée d'individus pédants, inapte à la vie imposée par cette réclusion forcée, Anna cherche son identité en ce lieu, grâce à la littérature. Celle qui devait se mouvoir entre plusieurs identités pour approcher ses victimes, celle qui avait compris une leçon en lisant Anne Frank («*Et j'en étais arrivée à une conclusion absurde qui entretient peu de liens avec la vie des Frank: il reste terrible d'avoir un lieu à soi... On finit par y étouffer. Quoi qu'il arrive, l'appartenance à un espace, à un bout de terre ou à un petit appartement est néfaste*»), en viendra à se cerner en cherchant quel personnage elle joue dans cette fable/farce dont elle ne tire aucune ficelle.

Anna est une narratrice lucide, aux aguets, qui filtre la vie bancale de l'annexe par le biais de la littérature, les autres employés devenant des personnages de fiction, en vertu de leurs comportements, de leurs paroles ou de leurs postures qui lui rappellent tels protagonistes d'Igor Tourgueniev, de Gustave Flaubert, de Marcel Proust, etc. Avec cette écriture qui maîtrise la répétition, la reprise d'une idée fixe, ses développements, ses précisions et rectifications, Mavrikakis propose une narratrice capable de jouer avec la situation d'enfermement tout en étant sur le qui-vive, susceptible dès lors de déjouer les intrigues qui pourraient la tuer. C'est surtout en référant à sa propre situation par le biais du puissant roman *Le baiser de la femme-araignée* de l'Argentin Manuel Puig (où deux détenus partagent une cellule alors que l'un se sert de leur amitié pour soutirer une confession au second) qu'elle comprend la force d'analogie de la littérature: le récit comme puissance de scénarios potentiels auxquels se référer afin d'éviter la mort, comme option

pour valider son propre rayon d'action, comme imagination pour sortir de l'enfermement physique, mais aussi, le récit comme menace, quand on se soumet à la fatalité d'une histoire à la conclusion figée. *L'annexe*, en ce sens, est un roman habile pour ouvrir un autre cadre référentiel, avec Frank, avec Puig, qui assure à la narratrice des stratégies de contournement de la stase qu'est l'enfermement.

### OUVRIR DE L'INTÉRIEUR LE TEMPS DE LA PERTE

Comme chez Rosso, la narratrice de Lucille Ryckebusch structure son roman, *Le sang des pierres* (Le Quartanier, 2019), autour de l'adresse: cette fois, Jeanne écrit à l'ancien amoureux, moins pour se situer par rapport à lui que pour sortir son histoire de la solitude, pour dire la maladie qu'elle a subie. Il en résulte une voix forte, un roman maîtrisé, à la structure originale en panneaux, où de courtes sections encadrent deux événements plus longuement décrits (une opération d'urgence et un séjour à Cape Cod avec l'ex) dont la ▶



Artiste : Okuda San Miguel. Photo : Pixabay.

remémoration permet de nommer autant une colère qu'une perte.

Après une première rupture avec l'ex, Jeanne commence à avoir des hémorragies utérines à répétition, qui la mènent, affaiblie et angoissée, aux urgences. En décrivant comment Jeanne, l'enseignante de littérature, mère de deux enfants, compose avec ce corps malade, avec les crises, puis l'opération qu'il provoque, en racontant la place que l'amoureux reprend dans son existence, et la solitude qui l'accompagne, Ryckebusch dévoile une expérience autant de la perte qui concerne l'intimité du corps, de la sexualité, avec les doutes que la maladie soulève quant à la maternité, qu'une autre de l'expérience médicale violente, où les organes génitaux n'appartiennent plus tout à fait à la narratrice lors des interventions et des visites des professionnels de la santé. Si le récit n'était que cette description précise, magnifiquement écrite, d'un drame intime, il serait déjà émouvant, mais l'essentiel tient à la reconstitution d'une histoire personnelle à partir de la perte.

La narratrice enseigne la littérature, et tout le récit durant, la figure de Virginia Woolf accompagne Jeanne. Les allusions aux noyades, la remémoration woolfienne,

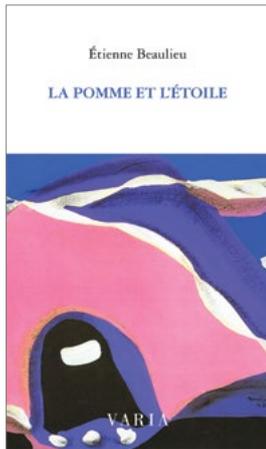
l'ampleur de l'émotion intime comme lien social, l'intérêt pour l'univers maritime, le rapport à la mère, la promenade au phare à Cape Cod qui évoque le titre éponyme de l'écrivaine anglaise, tous ces éléments font en sorte que Jeanne raconte en maillant son histoire au parcours de la romancière, afin de se donner un temps de consolation possible, un chalet (lieu d'où elle écrit la lettre à l'ex) à soi. Lors de la belle scène de Cape Cod, la narratrice se retrouve près d'une carcasse de phoque et elle parvient, au fil de ses remémorations qui sont autant de récits durs, à se les approprier pour se sentir présente en elle de manière nouvelle. De la vulnérabilité ressentie, Jeanne en vient à se lier aux éléments, notamment la mer, et aux autres, à retrouver avec ses enfants, et hors d'eux, un espace pour se dire.

### UN CONTREPOINT

Une autre autrice, Marie-Pier Lafontaine, a fait paraître récemment un court mais poignant texte, *Chienne* (Héliotrope, 2019), sur la violence familiale et l'inceste. Œuvre sans compromis, toute entière dédiée à faire vivre aux lecteurs et aux lectrices, de l'intérieur, l'outrageante durée répétitive des abus, du contrôle et des blessures

subies, *Chienne* choisit délibérément, par sa structure par fragments, sans progression notable, de faire vivre la durée étale, voire létale, de la violence. En ce sens, la narration reste dans le cloaque, le nomme. Lafontaine valorise alors l'agentivité de la prise de parole et la force transformatrice de l'interpellation, sans la nécessité d'établir d'emblée une voie de traverse, qui est d'être positivement traversée par d'autres voix, celles d'écrivaines ayant arraché une parole au trauma. Les œuvres de Rosso, de Mavrikakis et de Ryckebusch s'élaborent en misant non seulement sur une écriture subjective, mais aussi sur un partage du sensible, de l'autorité de l'expérience en convoquant des voix dans lesquelles retrouver une humanité vulnérable partagée qui devient une force politique à même de sortir de soi la charge de la contrainte. Écrire (et lire) pour se placer à l'extérieur de sa prison. **abf**

# RECENSIONS



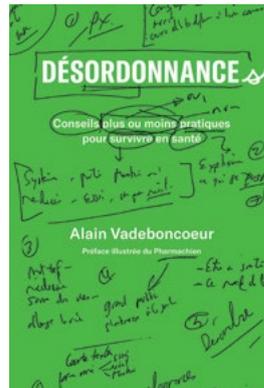
## LA POMME ET L'ÉTOILE Étienne Beaulieu, Montréal, Varia, 2019, 212 p.

Dans son dernier livre qui s'offre telle une lumineuse méditation romanesque, l'auteur et éditeur Étienne Beaulieu se raconte tout en nous faisant (re)découvrir les parcours biographiques et artistiques des peintres Ozias Leduc et Paul Émile Borduas. Deux figures artistiques puissantes symbolisant, d'un côté, la tradition et,

de l'autre, la modernité d'un Québec paradoxalement tranquille et déchiré par ses désirs et réticences à l'idée de devenir un pays. À travers les événements ponctuant sa vie, notamment une séparation suivie de l'arrivée d'un amour fulgurant qui s'est rapidement étioilé, l'auteur juxtapose l'intime et le collectif. C'est ainsi que des pans de notre histoire artistique et politique sont commentés finement, du duplessisme au *Refus global*, en passant par le règne des libéraux des années 2000. À la lecture des premières pages, les lectrices et lecteurs apprennent que le projet de ce livre s'est vu transformé en cours de route et parlera finalement « *de femmes et d'amour fou* ». Ce détournement du projet, l'auteur l'explique notamment par les tribulations de son récit personnel et ce questionnement : « *Est-ce le tournant de la quarantaine, la séparation d'avec la mère de mes enfants, l'arrivée de l'amour fou dans ma vie, surgi de nulle part puis reparti aussitôt dans le néant, le retour en évidence de la puissance du corps, qui présage, on s'en doute, ma mort prochaine, puis le deuil et la découverte d'une grande respiration intérieure ?* » Ainsi, dès les toutes premières confessions, les lectrices et lecteurs sont invité·e·s à embrasser l'univers d'un littéraire qui a choisi de se laisser façonner par la vie.

Au-delà de l'académisme certain qui caractérise l'écriture d'Étienne Beaulieu, la beauté texturée de cet ouvrage nous transporte et nous élève. La lenteur enveloppante de *La pomme et l'étoile* s'offre tel un refuge devant cette accélération du temps qui trace les pourtours des sociétés contemporaines. Cet essai intimiste rappelle la sublime lenteur qui donne un souffle poétique au *Dernier chalet* d'Yvon Rivard. Entre l'essai, la confession et l'analyse esthétique-poétique, ce livre nous révèle l'univers pictural et humain de ces deux peintres, le rapport entre le maître et l'élève, un moment de l'histoire de l'art du Québec et la trame collective d'un Québec qui se métamorphose et se fixe à travers le passage du temps.

Anne-Marie Le Saux ◀



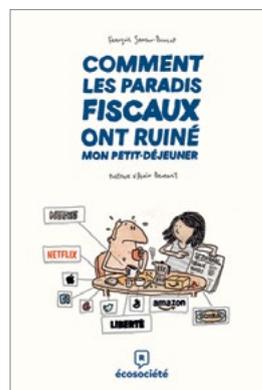
## DÉSORDONNANCES Alain Vadeboncoeur, Montréal, Lux éditeur, 2017, 344 p.

Faites du sport, mangez beaucoup de fruits et légumes, évitez de fumer et de boire de l'alcool et vous devriez statistiquement vivre en santé jusqu'à un âge vénérable. Le médecin Alain Vadeboncoeur conseille, comme de plus en plus de spécialistes de la santé, de se limiter à ces recommandations. Dans ce

livre, il dénonce la surmédicalisation et la surmédication du système de santé. Il démonte aussi de nombreux mythes, entre autres ceux concernant les effets des « *superaliments* », les dangers des vaccins, les avantages du dépistage des cancers, l'utilisation des antibiotiques et l'homéopathie. Allié du Pharmacien, le médecin a un humour moins mordant et polarisant que celui-ci, mais tout de même cocasse. À l'aide de nombreuses anecdotes liées à son travail d'urgentologue, il expose de façon claire et intéressante les maux du système de santé actuel.

Le livre est divisé en cinq étapes du travail médical : construire, prévenir, diagnostiquer, traiter et soigner. Il semble dorénavant clair que nous mettons comme société beaucoup trop de ressources sur le diagnostic et trop peu sur la prévention. Vadeboncoeur, excellent vulgarisateur, utilise les dernières recherches scientifiques pour appuyer ses positions. Nous ressortons de la lecture de ce livre non seulement mieux informés, mais aussi davantage outillés. Il sera alors plus facile de répondre aux exagérations de nos proches quant aux bénéfices du chocolat ou du cannabis. Nous trouvons peu de spécialistes de la santé au Québec avec un tel sens critique et une aussi grande aisance à communiquer.

Xavier P.-Laberge ◀



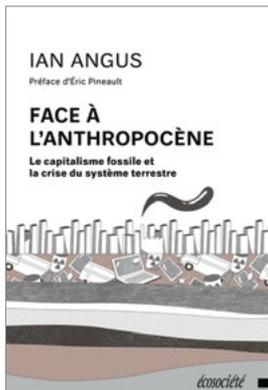
## COMMENT LES PARADIS FISCAUX ONT RUINÉ MON PETIT-DÉJEUNER François Samson-Dunlop, Montréal, Écosociété, 2019, 216 p.

Les Éditions Écosociété se lancent dans le roman graphique en s'attardant d'abord aux paradis fiscaux. L'auteur est appuyé en postface et en argumentaire par le spécialiste québécois du sujet, Alain Denault. Le bédéiste réussit ▶

à démystifier ce lourd sujet en le rendant drôle et facile d'accès. Le récit loufoque montre l'impossibilité de lutter contre les paradis fiscaux de manière individuelle. Selon Denault, il faut une action concertée de différents États, voire chapeauté par l'Organisation des Nations unies. Il est cependant possible, selon le philosophe, qu'un pays comme le Canada, qui est lui-même un paradis fiscal pour les minières, contribue en solitaire à la lutte aux paradis fiscaux et montre la voie à d'autres États.

La bédé se lit très rapidement grâce à l'humour de son auteur et à la division en courts chapitres. Elle intéressera tant le connaisseur que le néophyte du sujet et pourrait même permettre à Écosociété de rejoindre de jeunes lecteurs et lectrices. Il est à espérer que cette formule ludique et instructive soit reprise par la maison d'édition. En cette ère d'effondrement, lire sur les incommensurables problèmes sociaux et environnementaux peut vite devenir pénible. Cette bédé de Samson-Dunlop collectivise un problème de société complexe et conscientise de manière agréable.

Xavier P.-Laberge ◀



## FACE À L'ANTHROPOCÈNE

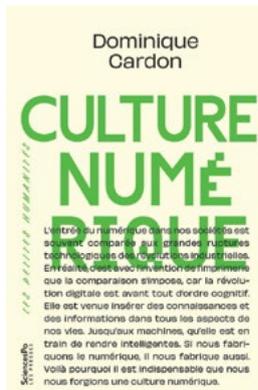
**Ian Angus, Montréal, Écosociété, 2018, 288 p.**

Éditeur du magazine en ligne *Climate and Capitalism*, Angus expose de façon claire et sans équivoque l'utilité du terme anthropocène introduit en 2000 par le Prix Nobel de chimie Paul J. Crutzen. Puisque ce concept est utilisé à tort et à travers tant dans les milieux de gauche que de droite, c'est

pour en rectifier la compréhension générale que l'auteur a décidé d'écrire ce livre. Malgré l'incompréhension totale de certains climatosceptiques, l'anthropocène est une ère reconnue par la communauté scientifique, en particulier par les géologues. Angus montre dans son ouvrage l'impact impressionnant que l'action humaine, principalement depuis les années 1950, a causé sur la Terre. Anthropos veut dire «être humain» et cène «récent», ce qui signifie que les traces humaines marquent une distinction suffisante dans les strates terrestres pour parler d'une nouvelle ère géologique.

Le livre est divisé en trois parties. Une première partie définit scientifiquement et objectivement le concept d'anthropocène et ses tenants et aboutissants. Une deuxième explique les raisons politico-économiques de ce changement d'ère: soit l'avènement du capitalisme fossile. Dans la dernière, l'auteur défend un virage écosocialiste afin d'éviter les pires scénarios. Angus modifie l'approche marxiste et même celle d'Antonio Gramsci pour l'adapter à la crise climatique. Il y intègre la lutte des classes, les inégalités planétaires et la lutte aux changements climatiques.

Xavier P.-Laberge ◀



## CULTURE NUMÉRIQUE

**Dominique Cardon, Paris, Presses de Science Po, 2019, 431 p.**

Dominique Cardon est sans conteste l'un des sociologues du numérique les plus pertinents de France. Après *La démocratie Internet* (2010) et *À quoi rêvent les algorithmes* (2015), deux ouvrages brefs et denses, il signe un livre beaucoup plus englobant et ambitieux, synthèse d'un cours dispensé au

Collège universitaire de Science Po. Le terme de «*culture numérique*» annonce d'ailleurs la volonté de saisir une facette dominante de notre époque dans sa totalité, pour «*tenter de comprendre ce que le numérique fait à nos sociétés et ce que nous faisons avec le numérique*».

Les deux premiers chapitres forment une fascinante histoire de l'informatique et d'Internet, étalée sur 120 pages. Le deuxième tiers de l'ouvrage (chapitres 3 et 4) permet à Cardon de présenter de manière synthétique son principal champ d'études, à savoir la participation multiforme des internautes dans l'espace numérique, à travers lesquelles se reconfigure la construction de l'identité, de la culture et du politique.

L'ouvrage se démarque par son ton très pédagogique et imagé. À la place de notes de bas de page, des références sont insérées à toutes les 10 pages environ, sous une rubrique «À lire, à voir, à écouter», dans laquelle on retrouve livres, articles scientifiques, mais aussi clips à consulter. Une formule très agréable que nos éditeurs québécois devraient certainement considérer.

Le grand intérêt de l'approche de Cardon est le soin et la considération avec lesquels il aborde les pratiques des individus sur Internet. Toujours soutenu par des recherches sérieuses, ne cédant jamais à cette condescendance si courante dans les médias et dans les discours critiques du numérique, le sociologue se fait un point d'honneur de rendre respectueusement compte de la créativité des internautes.

Principale force de l'auteur, ce regard par le biais des pratiques constitue également sa principale faiblesse, en ce qu'elle le laisse mal outillé pour étudier les tensions structurelles qui traversent actuellement l'espace numérique. La table est pourtant bien mise en début d'ouvrage, lorsque Cardon présente de manière synthétique «*deux modèles de production de la valeur*» sur le Web: l'un génératif – celui des communs –, l'autre extractif – celui du marché.

Hélas, le dernier tiers du livre, qui porte sur l'économie des plateformes, le *big data* et les algorithmes, déçoit. Les menaces sont bien cernées et quelques mesures législatives sont suggérées, mais au final, l'auteur ne semble jamais vraiment s'inquiéter: l'espace numérique demeurerait un lieu somme toute paisible. La conclusion du livre suggère que toutes les critiques à l'égard de «*la grande aventure du numérique*» relèvent d'une «*nostalgie des premiers temps*» quelque peu aristocratique, alors que finalement «*le numérique est pluriel et n'appartient à personne*».

S'il est vrai qu'il faut savoir distinguer les paniques morales (telles que les *fake news*) des véritables menaces, on ne peut qu'être déçu de voir un chercheur si rigoureux passer outre des reculs majeurs dans l'écosystème du numérique: Spotify, Netflix, Facebook, les téléphones intelligents, tablettes et l'Internet des objets sont en rupture complète avec l'esprit participatif et ouvert du Web des «pionniers». Le modèle extractif gagne rapidement du terrain; la culture numérique si chère au sociologue pourrait s'avérer plus fragile qu'il le croit.

Philippe de Grosbois ◀

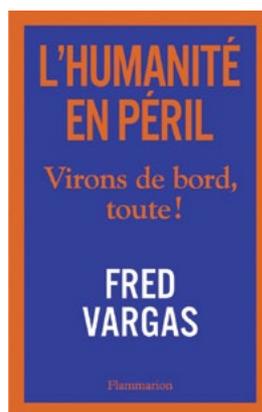


**NE SOMMES-NOUS PAS QUÉBÉCOISES?**  
Rosa Pires, Montréal, Éditions du remue-ménage, 2019

La Loi sur la laïcité de l'État contribue à élargir le fossé qui sépare une minorité déjà stigmatisée d'une frange élargie de la population francophone désormais autorisée à considérer le voile, et de façon plus large l'altérité, comme un problème dans l'espace public. Dans

le débat acharné entre des groupes solidement campés sur leurs positions, la voix des femmes issues de l'immigration a très peu été entendue. C'est ce silence que l'ouvrage de Rosa Pires permet de rompre. En donnant la parole à dix féministes de deuxième génération issues de l'immigration et en puisant dans sa propre histoire, Pires explore le rapport à la citoyenneté et à l'identité des femmes immigrantes et racisées dans le contexte particulier du Québec. En prenant appui sur la notion d'intersectionnalité des oppressions, elle aborde la place de ces femmes devant l'omniprésence d'un «féminisme blanc» longtemps lié à la question nationale et à la lutte des classes et peu ouvert à l'intégration des combats propres aux femmes racisées. Aussi, les femmes se prononcent sur leur position ambivalente en ce qui concerne l'incontournable question nationale dans un cadre où «le débat national est [...] occupé par deux citoyennetés en concurrence qui rendent inaudible une diversité de voix québécoises». En explorant les particularités et les défis de l'intégration à la citoyenneté québécoise de ces femmes, Pires fait ressortir les moments de dissonance profonde et le choc identitaire qu'ont été pour elles la déclaration de Jacques Parizeau sur le vote ethnique et surtout la Charte des valeurs défendue par le Parti québécois. Les conséquences de ces chocs sont diverses, mais l'ouvrage nous permet de comprendre que la contribution des femmes issues de l'immigration dans la construction des mythes et de l'histoire de la nation fait partie des éléments essentiels à la redéfinition d'un projet de société plus égalitaire.

Frédérique Godefroid ◀



**L'HUMANITÉ EN PÉRIL. VIRONS DE BORD TOUTE!**

Fred Vargas, Paris, Flammarion, 2019, 248 p.

Vargas détient un doctorat en archéozoologie et a été pendant une vingtaine d'années chercheuse au CNRS. Elle est aussi militante de gauche et a signé en 2008 le texte *Nous y sommes* qui a été lu par Charlotte Gainsbourg à l'inauguration de la COP24 en 2018.

«*Nous y sommes... À la Troisième Révolution*» après cinquante ans d'insouciance telle la cigale. Selon elle, cette révolution a déjà commencé parce que «*mère Nature l'a décidé [...] épuisée, souillée, exsangue, [elle] nous ferme les robinets.*»

Terriblement déçue des résultats de cette COP24, l'auteure publie ce dernier livre quatre mois plus tard. C'est un cri d'alarme, un exposé théorique, un manifeste. Vargas mène l'enquête, examinant différentes données et analyses scientifiques. Les coupables? La cupidité des industriels milliardaires et les États pris en otage par les lobbies de milliardaires. Le crime? Ces coupables savent très bien que l'humanité est en péril et ils ne font rien. Sidérée devant l'inertie des gouvernements et leur désinformation volontaire, Vargas a pour souci premier d'informer les victimes, «*Nous les Gens*», de l'état actuel de la planète. Elle fait le tour des continents pour cerner les impacts du réchauffement et de la dégradation de la terre. Elle brosse un tableau des recherches, des actions et des innovations en cours. Elle se dit du clan des «*espérantistes [...] misant sur la prise de conscience grandissante des populations.*» Devant le laisser-faire des États, «*Nous les Gens*», en étant bien informés, «*avons notre voix dans l'urne [et] avons beaucoup à faire et sommes capables de peser lourdement sur l'indispensable changement à venir.*» Pour que nous puissions restés vigilants, elle termine avec 44 actions que les gouvernements devraient rapidement mettre en branle et une douzaine d'autres pour que nous soyons actifs, individuellement, dès maintenant.

L'intérêt de ce livre est son enquête pour «*mettre fin à la désinformation dont nous sommes victimes.*» Le grand respect de Vargas pour le citoyen lui permet de garder espoir tout en étant consciente que si rien n'est fait d'ici vingt ans, la moitié de la population va disparaître. Il y a toutefois deux grands défauts à l'ouvrage. D'une part, son enquête donnerait moins le tournis si elle était mieux structurée, divisée en chapitres. D'autre part, pourquoi à ce moment-ci de l'histoire où il faudrait agir rapidement, aucun mouvement ne réussit vraiment à faire que nous «*virions de bord*»? Brassens dénonçait déjà cette insouciance en 1946, comme bien d'autres depuis: «*Mais le peuple ne bouge pas. Il attend un miracle.*»

Claire Fortier

# À TOUT PRENDRE !

Ramon Vitesse

Sur les ondes de CKUT 90.3 FM, *Pirate & libre !*  
www.ckut.ca



**Tronchet et Nicoby, *Tête de gondole*, Dupuis, 2019, 159 p.**  
**Pierre-Henry Gomont, *Malaterre*, Dargaud, 2019, 187 p.**

Des pères tentent de plier leur progéniture à suivre leurs traces. Le premier ouvrage, une comédie, présente la fille d'un directeur d'épicerie à grande surface et le fils d'un haut dirigeant de la même chaîne qui s'avère bouffon. La drôlerie et l'action en accéléré montrent les personnages prendre conscience que le système les prend pour des crétiens corvéables *ad nauseam*, ce qui les mène à faire voler en éclats les conventions. Le deuxième récit, qui se déroule dans une ex-colonie, propose de cesser de prendre des vessies pour des lanternes avec un personnage ridiculement grandiloquent... Même mort, il ira jusqu'à faire chier sa progéniture avec un legs négatif.



**Tirabosco et Wazem, *La fin du monde*, Futuropolis, 2019, 116 p.**  
**Tirabosco, *Femme sauvage*, Futuropolis, 2019, 236 p.**

Le trait organique pur charbon de Tirabosco dépeint un monde fascinant qui s'écroule, mais qui tente de survivre. L'auteur, qui estime s'éparpiller dans son parcours, admet « *ne pas être rectiligne* ». C'est précisément là l'intérêt de son œuvre atypique et sinueuse : le premier livre raconte l'histoire d'une jeune femme qui replonge dans les méandres d'une famille à la mémoire abîmée, tandis que le second livre, au monde féminin, relate la saga de survivantes, révélant des combats intérieurs, intimes.



**Collectif, *Rues de Montréal, Festival BD de Montréal/ Planches*, 2019, 141 p.**

Sous le thème du 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal, voici 13 histoires sur des sujets souvent méconnus, comme celles de J.J. Joubert, du bordel de la police ou de la terre Crawford. Les auteur-e-s reflètent une diversité BD et certains sont un cran au-dessus – pensons à l'Église Ste-Philomène d'Obom ou au parc Lafontaine de Guillaume Perrault. La couverture est de Julie Rocheleau.



**Manu Scordia, *Ali Aarrass, Vide Cocagne*, 2019, 158 p.**

On le sait désormais, l'Occident, avec les États-Unis en tête, a exigé que le « terrorisme » soit réprimé. Des coupables sont exigés. Là où le bât blesse, c'est que n'importe quel coupable fait l'affaire dans ce contexte d'urgence. Ce reportage, très sombre mais nécessaire, a reçu le soutien d'Amnistie internationale et de la Ligue des droits humains. L'abominable saga d'Ali Aarrass montre que sa nationalité belge a été mise de côté au profit de sa nationalité marocaine dans le cadre d'un procès (sans preuve) kafkaïen menant à son incarcération et à des tortures horribles.



**Elin Edda, *Gombri, Mécanique Générale*, 2019, 208 p.**

Le graphisme de cette œuvre à la fois naïve, contemporaine et onirique d'une auteure islandaise pourrait évoquer les vitraux ou la gravure. Le voyage et la quête de Gombri, un personnage un tantinet lunaire, évoquent la question des racines, de la différence et du combat pour la vérité sous une forme proche de la fable, de la fantaisie.



**B.A.R.F., *Mantra* (B.A.R.F. et BAM - Boîte À Musique)**

Le groupe culte du métal-core québécois Blasting All Rotten Fuckers revient heurter de front les faux semblants avec les titres « Tomahawk », « Fentanyl » et « Hellzheimer » de même qu'avec des invités toniques !



**Simon Laganière, *Samedi soir de semaine* (Grosse Boîte)**

Ce premier album solo d'un iconoclaste (ex-Frères Goyette) à l'écriture déstabilisante et à la musique aux tiroirs multiples est le fruit d'une coréalisation avec un ex-Tricot Machine.



**Necking, *Cut your teeth* (Mint Records)**

Ces filles sans prétention et un incoercible bagout se sont lancées dans le punk. Féministes ? Et plus... Elles entendent bien cultiver leur liberté, et leur énergie est exemplaire. 

# #Syndicalisme 2.0

Pour défendre nos droits  
à l'ère du numérique

Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (CSQ)  
[facebook.com/feccsq](https://facebook.com/feccsq) • [fec.lacsq.org](http://fec.lacsq.org)



personnel  
surchargé

ASSEZ



# revues culturelles québécoises

ARTS VISUELS CIEL VARIABLE - ESPACE - ESSE - INTER - LE SABORD - PLANCHES - VIE DES ARTS - ZONE OCCUPÉE  
 CINÉMA 24 IMAGES - CINÉ-BULLES - CINÉMAS - SÉQUENCES CRÉATION LITTÉRAIRE ENTREVOUS - ESTUAIRE - EXIT  
 LES ÉCRITS - MŒBIUS - XYZ. LA REVUE DE LA NOUVELLE CULTURE ET SOCIÉTÉ À BÂBORD! - L'ACTION NATIONALE  
 L'INCONVÉNIENT - LIBERTÉ - NOUVEAU PROJET - NOUVEAUX CAHIERS DU SOCIALISME - RECHERCHES SOCIOGRAPHIQUES  
 RELATIONS HISTOIRE ET PATRIMOINE CAP-AUX-DIAMANTS - CONTINUITÉ - HISTOIRE QUÉBEC - MAGAZINE GASPÉSIE  
 LITTÉRATURE LES CAHIERS DE LECTURE - LETTRES QUÉBÉCOISES - LURELU - NUIT BLANCHE - SPIRALE THÉÂTRE ET  
 MUSIQUE CIRCUIT - JEU REVUE DE THÉÂTRE - LES CAHIERS DE LA SQRM THÉORIES ET ANALYSES ANNALES D'HISTOIRE  
 DE L'ART CANADIEN - ÉTUDES LITTÉRAIRES - INTERMÉDIALITÉS - TANGENCE - VOIX ET IMAGES



sodep  
 Société de développement  
 des périodiques  
 culturels québécois  
 SODEP.QC.CA

50  
 ANS  
 À FAIRE ÉCOLE  
 PAR NOS  
 LUTTES

**fneeq** CSN  
 Fédération nationale  
 des enseignantes et  
 des enseignants  
 du Québec

## Passez à l'ATTAC !

paradis fiscaux - taxe sur les  
 transactions financières - libre-échange

Devenez membre  
 dès aujourd'hui !

**attac**  
 Québec

[www.quebec.attac.org](http://www.quebec.attac.org)

**À ma place  
dans ma classe  
et à ma place  
dans la société.**

Faites-moi confiance pour  
la prochaine année scolaire.



**LES CONSÉQUENCES  
N°12 DU TSO**

**ÉMILE A FAIT SES PREMIERS PAS.  
MAIS MAMAN N'ÉTAIT PAS LÀ.**



**fiq**

Le temps supplémentaire  
obligatoire,  
**Ç'A ASSEZ  
DURÉ !**

# à babord!

REVUE SOCIALE ET POLITIQUE

*Tout le monde à bord!*

Abonnez-vous en ligne  
[ababord.org/abonnement](http://ababord.org/abonnement)

ou en remplissant ce formulaire  
et en le retournant à l'adresse ci-dessous:

- |                          |   |        |
|--------------------------|---|--------|
| <input type="checkbox"/> | Abonnement individuel 1 an / 5 numéros    | 55 \$  |
| <input type="checkbox"/> | Abonnement de soutien 1 an / 5 numéros    | 65 \$  |
| <input type="checkbox"/> | Abonnement individuel 2 an / 10 numéros   | 100 \$ |
| <input type="checkbox"/> | Abonnement étudiant et faible revenu 1 an | 40 \$  |
| <input type="checkbox"/> | Abonnement électronique                   | 35 \$  |
| <input type="checkbox"/> | Abonnement institutionnel                 | 80 \$  |
| <input type="checkbox"/> | Don de soutien                            | _____  |

Ces tarifs sont taxes incluses

Nom \_\_\_\_\_

Organisation / Institution \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Code Postal \_\_\_\_\_

Tel. \_\_\_\_\_ Courriel \_\_\_\_\_

Débuter l'abonnement au numéro \_\_\_\_\_

Faites parvenir votre coupon et votre chèque à l'ordre de  
SODEP (Revue À Babord!)  
CP 160 succ. Place d'Armes  
Montréal, QC H2Y 3E9

**TÉLÉCHARGEZ LE COUPON D'ABONNEMENT-CADEAU  
ET ENVOYEZ-LE PAR LA POSTE**

Le recueil feuillets de Montréal et d'ailleurs



En vente dans plusieurs librairies  
indépendantes ou au [revuelespritlibre.org](http://revuelespritlibre.org)

## SCFP

Syndicat canadien de  
la fonction publique FTQ

Une force pour  
les services publics

# de demain



[scfp.qc.ca](http://scfp.qc.ca)



SCFP-Québec



@SCFPQuebec



SCFP-Québec

*Conseil central*  
**DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN**



Conseil central du Montréal  
métropolitain-CSN

[www.ccmm-csn.qc.ca](http://www.ccmm-csn.qc.ca)

Pour se syndiquer :  
1-800-947-6177

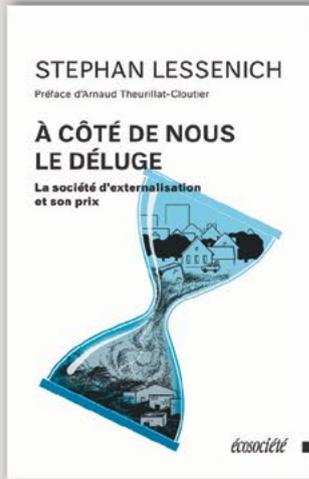




# La vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent.



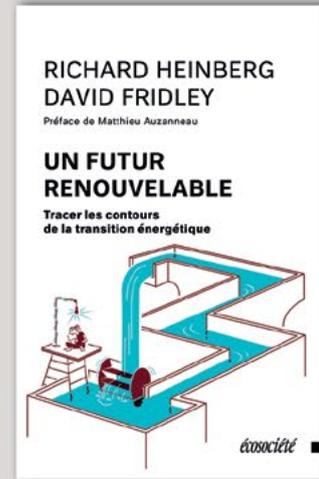
Albert Camus



*La catastrophe écologique et sociale est déjà là. Non pas après nous, mais à côté de nous : dans les pays du Sud.*

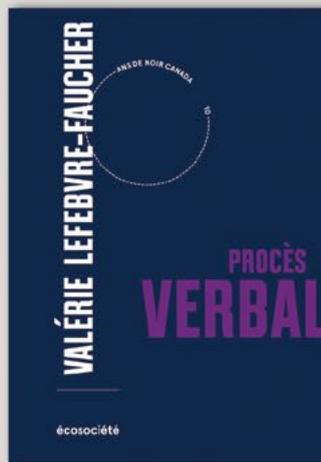
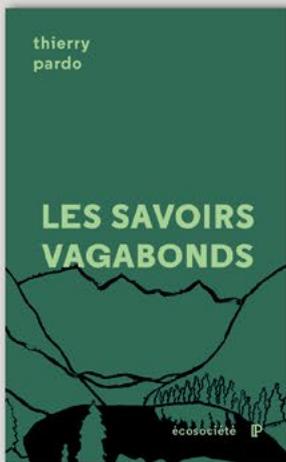


*Le plastique est nocif pour la vie marine, mais aussi pour la vie humaine. Pourquoi ne pas nous en passer et assainir notre quotidien ?*



*Sortir des énergies fossiles implique des transformations profondes dans nos vies.*

## Autres parutions



*L'homme révolté*, Éditions Gallimard, 1951.  
Tel que cité dans



**écosociété**  
ecosociete.org

SODEC  
Québec



Conseil des Arts  
du Canada  
Canada Council  
for the Arts



**La faible reconnaissance n'est pas dans ta tête.**

Le problème, c'est l'organisation du travail  
et ça peut te rendre malade.

**Ensemble, nous avons le pouvoir d'agir.**



Centrale des syndicats  
du Québec

[lacsq.org/sst](http://lacsq.org/sst)